

2019-2020

Master 2 Etudes sur le genre



# ***Les Femmes et l'espace public, des représentations et des usages***

*Genre et Territoire au Prisme de la Révolution et de la  
Déconstruction du Pouvoir*

**Ben Salah Nadia**

Sous la direction de  
**Gaillard Edith**

Membre du jury  
Arab Chadia | Géographe, Chargée de recherche au CNRS

Soutenu publiquement le :  
30 Novembre 2020



*Ce travail n'aurait pas pu voir le jour,  
Sans celles et ceux qui ont pensé, murmuré, écrit, dit et enfin crié 'le peuple veut',  
Sans les luttes de mes aînées, et les pensées qu'elles ont déconstruites,  
Sans le don de soi dont ont toujours fait preuve mes parents, Naouel, Neila et Riadh,  
Sans l'engagement et la solidarité, notamment intellectuelle, de Kalthoum Ben Tanfous, Kaouther Soussou et Hayet Ouertani,  
Sans les encouragements et la précieuse mémoire de Sami Tlili,  
Sans l'aide précieuse de Amel Osman, Rania Kelibi, Samar Ghandi et Ines Tlili,  
Sans la foi que m'inspire Salma Dabbou,  
Sans la force que me donne Massarra Garbouj,  
Sans la tendresse, toujours possible, de Socrate Garbouj,  
Et sans Farouk Dabbou, par ce qu'il est et par ce qu'il représente.*

*Tous mes remerciements également, à Mme Edith Gaillard pour son soutien rigoureux, et à toute l'équipe de recherche du Master 2, Etudes sur le Genre.*

*A la précieuse année 2011,  
Aux blessé.es de la Révolution et à ses martyr.es, au-delà des listes officielles.*

## Sommaire

<i>Sommaire</i> .....	1
<i>Introduction et Problématique</i> .....	2
<i>Les femmes dans l'espace public, les limites de l'exception Tunisienne</i> .....	10
<i>La Tunisie, de l'indépendance à la révolution</i> .....	11
<i>Féminisme d'Etat et droits des femmes</i> .....	16
<i>La révolution, une esthétique de l'individu, rôles et images des femmes</i> .....	23
<i>Domination masculine, discrimination et violences sexistes</i> .....	28
<i>La pensée de la différence et la domination masculine</i> .....	29
<i>Les violences, expression et moyen de domination</i> .....	33
<i>Discriminations et violences en Tunisie, focus sur l'espace public</i> .....	36
<i>Genre et territorialité au prisme de la géographie sociale</i> .....	42
<i>Espaces privés et publics, ancrage, anonymat et liberté</i> .....	43
<i>Insécurité dans l'espace public ; « murs invisibles », typologie d'une exclusion</i> .....	47
<i>Territorialité masculine et tactique des femmes</i> .....	51
<i>Le centre-ville de Tunis et les femmes ; Un champ de représentations, d'usages et de peurs</i> .....	55
<i>Territoire de la recherche et approche méthodologique</i> .....	56
<i>Le centre-ville de Tunis, contexte urbain et charges symboliques :</i> .....	56
<i>Approche Méthodologique, les Outils de la recherche</i> .....	62
<i>Description de l'échantillon</i> .....	64
<i>Femmes au centre-ville, des représentations et des restrictions</i> .....	67
<i>Peur(s) des femmes dans le centre-ville, une légitimité en question</i> .....	82
<i>Une révolution à Tunis, quels usage(s) et quelle(s) peur(s) pour les femmes</i> .....	90
<i>Conclusion : La révolution, rupture d'une territorialité</i> .....	95
<i>Bibliographie</i> .....	
<i>Annexes</i> .....	

## Introduction et Problématique

Questionner l'espace sous le spectre du genre est une démarche nécessaire pour une féministe ayant choisi d'étudier l'architecture. Comment peut-on contribuer à produire de l'espace, à concevoir des lieux, à définir des territoires si on n'en jouit pas pleinement ?

Ne découvrir les belles façades du quartier qu'on fréquente le plus qu'à l'occasion d'un évènement populaire ou culturel m'a poussée à faire le lien entre, l'accès équitable à l'espace public, la « *justice spatiale* », et « *l'évènement* », en tant que bouleversement des règles en place et des normes régulières qui régissent le lieu et qui peuvent momentanément lever des restrictions et ouvrir des champs de liberté.

Au lieu de chercher à passer à toute vitesse, le regard baissé, on s'arrête pour une fois, la tête haute, et se sentant en sécurité dans ce territoire qui est également le sien, qui est chez soi. Un chez soi qui n'est pas privé, un chez soi public que je peux habiter et avec lequel, comme décrit par Marc Augé, je peux construire une relation d'attache, de stabilité et de continuité, comme les hommes. Cesser d'être, par mon statut de femme assignée à la sphère privée, une passagère vigilante pour devenir momentanément une usagère qui habite la cité.

La question de l'égalité de genre, face à l'impératif d'une justice spatiale pour tous.tes, s'est alors présentée à moi comme une évidence.

L'étude géographique des rapports de genre, s'est imposée au fil des deux dernières décennies dans les champs scientifiques, elle tente de jeter la lumière sur les répercussions spatiales des rapports de genre, et vice versa. Si « *la géographie sert d'abord à faire la guerre* »<sup>1</sup>, elle sert aussi aujourd'hui à émanciper les femmes en leur offrant la possibilité de questionner et d'améliorer leur présence dans la sphère publique, mais aussi en impliquant concepteur.es de l'espace et décideur.es dans la prise en compte de l'approche genre dans la planification, la budgétisation et la gestion de la ville.

La cité, dans ses lieux charismatiques et d'anonymat<sup>2</sup>, dans sa dimension sensible, c'est-à-dire matérielle, mais aussi politique, a longtemps été l'apanage des hommes qui y légifèrent et y exercent le pouvoir absolu. Industrialisation, crise économique et guerres obligent, la cité a

---

<sup>1</sup> Lacoste, Yves. *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Maspero, 1976.

<sup>2</sup> « *Domaine de la puissance collective et lien fondamental de la spontanéité dans les rapports sociaux.* », A. Moles et E. Rohmer. *Psychologie de l'espace*. Casterman, 1978.

ouvert progressivement et dès le début du siècle dernier ses portes aux femmes dans la plupart des grandes villes occidentales. La cité a ouvert ses portes, mais pas toutes ses portes. A l'époque mais encore aujourd'hui, les statistiques révèlent que les femmes accèdent aux emplois précaires et informels plus facilement qu'à l'hémicycle des parlements ou aux couloirs des gouvernements : la proportion des sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux dans le monde est de 25,17% seulement selon la Banque Mondiale.

La Tunisie a, dans la région arabe, la réputation d'un pays arabo-musulman pionnier et à l'avant-garde sur les questions relatives aux libertés individuelles et aux droits des femmes notamment pour son code du statut personnel qui a bouleversé la structure familiale, et pour l'accès des femmes à certains droits controversés comme l'avortement. Le discours institutionnel aborde cette démarche modernisatrice en évoquant les droits de « LA femme », et impacte ainsi le discours populaire qui a également adopté cette terminologie. Le singulier est d'usage ici pour désigner la femme modèle, la femme représentative de toutes les Tunisiennes, l'image de marque de la nation.

Le féminisme d'Etat fait partie intégrante de la tradition du pouvoir Tunisien. Le président *Bourguiba*, progressiste voire « occidentalisant » aux yeux de la critique arabe avait instauré cette politique, non pas dans une perspective droit-de-l'homme mais dans une perspective de modernisation socio-économique d'un pays fraîchement indépendant. Après lui, le président *Ben Ali* communément appelé « *l'artisan du changement* », évoque dans le congrès du salut de juillet 1988, un programme du changement englobant à la fois l'enracinement de l'identité arabo-musulmane Tunisienne et l'impératif de modernisation et de démocratisation.

De nombreuses contradictions dans les pratiques institutionnelles découlent de cette politique, entre le pouvoir liberticide et discriminatoire d'un côté et l'utilisation du féminisme d'Etat, comme bannière de la Tunisie moderne d'un autre, notamment quand il a fallu faire face aux mouvements islamistes, cinq ans plus tard. Face à la menace de l'intégrisme montant, Cette façade a permis de conférer au régime une légitimité nationale et internationale qui place les droits des femmes et la protection de la structure et des valeurs familiales au centre de son discours, face à la menace de l'intégrisme montant.

Le féminisme naissant à l'indépendance de la Tunisie précédemment mentionné est parfaitement illustré dans les réformes de *Bourguiba* ou dans les actions d'envergure de l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes. Mais aussi - entre autres indicateurs importants à l'époque

- par les exigences du développement et de la maîtrise de la croissance démographique. L'Etat, à la fois initiateur et garant des droits des femmes, a mis en place un arsenal juridique, des programmes de planning familial généralisé, a scolarisé les filles et les a intégrées dans le marché du travail et leur a ainsi donné implicitement, le droit de fouler l'espace public.

La présence des filles dans l'espace public en Tunisie, par le billet de la scolarisation, a fait un saut phénoménal en peu de temps : la proportion des filles parmi les élèves de l'enseignement primaire a augmenté de 9,4 points en 42 ans.<sup>3</sup> L'accès des femmes au travail salarié, a été également déterminant dans la transformation totale de leur présence dans l'espace public, même si les secteurs d'activité restent fortement sexués, et que les femmes diplômées de l'enseignement supérieur restent touchées par le chômage bien plus que les hommes. En 2017, 40,3 % d'entre elles sont à la recherche d'un emploi tandis que cela concerne 18,7% des hommes.<sup>4</sup>

Ces filles et femmes, marchent dans les rues, prennent les bus, vont à l'école, au théâtre, au cinéma, elles vont à l'université, au travail et parfois se syndicalisent. Accédant aux fonctions productives mais toujours avec un partage inégal des tâches reproductives, elles travaillent comme leurs grand-mères, mais doublement, dans et en dehors de la maison. Une grande partie des femmes ont une activité rémunérée, ce qui assure leur indépendance, jusqu'à une certaine mesure : souvent elles ne contrôlent nullement ces richesses.

Mais ce double travail, limite leur budget-temps<sup>5</sup> : « *Les femmes consacrent davantage de temps que les hommes au travail non rémunéré, avec un écart de 2.5 heures en moyenne par jour.* »<sup>6</sup>. Elles alternent le travail productif rémunéré au travail reproductif non rémunéré et ayant lieu essentiellement au foyer, disposent de peu de temps pour soi, peu de temps pour investir l'espace public. A Tunis, moins de 40% des femmes utilisent l'espace public pour le

---

<sup>3</sup> *Femmes et hommes en Tunisie, Indicateurs et Chiffres*. Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme CREDIF. 2018

<sup>4</sup> IBID

<sup>5</sup> A. Molles dresse une comparaison du budget temps/espace selon l'âge, il démontre la progression du temps passé d'une sphère à une autre, de la plus intime à la plus charismatique pour un être humain. La dimension genre n'a pas été prise en compte dans son analyse.

<sup>6</sup> *Le travail non rémunéré à travers le monde*, OCDE 2011

divertissement contre 72% des hommes, et 2,3 % seulement l'utilisent dans un cadre associatif, syndical ou politique<sup>7</sup>.

Les femmes alternent un usage relativement privilégié de l'espace privé, et une conquête non sans embûches de l'espace public. Elles foulent et pratiquent les espaces des hommes, construits par des hommes et pour les hommes<sup>8</sup> et se heurtent à la grande charge symbolique masculine des lieux qui leur ont été interdits auparavant.

Le corps de femmes fortement sexué, qu'on voilait et qu'on craignait avant les réformes de l'indépendance, partage l'espace public avec des hommes aux yeux desquels ce corps est sensiblement resté le même.<sup>9</sup> Objet de désir souvent déshumanisé, dangereuse provocation irrésistible, le corps des femmes fait peur, il est à dompter, pour qu'il ne cause pas la perte des hommes.<sup>10</sup>

Cette quête continue de contrôle et d'appropriation produit des violences sexistes qui trouvent leur fondement dans les rapports inégalitaires entre les sexes et la domination masculine. Elles sont banalisées voire sublimées, et ne connaissent ni les limites de l'âge, ni de l'instruction<sup>11</sup>.

Dans la Tunisie contemporaine, les études se multiplient sur ce phénomène, dont les manifestations les plus graves, allant jusqu'au féminicide<sup>12</sup>, se passent dans la sphère privée<sup>13</sup>. Dans l'espace public, les violences sexistes sont essentiellement sexuelles ou à connotation sexuelle (regards, propos, exhibition, attouchements, tentative de viol, viol), ou psychologiques. L'agresseur vise par ces violences à soumettre sa victime, perçue comme une provocation sexuelle, il nourrit le désir de l'humilier et d'ébranler son estime de soi.<sup>14</sup>

---

<sup>7</sup> Etude Nationale du Centre de recherches, d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) - 2016

<sup>8</sup> Raibaud, Yves. *Demain ma ville*. Revue Friture Mag, n° 21, printemps 2014, p. 12 et 13.

<sup>9</sup> Kaufman, Jean Claude. *Corps de femme, Regards d'hommes*. Sociologie des seins nus. Nathan, 1995.

<sup>10</sup> *Les représentations sociales des VFF chez les hommes, jeunes et adultes*. CREDIF, 2018

<sup>11</sup> « 41,6 des Femmes ayant fait des études universitaires ont été au moins une fois dans leur vie victime de violences sexistes. » Enquête Nationale sur Les Violences Faites aux Femmes, ONFP. 2010

<sup>12</sup> « Le meurtre de femmes par des hommes parce qu'elles sont femmes », Diana E. H. Russell, Femicide in Global Perspective, 2001.

<sup>13</sup> Enquête Nationale sur Les Violences Faites aux Femmes, ONFP. 2010

<sup>14</sup> « Violence Basée sur le Genre dans la Rue », Bulletin de l'OGEC- Observatoire Genre et Egalité des Chances du CREDIF. 2016

Quelles sont les différentes violences et discriminations exercées sur les femmes et les filles en rapport avec leur usage de l'espace public au centre-ville de Tunis ? Comment les femmes se représentent-elles cet espace public, ces violences et ce discours et comment cela affecte-t-il l'usage qu'elles en font ?

La Tunisie, sous la pression de la communauté internationale et de la société civile nationale, s'est dotée d'un arsenal juridique contre les violences sexistes notamment en promulguant en 2014 une loi contre le harcèlement sexuel, et en 2017 la loi organique 58 qui est une loi intégrale pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles qui couvre les volets de poursuite, de protection, de prévention et de prise en charge des victimes appelés communément les quatre P. Il existe également des stratégies nationales et des plans de coopérations pour mettre fin aux violences sexistes, mais aussi pour promouvoir l'accès des femmes au marché de l'emploi et aux postes de décision.

Les familles, soucieuses de l'honneur de leurs filles, un honneur centré sur leur corps et l'usage qu'elles en font et qui cristallise l'honneur de la famille elle-même, continuent à leur imposer plus de restrictions qu'à leur fils en termes d'usage de leur budget-temps-espace<sup>15</sup>. En Tunisie 76.3% des femmes entre 18 et 64 ans et indépendamment de leur statut matrimonial, doivent indiquer leur destination pour pouvoir sortir et 59% des femmes mariées ont le devoir de demander l'autorisation de leur époux<sup>16</sup>.

Les familles ont également un droit de regard sur ce que portent ces femmes, où elles vont, et avec qui. Quel est le discours sous-jacent à ces restrictions mais aussi à toutes ces formes de violences et à quel point il les rend légitimes ? Le capital socio-culturel des femmes et leur degré d'indépendance de la sphère privée a-t-il une incidence sur leur usage / représentation du centre-ville de Tunis ?

Parmi ces impératifs vestimentaires, le voile, tel que le connaissaient les Tunisiennes citadines avant la montée de l'Islam politique, nommé Safsari, servait à garder à l'intérieur les femmes même quand elles étaient à l'extérieur : les conserver invisibles. Le voile impose une dialectique du dedans et du dehors, qui a toujours accompagné le corps fortement sexué des

---

<sup>15</sup> Moles, Abraham et E. Rohmer. *Psychologie de l'espace*. Casterman 1978,

<sup>16</sup> Etude Nationale du Centre de recherches, d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) - 2016

femmes. Le voile « moderne » sert, quant à lui, à légitimer la présence des femmes dans l'espace public, il les maintient à l'intérieur, pour leur permettre d'accéder à l'extérieur, il les confine et les libère à la fois.<sup>17</sup>

Aujourd'hui encore, il existe à Tunis des espaces exclusivement masculins, c'est le cas de la plupart des cafés, de certaines places et rues. Ils définissent des territoires officieusement interdits aux femmes, et qui, par leur forte hostilité à la présence féminine, rayonnent dans des périmètres plus ou moins importants. Une représentation d'illégitimité des femmes et des filles dans l'espace public contribuerait-elle à leur exclusion notamment à travers des violences et des discriminations multiformes perçues comme légitimes ?

Pouvons-nous parler de l'existence de limites spatiales au-delà desquelles les femmes ne s'aventurent pas, des sortes de « murs invisibles »<sup>18</sup> au centre-ville de Tunis, les séparant d'espaces qu'elles trouvent hostiles, pas acceptables ou dans lesquels elles ne sont pas admises ?

L'espace public en tant qu'espace vécu, est le théâtre d'une multitude de représentations et de comportements spatiaux qui définissent les différentes territorialités exprimant les rapports de forces des groupes sociaux qui y vivent, en fonction de leur sexe, ethnie, origine, religion, capital socio-culturel. Les rapports entre les sexes n'échappent pas aux forces politiques et idéologiques qui régissent la ville de Tunis, la légitimité des femmes y a constamment été remise en question, et les discriminations et violences auxquelles elles font face, intégrées et banalisées.

•••

Le régime du parti unique en Tunisie a gouverné le pays depuis l'indépendance, et a régné dans sa nouvelle forme plus totalitaire et plus violente pendant ses 23 dernières années. Face à une dégradation continuelle de la situation économique et de celle des droits humains et des libertés notamment politiques, ce régime a été renversé pendant la révolution populaire de l'hiver 2011. Cette révolution a saisi la ville de Tunis et y a bouleversé les rapports de force, pour un moment. Ses rues ont été pendant des mois, voire des années le théâtre de l'expression d'un sursaut citoyen où les femmes ont été portées sur les épaules pendant les manifestations contre la dictature en place.

---

<sup>17</sup> Kerrou, Mohamed. *Hijâb, Nouveaux voiles et espaces publics*. Cérès Editions, 2010

<sup>18</sup> Di Méo, Guy. *Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre*. Annales de géographie 2012/2 (n° 684), pages 107 à 127

Il existe en Tunisie un discours timide mais répandu, sur l'émergence d'un comportement plus responsable, plus civique et plus respectueux après la chute de la dictature. Le sentiment de citoyenneté et de fierté étant à son apogée, les Tunisiens auraient respecté des codes de conduites connus de tous, mais jusque-là bafoués. Les femmes envahirent les rues et les places publiques. Aurait-elles eu une trêve, une parenthèse dans l'histoire contemporaine de la ville soudainement transformée où elles se seraient senties en sécurité ?

Les aspirations libérales de la révolution se sont heurtées à un discours conservateur qui a su accéder au pouvoir dès ses premiers balbutiements. La trêve accordée aux femmes n'a pu perdurer et les rapports de forces traditionnels ont repris leur place, si ce n'est plus que leur place.

Les discours conservateurs, haineux, violents et excluants qui étaient timides avant la révolution parce que réprimés, se sont exprimés dans la nouvelle république en toute liberté, et impunité. On entend les Imams prêcher que la maison est la véritable place des femmes, qu'elles représentent, en tant que tentation, un danger pour les hommes dans l'espace public, mais que de surcroît, elles étaient une concurrence illégitime pour les hommes sur le marché du travail.

La révolution de Janvier 2011, cet événement majeur dans l'histoire contemporaine de la Tunisie peut se révéler d'un grand intérêt scientifique pour ceux qui veulent analyser le territoire dans sa dimension genrée et établir le lien entre les changements de rapports de force sur l'usage de l'espace par les deux sexes. Envisager la discontinuité de la territorialité masculine qui pourrait s'avérer plus corrélée au contexte socio-politique qu'à des facteurs religieux ou culturels, permettrait de mieux appréhender l'ancrage du phénomène et ses subtilités.

Comment les femmes et les filles ont-elles vécu l'espace public du centre-ville de Tunis pendant et après la révolution ? Est-ce que les rapports de force ont changé ? Est-ce que les violences se sont amoindries ? Serait-il possible d'avancer que l'expression spatiale de la domination masculine a été momentanément bouleversée par la révolution de 2011, ce qui démontrerait une corrélation entre la territorialité masculine, les rapports de forces politiques et les régimes en place dans le pays ?

Le manque de volonté politique en Tunisie, ou de conviction véritable des droits des femmes rend toutes les initiatives hésitantes et difficiles à appliquer. Le discours officiel, malgré ses progrès, tout comme le discours religieux ou celui de l'enseignement, ne met pas en avant une égalité parfaite entre les sexes, mais une amélioration des conditions des femmes. Comment le

maintien ou le bouleversement de cette ligne politique, dans une approche qui toucherait à tous les enjeux socio-économiques et culturels dans le pays, pourrait-il permettre un usage équitable de l'espace public par les hommes et les femmes ?

Ce mémoire se structure autour d'une revue de la littérature qui aborde les thèmes de genre, de domination masculine, de violences sexistes, et de territorialité. Des sources contemporaines vont permettre une compréhension des enjeux et des dynamiques de la révolution Tunisienne et son contexte, et un nombre d'études et d'enquêtes Tunisiennes et internationales viendront éclairer la réalité quantitative et qualitative des violences sexistes notamment celles exercées dans l'espace public.

Le travail de terrain a consisté en une exploration des représentations et des usages de l'espace public d'un échantillon de femmes Tunisiennes par le biais d'entretiens semi-directifs et en retraçant leurs cartes mentales du territoire de recherche qui comprend le centre-ville de Tunis, un des théâtres les plus importants de la révolution de 2011.

Une analyse de photo de femmes et d'hommes dans l'espace public du centre-ville de Tunis complète l'analyse afin d'explorer mais aussi d'illustrer de manière comparative leur présence dans différents types de lieux et de passages.

Est employée tout au long de ce travail, une écriture inclusive qui permettra de pallier la prééminence linguistique masculine dans la langue française. Il existe plusieurs manières de le faire, le choix a été ici de recourir au « point milieu » ou « point médian » comme dans les exemples suivants :

- Un et Une : Un.e
- Tous et toutes : tous.tes
- Tunisiens et Tunisiennes : Tunisien.nes
- Auteur et Autrice : Auteur.trice

**Les femmes dans l'espace public, les limites de l'exception Tunisienne**

## *La Tunisie, de l'indépendance à la révolution*

« *Moi je suis optimiste, quand on parle de la Tunisie d'après Bourguiba, je dis... moi je crois que j'ai fait quelque chose de solide, qui tiendra après moi* » *Habib Bourguiba. Paris, 1972.*

Ce n'est pas l'histoire de la Tunisie de l'indépendance à la révolution qui m'intéresse ici. Ce qui m'intéresse c'est d'explicitier les choix politiques et les faits historique situés entre ces deux évènements majeurs, qui ont mené à une révolution populaire où la place des femmes et celle de leurs droits constituent une question aussi épineuse que primordiale.

Après la déclaration de son indépendance de l'Etat Français le 20 Mars 1956, un parti unique<sup>19</sup> a gouverné la Tunisie jusqu'à la révolution de 2011. *Habib Bourguiba* « *Le Combattant Suprême* » a régné en tant que « *Président à vie* »<sup>20</sup> jusqu'à ce que le président déchu, *Zine El Abidine Ben Ali*, appelé *ZABA*, lui succède en manouvrant un coup d'Etat médical<sup>21</sup>. Ce dernier a exercé 5 mandats successifs, en remportant les élections à chaque fois avec une majorité écrasante de plus que 95% des voix en tenant le pays d'une main de fer pendant 23 ans.

Avant lui, *Bourguiba* avait réprimé toute possibilité de pluralité politique dans le pays, allant jusqu'à ordonner un résultat plébiscitaire pour le Parti socialiste destourien lors des premières élections législatives pluralistes de 1981.<sup>22</sup> La fin de son règne a été marquée par une sénilité grandissante, une instabilité gouvernementale, une grande contestation islamiste et une multiplication des procès les condamnant jusqu'à la peine de mort<sup>23</sup>, tout cela a été accompagné par une importante crise économique.

En 1984, l'augmentation des prix des céréales et du pain, a provoqué des émeutes à travers le pays et une grande mobilisation d'un acteur de taille : *L'Union Générale des Travailleurs*

---

<sup>19</sup> Appelé successivement : Le Néo-Destour (1934) Le Parti socialiste destourien (1964) Rassemblement constitutionnel démocratique RCD (1988)

<sup>20</sup> 1975 - 18 mars - Habib Bourguiba fait modifier la Constitution et se fait proclamer président à vie par l'Assemblée nationale.

<sup>21</sup> Le président Habib Bourguiba, jugé incapable pour des raisons médicales d'exercer ses fonctions, est déposé par le Premier ministre, Zine El Abidine Ben Ali, qui lui succède.

<sup>22</sup> Chouikha, Larbi et Éric Gobe. *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance*. La découverte, 2015.

<sup>23</sup> Borsali, Noura. *30 ans après novembre 1987 : Illusions, désillusions et enseignements de l'Histoire*. Nawat 2017.

*Tunisiens UGTT*. La machine répressive du parti a riposté violemment et le bilan officiel après ce que les Tunisiens appellent le jeudi noir du 26 Janvier, s'éleva à plus que soixante-dix morts<sup>24</sup>.

Face à la *décomposition profonde des sommets de l'Etat bourguibien et la crise de succession*<sup>25</sup>, c'est relativement bien que la Tunisie a accueilli le coup d'Etat de ZABA du 07 Novembre 1987, légitimé par *l'illusion qu'il allait effacer les dernières années du bourguibisme et réformer le régime en donnant toute leur place aux différentes forces sociales et politiques*.<sup>26</sup>

ZABA communément appelé « *l'artisan du changement* », évoque dans le congrès du salut de juillet 1988, à la suite duquel un pacte national est signé y compris par les islamistes, un programme de changement englobant à la fois l'enracinement de l'identité arabo-musulmane et l'impératif de modernisation et de démocratisation, en manœuvrant un semblant de réconciliation syndicale et donnant une plus importante marge de manœuvre au mouvement islamiste nommé *Ennahdha* depuis 1989.

« *Enracinement et Modernité* »<sup>27</sup>, cette devise politique confirmée à cette occasion accompagnera les Tunisiens jusqu'à la révolution et aidera à maintenir le pouvoir en place, tout autant que l'image de la Tunisie paisible qu'on voit sur les cartes postales.

La paix entre le parti unique et les islamistes n'a pas su perdurer, et en 1992 ses leaders ont été à nouveau condamnés à la prison à vie, la rhétorique « *pas de liberté pour les ennemis de la liberté* »<sup>28</sup> permettra à *Ben Ali* de légitimer la répression auprès d'une grande partie des forces démocratiques, et de manière générale, la question sécuritaire et l'impératif de la « *Stabilité* » a servi à asseoir un contrôle total de la vie des citoyens et à mener la chasse aux contestataires notamment les syndicalistes, les militants gauche, et les féministes.

Ce parti, à l'origine politique, est *devenu petit à petit un ensemble de parasites qui ont gangréné l'appareil de l'Etat, et qui ont donné au régime son caractère répressif mais aussi corrompu*<sup>29</sup>. Il était désormais connu de tous.tes que les proches du parti et du palais usaient de

---

<sup>24</sup> Entretien de Béatrice Hibou, avec Sadri Khiari, « La révolution Tunisienne ne vient pas de nulle part » Khartala, 2011.

<sup>25</sup> Ibid

<sup>26</sup> Ibid

<sup>27</sup> Mohamed Mzali, Ministre de l'intérieur puis Chef de Gouvernement dans les années 80 sous Bourguiba

<sup>28</sup> Entretien de Béatrice Hibou, avec Sadri Khiari, « La révolution Tunisienne ne vient pas de nulle part » Khartala, 2011.

<sup>29</sup> Naccache, Gilbert. *Tunisie, une révolution en marche*. TV5 Monde, JT6H du samedi 9 avril 2011

chantage, de raquette, détournaient des fonds et se comportaient comme une véritable mafia exerçant son pouvoir grâce à un appareil policier omniprésent. Le régime n'a pas hésité à bafouer les droits les plus élémentaires de ses opposants, parmi eux les femmes qui représentent 23% des dossiers présentés à l'Instance de Vérité et de Justice IVD après la révolution. Leurs droits civiques, privés, à la santé, au travail ont été bafoués et certaines ont été torturées et violées.

Le régime de *Ben Ali*, qui n'avait pas de légitimité électorale et donc pas *d'autorité morale*, était de surcroît de plus en plus perçu comme *une autorité sans morale* ce qui a engendré des *frustrations, humiliations, sentiments d'irrespect pour soi et pour les autres dans toutes les classes sociales* <sup>30</sup>



Face à la dictature et aux profondes inégalités sociales et régionales qu'elle a maintenues, « *La Cocotte* » <sup>31</sup> chauffait de plus en plus et il fallait qu'elle éclate à un moment ou un autre. Elle a effectivement éclaté en 2008, à Gafsa, une zone minière frappée par le chômage et où les résultats peu transparents d'un concours de recrutement n'ont pas été acceptés. La ville a connu une réponse répressive démesurée et le mouvement a détonné dans les couches syndicales et contestataires qui ont affiché leur soutien à la ville assiégée.

Les cyber-activistes ont essayé dès le début des années 2000 de briser le silence et de défier la censure en investissant l'internet. L'apogée de leur lutte a été matérialisée dans la campagne *AMMAR 404*<sup>32</sup>, en référence au Not Found 404 auquel débouche toute recherche sur le web non désirée par le régime qui censurait les pages des opposants, Facebook, et interceptait même les

<sup>30</sup> Entretien de Béatrice Hibou, avec Sadri Khiari, « La révolution Tunisienne ne vient pas de nulle part » Khartala, 2011.

<sup>31</sup> Œuvre du plasticien Tunisien Halim Karabiben, 13e Biennale de Dakar, Mai 2018

<sup>32</sup> [https://www.rti.ci/actualite\\_article.php?categorie=afrique&id=5231&titre=tunisie-rsf-denonce-la-creation-par-decret-dun-gendarme-de-linternet&page=91](https://www.rti.ci/actualite_article.php?categorie=afrique&id=5231&titre=tunisie-rsf-denonce-la-creation-par-decret-dun-gendarme-de-linternet&page=91)

e-mails personnels sous prétexte de protéger la jeunesse des sites pornographiques et de l'embrigadement islamiste.

Mais il a fallu attendre le 17 décembre 2010 et l'immolation du Jeune marchand ambulancier humilié par les autorités, pour que l'onde de choc se propage. L'indignation a gagné à différents degrés toutes les villes du pays provoquant une mobilisation syndicale massive et la déferlante de la jeunesse dans les rues, armée de pierres et barrant les routes avec des pneus en flammes, puis relayant le tout sur *Facebook*<sup>33</sup>, transformé en un outil puissant de la révolution en Tunisie et dans le monde entier.



14 Janvier 2011 dans une rue de Tunis – Source : Wikimedia Commons.

Si la question de la pauvreté et des inégalités régionales est centrale pour les manifestant.es, elle n'en est pas l'explication principale. L'humiliation ressentie sous le poids de la dictature et de la corruption légitimées par les slogans de modernisation a été un moteur incontestable des révoltes<sup>34</sup>.

Les initiatives de réformes et les excuses de ZABA du 13 Janvier 2011 n'ont pas suffi à calmer les contestataires, les syndicats et l'opposition de tout bord, et il y a eu une quasi-unanimité<sup>35</sup> que le RCD et Ben Ali devaient « Dégager », que « *le régime doit tomber* » et qu'il est préférable de « *ne manger que du pain et de l'eau que d'être gouverné par lui* ». <sup>36</sup>

Après la grande manifestation qui a rassemblé 70 000 manifestant.es à l'*Avenue Habib Bourguiba* devant le Ministère des Affaires Intérieures mais aussi dans d'autres villes, ZABA et

---

<sup>33</sup> Dakhli, Leila. *Une Lecture De La Révolution Tunisienne*. Le Mouvement Social, 2011

<sup>34</sup> Entretien de Béatrice Hibou, avec Sadri Khiari, « La Révolution Tunisienne ne vient pas de nulle part » Khartala, 2011.

<sup>35</sup> Certain.es opposant.es ont appelé à accepter les propositions de réforme du président, prétextant que ce sont déjà des pas de géant et qu'il est difficile d'obtenir plus.

<sup>36</sup> En référence aux slogans de la révolution « Dégage », « Le peuple veut la chute du régime » et « Pain et eau, et plus de Ben Ali »

le plus clair de sa famille ont littéralement pris la fuite le 14 Janvier 2011, et le pays fût plongé dans l'euphorie, la fierté, l'inquiétude et la peur de l'insécurité. Le peuple a conquis la sphère publique, ses débats, ses divergences, ses contradictions, ses aspirations antagonistes, ses peurs et ses espoirs longtemps étouffés ont éclaté au grand jour, dans les rues, les médias, et les réseaux sociaux, notamment *Facebook*.

Neuf ans après et au jour d'aujourd'hui, on compte à l'actif des Tunisien.nes, cinq élections pluralistes, libres et transparentes, une nouvelle constitution<sup>37</sup>, neuf chefs de gouvernement, quatre présidents de la république, plusieurs attentats terroristes, deux assassinats politiques<sup>38</sup>, une nette dégradation dans la situation économique et un nombre incalculable de grèves, de marches et de manifestations.

Après la chute du régime, la bipolarité du débat politique a porté sur l'islamisation ou la laïcisation du pays, la question de « classes » et de régions est également centrale. Bourgeois.es, citadin.es, et habitant.es des zones côtières, sont opposés dans le discours dominant aux pauvres, ruraux, et habitant.es des zones intérieures, marginalisé.es économiquement et politiquement durant le règne du parti unique.

Les représentations de la révolution sont également divergentes, elle est perçue par une partie de la bourgeoisie comme une « révolution des gueux »<sup>39</sup>, elle est nommée « révolution de la charrette »<sup>40</sup> dans une allusion à la charrette de Mohamed Bouazizi, le marchand ambulant qui s'est immolé en Décembre 2010 en donnant un coup d'envoi aux manifestations.

---

<sup>37</sup> Constitution de la deuxième république, 26 Janvier 2014.

<sup>38</sup> Deux opposants de la gauche, Chokri Belaid et Mohamed Brahmi assassinés respectivement le 6 Février et le 25 Juillet 2013.

<sup>39</sup> Hmed, Choukri. *Le peuple veut la chute du régime*. Le Seuil, 2016

<sup>40</sup> Terme largement diffusé sur les réseaux sociaux pour désigner la révolution de gueux, lorsqu'il s'agit de s'insurger contre le terrorisme, les violences, l'instabilité politique, les incivilités, ou pour critiquer les propos ou les agissements de politicien.nes qui n'auraient jamais eu accès au pouvoir sans la révolution.

## *Féminisme d'Etat et droits des femmes*

« *Même si vous nous donnez le droit de vote, vos chaussettes seront raccommodées* ». Louise Weiss, 1936.

Véritable emblème de la Tunisie moderne et « *acte inaugural de la république naissante* »<sup>41</sup>, le Code du Statut Personnel appelé CSP<sup>42</sup>, a été promulgué quelques mois après l'indépendance<sup>43</sup>, avant la constitution de la première république<sup>44</sup>, et avant la république<sup>45</sup> elle-même. Le CSP a révolutionné par l'abolition de la polygamie, le remplacement de la répudiation par le divorce judiciaire et la suppression de l'institution du tuteur matrimonial, la structure de la famille Tunisienne et de la société entière. La famille élargie disparaît progressivement au profit de la famille nucléaire, et le patriarcat cède progressivement la place au couple parental.<sup>46</sup>

Le CSP, qui a été annoncé au peuple comme un « *Ijtihad* » c'est-à-dire comme une interprétation progressiste des textes religieux, n'a pas rompu explicitement avec le droit musulman de la famille<sup>47</sup> et est resté prudent quant à la tendance conservatrice de la société. Cela ne l'a pas empêché de séculariser la vie sociale, et dès la fin des années cinquante, les femmes ont obtenu des droits fondamentaux qui ont fait d'elles de nouvelles citoyennes, comme le droit au vote, au travail, à l'entreprise, à la détention d'un compte bancaire et aux déplacements sans autorisation préalable.

Une politique de planning familial a accompagné les réformes du CSP par la généralisation des contraceptifs via des campagnes d'envergures appuyées par l'UNFT<sup>48</sup> « *courroie de transmission des mots d'ordre du régime en milieu féminin* »<sup>49</sup> et la Tunisie va jusqu'à la

---

<sup>41</sup> *Femmes et République : un combat pour l'égalité et la démocratie*. Association Tunisienne des Femmes Démocrates, 2008.

<sup>42</sup> 1956 – 13 Aout

<sup>43</sup> 1956 – 20 Mars : Proclamation de l'indépendance

<sup>44</sup> 1959 - 1er juin : Adoption de la Constitution qui instaure un régime présidentiel.

<sup>45</sup> 1957 - 25 juillet : Abolition de la monarchie. Proclamation de la république. Habib Bourguiba est élu président de la République Tunisienne par l'Assemblée constituante.

<sup>46</sup> Sophie Bessis, *Le féminisme institutionnel en Tunisie*, Clio. Femmes, Genre, Histoire, 1999.

<sup>47</sup> Ibid

<sup>48</sup> Union Nationale de la Femme Tunisienne fondée en 1956, année de l'indépendance

<sup>49</sup> Bessis, Sophie. *Le féminisme institutionnel en Tunisie*. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 1999.

légalisation de l'avortement en 1973, libérant ainsi les femmes des grossesses répétées, des naissances non désirées et de la fatalité de la reproduction.

Cette émancipation a été fortement contestée par les religieux, et ces derniers se sont vus dépourvus de tout pouvoir par *Bourguiba* qui est allé jusqu'à la suppression de la fameuse et historique université théologique « *Zitouna* ». La nouvelle situation des femmes Tunisiennes n'a pas cessé de paraître radicale pour beaucoup de Tunisiens<sup>50</sup> notamment pour les juges qui, encouragés par l'ambivalence du texte juridique, affirment par une jurisprudence de 1966, le « *Fikh*<sup>51</sup> » comme référence en cas de lacune ou difficulté d'interprétation des textes législatifs<sup>52</sup>

*Bourguiba*, « *l'inlassable avocat de l'émancipation des femmes* »<sup>53</sup>, y voyant un puissant levier pour la modernisation du pays a incité les Tunisiennes à se débarrasser du Safsari, le voile citadin traditionnel, en le traitant de « *misérable chiffon* » et « *d'épouvantable linceul* ». Mais le président « *féministe* » s'est montré prêt à céder sur les droits des femmes dès les années 70 face au renforcement du mouvement islamiste et la nécessité de réprimer les contestations de plus en plus virulentes des mouvements de gauche. « *Il n'est pas nécessaire que la femme exerce une activité rémunérée* » a-t-il déclaré en 1976, balayant d'un trait un discours d'émancipation qu'il a tenu pendant vingt ans, et stoppant toute réforme pouvant déplaire aux islamistes.

C'est aussi dans les années 70, que le premier mouvement féministe indépendant du régime est né<sup>54</sup>, loin du « *féminisme* » modéré et à visée nationaliste, les nouvelles militantes ont commencé à débattre du corps, de la sexualité, des violences faites aux femmes, et de démocratie, elles ont même critiqué les dispositions discriminatoires du CSP. Dans les années 80, et face à la montée de plus en plus importante de l'islamisme, les droits des femmes ont été mis de côté, et les féministes se sont mises sur la défensive pour se contenter de défendre les acquis. Le CSP est devenu la ligne rouge qui sépare les modernistes des progressistes.<sup>55</sup>

---

<sup>50</sup> Bessis, Sophie. *Le féminisme institutionnel en Tunisie*. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 1999.

<sup>51</sup> Jurisprudence Islamique

<sup>52</sup> Darghouth Medimech, Aziza. *Droits et vécu de la femme en Tunisie*. L'Hermès, 1992.

<sup>53</sup> Bessis, Sophie. *Le féminisme institutionnel en Tunisie*. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 1999.

<sup>54</sup> Le Club culturel Tahar Haddad d'étude de la condition des femmes (1977), puis la création de l'association Tunisienne des Femmes Démocrates ATFD en 1989

<sup>55</sup> Bessis, Sophie. *Le féminisme institutionnel en Tunisie*. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 1999.

Quand ZABA a manœuvré son coup d'Etat pour remplacer un *Bourguiba* sénile et impuissant, les bruits courent que « *Bourguiba est parti, fini le code du statut personnel* » ou encore qu'il y aurait un « *renoncement à la monogamie et une éventuelle institution d'une bigamie restrictive* ». <sup>56</sup>

Dire que *Bourguiba* est perçu comme l'unique défenseur des droits des femmes, mais surtout comme un rempart contre un retour sur les acquis, désormais possible avec sa destitution. ZABA, « *l'artisan du changement* » n'a pas tardé à critiquer les « *dérives laïcisantes de Bourguiba* » <sup>57</sup> et à annoncer le retour aux valeurs arabo-musulmanes. Il a donné par conséquent le coup d'arrêt aux réformes émancipatrices. Il n'a définitivement rompu avec les islamistes que pendant les années 90, c'est là que les Tunisiennes ont pu voir un ensemble de nouvelles réformes importantes du CSP se mettre en place, ainsi qu'une répression plus importante des violences qui leurs sont faites <sup>58</sup>, mais cela avait un prix : le pouvoir les appelait à participer au changement. Elles sont « *sommées d'acquitter le prix en faisant preuve qu'elles sont dignes et en soutenant les politiques et les réformes du pouvoir* » <sup>59</sup> et donc à l'aider à se maintenir en place. Il découle de cette politique vaseuse et de la devise toujours à la mode d'*Enracinement et Modernité*, des pratiques institutionnelles fort contradictoires : comme l'interdiction du voile d'un côté, et le pouvoir démesuré de la police des mœurs de l'autre.

Malgré ce « *Féminisme d'Etat à géométrie variable* » comme le décrit Sophie Bessis, le régime n'est pas prêt à accorder l'égalité totale qu'une minorité revendique. Une minorité notamment représentée par *l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates* qui dénonce déjà en 1994 l'ambiguïté du pouvoir et l'oppression patriarcale des femmes, et qui va s'opposer au régime et militer dans les premières lignes jusqu'à la révolution.

La lutte contre l'extrémisme et la promotion des droits des femmes sont devenues un alibi de taille pour le parti unique qui tenait à se maintenir en place. Les droits des femmes sont érigés en emblème de la « *singularité Tunisienne* » <sup>60</sup>, le pays exhibe à tout bout de champ une

---

<sup>56</sup> Borsali, Noura. *30 ans après novembre 1987 : Illusions, désillusions et enseignements de l'Histoire*. Nawaat 2017.

<sup>57</sup> Bessis, Sophie. *Le féminisme institutionnel en Tunisie*. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 1999.

<sup>58</sup> Ibid

<sup>59</sup> Ibid

<sup>60</sup> Ibid

iconographie de *LA* femme Tunisienne moderne et fait de ses droits sa meilleure carte visite.<sup>61</sup> Standard normatif positif et femme type, *LA* femme Tunisienne est toujours désignée au singulier ; attachée aux traditions mais émancipée, vertueuse, elle préserve sa virginité pour le mariage<sup>62</sup>, dévouée, elle s'occupe de sa famille, moderne, elle contrôle ses naissances, travailleuse et studieuse, elle obtient les plus hauts diplômes et occupe les postes les plus élevés, patriotique, elle participe à la vie politique et soutient le régime en place. Un régime qui avait une politique sécuritaire, qui opprimait l'opposition et la liberté d'expression, maintenait les disparités sociales et surtout régionales, et envoyait les femmes dans des missions à l'étranger pour défendre son image.

Parmi ces femmes mascottes, l'ex Première dame Leila Trabelsi, qui a présidé l'*Organisation de la Femme Arabe OFA* depuis le 3 Mars 2009, le centre de la femme arabe pour la promotion et la recherche, les conférences nationales de l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes et le Congrès Mondial des Femmes Chefs d'entreprises, et aussi l'association Basma, pour la Promotion de l'Emploi des Handicapés et nombre d'œuvres de solidarité et de charité.

Dans les représentations des Tunisiennes, elle incarnait le mal à elle seule, faisant office de marraine du système mafieux qui s'est installé en Tunisie,<sup>63</sup> elle faisait objet de rumeurs, de médisances et de blagues sexistes par lesquelles on visait *LA* femme, cette femme Tunisienne chère au régime, et le régime lui-même<sup>64</sup>.

Leila Trabelsi elle-même, figure féminine la plus puissante du pays n'aurait pas été épargnée par l'instrumentalisation du pouvoir : son mari n'était pas dérangé qu'elle soit perçue comme « *la méchante* » par l'opinion publique, et aurait joué à la victime de son épouse.<sup>65</sup> Cette thèse pourrait se confirmer avec le fameux dernier discours du président déchu, du 13 Janvier 2011, où il déclare : « *On m'a induit en erreur.* »

---

<sup>61</sup> Ibid

<sup>62</sup> Malek Chebel, *L'esprit de sérail, mythes et pratiques sexuels au Maghreb*. Editions Payot, 2003

<sup>63</sup> Catherine GRACIET et Nicolas BEAU, *La régente de Carthage, Main basse sur la Tunisie*, La découverte, 2010.

<sup>64</sup> Entretien de Béatrice Hibou, avec Sadri Khiari, « *La révolution Tunisienne ne vient pas de nulle part* » Khartala, 2011.

<sup>65</sup> Sihem Ben Sedrine citée par Nicolas Beau dans *La régente de Carthage, Main basse sur la Tunisie*, La découverte, 2010.

Après la révolution, un des premiers débats d'envergure a tourné autour de la nouvelle constitution de la deuxième république. Son premier article a été un des principaux enjeux de ce débat, et les constituant.es ont décidé finalement de garder celui de la première république qui, fraîchement indépendante de l'Etat Français<sup>66</sup> annonce la rupture avec le colonisateur dans un retranchement identitaire affirmé en proclamant la Tunisie « *un Etat libre, indépendant et souverain ; sa religion est l'Islam, sa langue l'arabe et son régime la république.* »

En 2011, la colonisation est déjà relativement loin et le peuple a fait sa révolution. Evoquer le terme « Etat » pour résumer la nation a été jugé totalitaire par une frange de la société civile qui voulait le remplacer par le terme « république » en s'interrogeant si cette dernière a une langue, et une religion<sup>67</sup>. Mais l'assemblée constituante, après une surenchère des Islamistes qui voulaient instaurer un état islamique, cherche des compromis et décide de limiter les dégâts et de garder cet article dans la constitution de la deuxième république<sup>68</sup>, en prenant le risque d'une ambivalence qui donnera lieu à diverses interprétations favorables à un camp ou à un autre. Cet enjeu transparait parfaitement dans l'incapacité de l'assemblée à trouver les compromis nécessaires afin mettre en place une cour constitutionnelle, qui aura pour mission de trancher sur de telles ambivalences.

Les débats importants qui ont opposé les islamistes aux séculaires, nommés « *les orphelins de la France* » par les conservateur.trices, ont pour principal enjeu « *le mode de vie des Tunisiens* » dont l'emblème n'est autre que « *LA femme Tunisienne* ». Ce stéréotype dominant d'une femme libre et moderne mais vertueuse et dévouée qui a été défendu depuis l'indépendance, incarne la modernité de la Tunisie, mais aussi son attachement aux valeurs arabo-musulmanes, il est de facto le champ de bataille des tractations idéologiques postrévolutionnaires. Les femmes portent désormais sur leurs épaules le poids du devenir de la nation, et leurs droits constituent le nerf de guerre de ce clivage.

Trois discours distincts se disputent désormais la question des droits des femmes. Le premier, féministe revendicateur est de plus en plus pluriel avec la naissance d'une nouvelle génération adoptant un discours intersectionnel et révolutionnaire. Le deuxième, séculaire, est variablement conservateur mais se retranche principalement sur la préservation des acquis. Enfin

---

<sup>66</sup> 1956 – 20 Mars : Proclamation de l'indépendance

<sup>67</sup> Projet de constitution de la deuxième république de la coalition de la société civile et du manifeste 20 Mars. 2011

<sup>68</sup> 2014 - 26 janvier : Adoption de la nouvelle Constitution par les députés de l'ANC.

le discours islamiste, qui dénonce l'éloignement des préceptes religieux et l'occidentalisation de la société, mais qui reste ambivalent sur la question des droits des femmes.

Un quatrième discours est né après une révolution motivée également par les grandes disparités sociales et régionales. Un nouveau corps de femme, ne portant ni l'habit de la modernité ni celui de l'islamisme, est apparu sur la scène politique après la révolution : celui de 'LA femme rurale'.



« En ce qui concerne la question féministe, ce que l'islamisme, l'arabisme et la gauche masculiniste partagent, c'est l'utilisation de l'argument des femmes rurales lorsque l'égalité et la liberté des femmes sont avancées tout en sous-estimant les droits des femmes non rurales et en considérant leurs demandes comme un luxe / occidental / capitaliste consumériste... » David Quinola – Profil FB



Pauvre, non instruite, bûcheuse, ayant la vie dure et les mains abimées, elle symbolise désormais les disparités sociales et régionales en Tunisie, par opposition aux femmes favorisées. Elle devient l'instrument d'une certaine mouvance de gauche, puis progressivement, celui des antiféministes, qui l'opposent aux *féministes bourgeoises instruites, européanisées et favorisées, coupées de la réalité du pays*, ne militant que pour les avantages de leur classe, et qui auraient soutenu l'ancien régime, avant et après la révolution.<sup>69</sup>

Statut Facebook de Monia Ben Jémia, Universitaire, Activiste Féministe et ex-présidente de l'association Tunisienne des Femmes Démocrates

<sup>69</sup> <https://lemonde-arabe.fr/29/04/2019/encore-une-gifle-pour-le-pseudo-feminisme-en-tunisie/>  
[https://www.international-alert.org/sites/default/files/Tunisia\\_WomenJendouba\\_FR\\_2017.pdf](https://www.international-alert.org/sites/default/files/Tunisia_WomenJendouba_FR_2017.pdf)

J'expliciterai plus loin, comment les femmes les plus défavorisées de la société sont devenues des figures qu'on oppose à celles qui auraient profité de l'ancien régime, qui le défendraient, et qui sont donc des complices fortement responsables de la dictature et de la marginalisation. La défense des droits des premières est devenue un prétexte pour dénigrer les deuxièmes, voire exercer des violences sur elles.

Malgré les tensions, ou grâce à elles, la Tunisie a tout de même avancé sur les droits des femmes après la révolution, notamment à travers l'instauration d'une parité verticale qui stipule une obligation d'alternance des hommes et des femmes sur les listes électorales pour les législatives en 2011 puis dans les municipales en 2018, mais surtout avec la grande avancée représentée par la promulgation d'une loi intégrale contre les violences faites en femmes en 2017. Ces lois ont couronné des luttes acharnées des féministes, soutenues relativement par une certaine classe politique qui vise à se démarquer de la mouvance islamiste, et soulevant à chaque fois les débats sur la liberté excessive<sup>70</sup> de *LA Femme Tunisienne*, et les disparités entre les femmes, qui dans leur majorité ne seraient pas concernées par ces droits.

Le discours de Kais Saïed<sup>71</sup> du 13 Août 2020 est venu attiser ce débat, en opposant le concept d'égalité à celui de justice et en remettant en question des décennies d'acquis qui n'auraient pas profité aux femmes les plus défavorisées, tout en dénigrant au passage, une soi-disant légitimité d'une classe féministe qui serait largement influencée par l'occident.

---

<sup>70</sup> CREDIF - Les représentations sociales des VFF chez les hommes, jeunes et adultes, 2018

<sup>71</sup> Président de la république Tunisienne depuis Octobre 2019

## *La révolution, une esthétique de l'individu, rôles et images des femmes*

« *Quand les hommes et les femmes ont reculé, je leur ai dit 'Foncez Derrière moi' et je les ai guidé.es en avant. Je leur ai dit, 'Avancez, Avancez !' » Aljiya Jedidi, Manifestation des femmes au bassin minier, Avril 2008.*

Si la révolution Tunisienne a été relativement violente, avec ces 129 morts et ces 634 blessés<sup>72</sup> et les 4282 dossiers relatifs à des violations de l'intégrité physique déposés auprès de l'IVD<sup>73</sup>, elle a également proposé une esthétique nouvelle, où la citoyenneté s'est exprimée dans l'espace public mais surtout sur Facebook à travers l'humour, la théâtralité, l'art, les manifestations chorégraphiées, mais aussi, la mixité. Les jeunes artistes, rappeurs notamment, mais aussi poète.sses, photographes, dessinateur.trices, ont diffusé l'information, ils ont donné à voir et à comprendre l'univers de la révolution<sup>74</sup>.

L'individu est mis en avant, grâce à une liberté d'expression qui n'a pas propagé que les slogans des partis et des syndicats, mais ceux des jeunes qui prenaient la parole pour partager leurs humeurs, blagues, attentes, poésies, photographies et caricatures.

La révolution a largement transformé l'espace public des villes, notamment celui du centre-ville de Tunis pendant les mois qui suivirent le départ de ZABA : manifestations pacifiques, évènements culturels et rassemblements envahirent les rues. Après les années de répressions où un groupe de personnes ne pouvait se réunir dans *l'Avenue Habib Bourguiba*, l'artère principale est devenue un ensemble de cercles de débats, on arrivait avec des pancartes, des slogans, et on s'arrêtait pour débattre avec des inconnu.es.

---

<sup>72</sup> Selon la liste publiée le 8 Octobre 2019 par la commission des martyrs et blessés de la révolution, liste contestée par les familles des blessés et des martyrs et par la société civile qui lutte depuis 8 ans pour la publication de cette liste devenue un véritable enjeu politique à échelles nationale et régionale.

<sup>73</sup> Instance Vérité et Justice, Rapport Final Intégral, 2018.

<sup>74</sup> Leyla Dakhli, Une Lecture de la Révolution Tunisienne, La Découverte, 2011.

Les femmes ont assumé tout au long de cette période divers rôles : si elles ont cuisiné pour les comités citoyens de protection des quartiers qui traquaient aussi bien la police que les délinquants, elles ont été également en première ligne, sur les épaules, dans les danses, sous les bombes lacrymogènes, et sous les coups des policiers. Des images de femmes qui protestent dans la rue, aux côtés des hommes mais aussi sur leurs épaules, défiant les normes sociales qui rejettent la proximité entre les sexes dans l'espace public, ont parcouru le monde constituant des cartes postales de la révolution et faisant la fierté d'une frange considérable des Tunisiens.

Aux prémices de la révolution et lors des révoltes du bassin minier en 2008, les femmes ont, outre leur participation quotidienne aux mouvements contestataires, été initiatrices de deux événements majeurs : un Sit-in de femmes à Oum Laarayes en Janvier où elles avaient installé des tentes dont les images ont parcouru le pays<sup>75</sup>, et la marche des femmes en avril suite à une vague d'arrestations dans la ville assiégée par le pouvoir, une marche mixte mais guidée par des femmes dont *Aljiya Jedidi* devenue une icône internationale<sup>76</sup>.



Maya Jribi, première secrétaire générale d'un parti politique en Tunisie sur les épaules le 14 Janvier 2011. Source Inconnue



Aljiya Jedidi guidant la marche des femmes. Source : Facebook

<sup>75</sup> Sami Tlili, Réalisateur du documentaire 'Maudit Soit le Phosphate' sur les révoltes du bassin minier.

<sup>76</sup> Ibid

Le premier communiqué officiel de soutien avec les mouvements contestataires de cette zone pauvre et marginalisée a été celui de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates, association féministe constituée par des femmes instruites et citadines. Les féministes se sont tout de suite et dès 2008 engagées auprès des révolutionnaires. Plus tard, elles ont fait des visites de solidarité dans les régions les plus touchées par la répression et se sont rangé du côté des blessées et des familles des martyrs<sup>77</sup>. Elles n'ont pas tardé à exiger une égalité effective entre les sexes, mais aussi entre les régions : « *Egalité, Egalité, pour les femmes et pour les régions* »<sup>78</sup>.

Une des plus grandes transgressions exercées par les femmes dans l'espace public a sans doute été leur participation aux funérailles. Dans la culture musulmane, les funérailles sont une affaire d'hommes, les femmes n'ont le droit d'aller au cimetière que le lendemain de l'enterrement. A Kasserine, en 2011, la police a empêché les hommes de sortir inhumer les dépouilles des martyrs sous peine d'exécution. Les femmes le firent à leur place, le vécurent comme une violence, mais elles ouvrirent la porte à la présence féminine dans les funérailles. L'assassinat de Chokri Belaid, figure emblématique de la gauche Tunisienne et opposant notoire des islamistes, a été à l'origine d'une grande colère populaire en Février 2013 et son inhumation a connu une mixité spectaculaire, une véritable première qui a attiré les foudres des conservateurs.

Après Chokri, la famille révolutionnaire a vu partir en Janvier 2020 l'activiste Lina Ben Mhenni disparue à l'âge de 36 ans. La jeune blogueuse avait sillonné le pays pour faire éclater la vérité de l'ancien régime sur la toile et mettait en avant une approche féministe et droit-de-l'hommiste. Ses funérailles, nationales et spectaculaires, constituent un évènement majeur dans l'histoire des Tunisiennes, qui, présentes en masse, ont osé chanter au cimetière, et ont, grand sacrilège, porté le cercueil sur leurs épaules pour faire ainsi intrusion dans un



*Des femmes portant le cercueil aux funérailles de Lina Ben Mhenni. Source : Facebook*

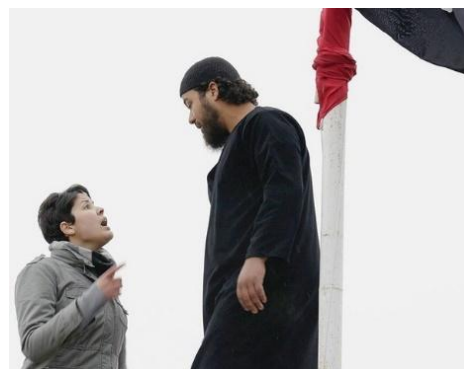
---

<sup>77</sup> Ibid

<sup>78</sup> Slogan de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates porté à l'occasion du 08 Mars et au 13 Août.

domaine exclusivement masculin et le bouleverser, à la grande indignation populaire qui a surtout marqué les réseaux sociaux.

Il aurait été impensable dans un pays qui accepte mal l'expression du corps féminin et la proximité entre les sexes de s'extasier devant des femmes portées sur les épaules, et dansant sous les bombes lacrymogènes. Et pourtant, une grande partie des Tunisiens, a accepté voire applaudi des expressions de corps féminin pendant la révolution, le plus marquant serait le cas de *Khaoula Rachidi*, devenue une égérie du patriotisme et du courage de LA femme Tunisienne, après s'être opposée physiquement à un salafiste qui voulait remplacer le drapeau national par le drapeau noir dans l'enceinte de l'université. Sortant de son rôle traditionnel, elle escalade le mur en Mars 2012 et s'oppose à un homme, risquant sa propre sécurité. Elle fût honorée par son université et par le Président de la République.



Source : LaCroix



Comme étayé dans les chapitres précédents les droits des femmes sont au cœur des tractations sociales et politiques, et leurs corps sont plus que jamais des étendards des courants idéologiques qui traversent le pays. Le Hijâb, indicateur de l'audience du mouvement islamiste depuis les années 80<sup>79</sup> s'est largement répandu après le départ de ZABA qui l'avait complètement interdit. Il suscite depuis la révolution un débat public souvent violent. Les corps des femmes, et leurs choix vestimentaires sont plus que jamais perçus comme un positionnement politique et un curseur de l'islamisation de la société.

Et c'est par opposition à ce voile islamique que les bourgeoises séculaires ont sorti le Safsari citadin de son tiroir<sup>80</sup>, où il a été rangé par décision politique après l'indépendance. Elles l'ont dépoussiéré et l'ont remis à l'ordre du jour notamment lors des journées nationales des droits des femmes et pendant les grands débats qui les concernent : « *ceci est notre voile Tunisien, votre voile est venu d'ailleurs, d'Afghanistan, d'Iran ou d'Arabie Saoudite* ». Les différentes

<sup>79</sup> Darghouth Medimech, Aziza. *Droits et vécu de la femme en Tunisie*. L'Hermès, 1992.

<sup>80</sup> Bessis, Sophie. *Le féminisme institutionnel en Tunisie*. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 1999.

forces en place, d'influences nationales et internationales se disputent le territoire en se disputant les corps des femmes, devenues une question géopolitique à part entière par leur simple visibilité dans l'espace public. S'ajoute à ces deux corps, celui de LA femme rurale, portée sur un piédestal, provoquant éloges et poésies, symbole de la persévérance et du sacrifice, que des qualités féminines.



**Jamel Saber**  
22 juin 2017 · 🌐

Femme rurale tunisienne ... et fière d'être ... respects .

👍❤️ 143 14 commentaires  
49 partages

👍 J'aime 🗨️ Commenter ➦ Partager

Afficher 4 autres commentaires

**Traqui Ben Mahmoud** tres belle machallah  
J'aime · Répondre · 2 ans

**Goffidene Kassar Henidi** Hathi mra oualla blech  
J'aime · Répondre · 2 ans

**Amina Hached** Qu en dites vous de celle la ????? Elle met encore plus en valeur la femme rurale et sa magnifique tenue

***Domination masculine, discrimination et violences sexistes***



l'islam a enraciné les anciennes croyances de la complémentarité foncière du féminin et du masculin.<sup>83</sup>

Rattaché inévitablement à la sexualité et à la reproduction, le corps féminin, a été et continue à être un champ de croyances, de théorisations et de discours, il nécessite contrôle et surveillance<sup>84</sup>. Une démarche discursive, qui de l'antiquité jusqu'à nos jours, de l'orient à l'occident, a fait des femmes un deuxième sexe<sup>85</sup> essentiellement inférieur, indéniablement châtré, dont l'imperfection le prive des qualités viriles de la force du corps et de l'esprit.

Cette « pensée de la différence » entretient et légitime un ordre de domination patriarcale<sup>86</sup> qui instaure la subordination du féminin au masculin et assigne aux deux sexes des natures, des aptitudes et des rôles différents. Les aptitudes féminines sont rattachées aux tâches reproductives, au « prendre soin », au don de soi, au sacrifice et à la douleur. Servir son père, son frère, puis son mari et enfin son fils est une destinée naturelle et héritée. A lui le pouvoir et les affaires publiques, l'art, la littérature, la politique. À lui la cité.

Reposant sur des systèmes de représentations qui confèrent aux hommes autorité sur les femmes, la domination est apprise lors de la socialisation<sup>87</sup>, elle est naturalisée et intégrée dès l'enfance. Malgré les luttes féministes, les avancées scientifiques et la libération des mœurs, la domination masculine ne fléchit pas. Entretien et défendue par les dominants qui protègent leurs privilèges, mais aussi par les modes de reproduction de la situation de dominé,<sup>88</sup> elle se manifeste dans tous les rapports sociaux, tous les espaces et toutes les formes de production.

Il a fallu que les femmes luttent pour accéder à l'éducation<sup>89</sup>, à la propriété<sup>90</sup>, au droit d'avoir un compte bancaire, au droit de vote<sup>91</sup>, au droit de disposer de leurs corps<sup>92</sup>, au droit de travailler

---

<sup>83</sup> Bouhdiba, Abdelwaheb. *La sexualité en Islam*. PUF 1975

<sup>84</sup> Cardi, Coline et Chiara Quagliariello. *Corps maternel, Encyclopédie critique du genre*. 2016.

<sup>85</sup> DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe* (1949). T. I : Les faits et les mythes suivi de T. II : L'expérience vécue. Paris : Gallimard, 1997.

<sup>86</sup> Héritier, Françoise. *Masculin féminin. La pensée de la différence*. Odile Jacob, 1996.

<sup>87</sup> Bourdieu, Pierre. *La domination Masculine*. Paris : Seuil, 1998.

<sup>88</sup> Ibid

<sup>89</sup> Sylvain Maréchal, projet de loi pour interdire l'enseignement de la lecture aux femmes, 1801.

<sup>90</sup> « Elle héritera conjointement avec lui, soit de la totalité de la masse successorale, soit du reliquat, suivant la règle de l'attribution à l'héritier masculin d'une part double de celle revenant aux femmes. » Code du Statut Personnel Tunisien, Art 119.

<sup>91</sup> Obtention du droit de vote par les Saoudiennes en 2015.

<sup>92</sup> Simone Veil, 1975

et d'exercer le pouvoir, et elles continuent à le faire, non sans résultat, à travers des luttes féministes qui prennent des formes et des référentiels différents.

Reposant sur l'exclusion des femmes de la prise de décision et des cercles de pouvoirs, qu'ils soient spirituels, scientifiques, politiques ou économiques, la domination masculine contrôle les corps des femmes en tant que corps reproductifs et productifs d'humain, et de ressources. Par le biais du contrôle de la sexualité, des mœurs et de la reproduction des femmes, par les injonctions faites sur leurs habits, leurs allées et venues, leur apprentissage et leurs pensées les plus intimes, les femmes ont été maintenues dans une position de subordonnées apprenant à le rester d'une génération à une autre.

L'étude sur les représentations sociales des violences faites aux femmes chez les hommes, jeunes et adultes réalisée par le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF) en 2018, a révélé que la population masculine Tunisienne entretient une symbolique des femmes ambivalente et mitigée, entre une image emblématique et une image négative où s'imbriquent religion, tradition, liberté et modernité. Dans sa représentation positive elle est d'une part, la mère asexuée et sublimée, et d'une autre la fierté de la nation comme étant une moitié agissante de la société, réussissant ses études et occupant des postes dans plusieurs domaines. Son image négative est essentiellement rattachée au corps hypersexualisé, source de déshonneur et faible tout comme sa personnalité.

Cette représentation concorde avec la politique entretenue en Tunisie depuis l'indépendance et explicitée dans les chapitres précédents. Le régime ayant mis en avant les droits des femmes, tout en maintenant un discours d'attachement et d'enracinement dans la culture arabo-musulmane, a créé de toute pièce LA femme Tunisienne, moderne, émancipée, mais dévouée et chaste, respectueuse des valeurs de la nation. L'étude révèle également que les femmes, '*forteresses identitaires*', sont dépositaires de l'ambivalence identitaire relevée chez les hommes notamment les plus jeunes.

Ces derniers trouvent les filles Tunisiennes trop libérées, et estiment qu'il y a un surplus de droits qui leur sont accordés. Ils expliquent les violences sexistes par l'*humiliation* des hommes face à une domination féminine qui n'est pas naturelle et qui les prive de leurs droits. Les hommes se sentiraient humiliés par les droits excessifs des femmes, tout comme ils ont été

humiliés par la dictature et la corruption légitimés par les slogans de modernisation.<sup>93</sup> Il faut dire que les droits des femmes, ont été au cœur de ces slogans. Il me paraît légitime de dire à ce niveau, que les hommes ont vécu « *une double humiliation* »<sup>94</sup>, celle d’être gouvernés par des corrompus, et celle de perdre leur domination sur les femmes à cause de ces mêmes corrompus, et pour que ces derniers puissent continuer à l’être.

---

<sup>93</sup> Entretien de Béatrice Hibou, avec Sadri Khiari, « La Révolution Tunisienne ne vient pas de nulle part » Khartala, 2011.

<sup>94</sup> Ibid

## *Les violences, expression et moyen de domination*

*« ...Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand ! », S4.V34.*

Manifestation extrême de la domination masculine et de l'ordre patriarcal, les violences faites aux femmes, appelées également violences sexistes, constituent non seulement une conséquence de la domination, mais aussi une cause qui l'alimente et qui la fait perdurer. Je développerai dans ce qui suit, ce lien intrinsèque, entre les violences sexistes et la domination masculine.

Les définitions de ces violences spécifiques varient selon les courants de pensées, les institutions et les pays qui en traitent, selon le positionnement idéologique, et le degré d'engagement pour l'émancipation des femmes. Je vais me référer ici à la définition suivante : *« l'ensemble des violences, qu'elles soient verbales, physiques ou psychologiques, interpersonnelles ou institutionnelles, commises par les hommes en tant qu'hommes contre les femmes en tant que femmes, exercées tant dans les sphères publiques que privées »*<sup>95</sup>. Je vais employer dans ce mémoire le terme « violences sexistes » pour souligner davantage la dimension socialement structurée, genrée, discriminatoire, et haineuse de cette pratique. Les violences sexistes, mondialement répandues<sup>96</sup>, traversent les âges, les catégories socio-économiques et les sociétés en visant les femmes parce qu'elles sont des femmes.

Elles varient et s'imbriquent selon le degré de vulnérabilité de la femme, son âge, sa race, sa religion et sa sexualité. Multifformes, elles constituent un double continuum<sup>97</sup> qui relie par un fondement commun différentes formes de violences qui sont perpétuées dans des espaces indissociables et inter-liés et peuvent donc se matérialiser dans un regard menaçant, une image dégradante, une insulte, une privation, une gifle, un viol ou une déféstration et se produire dans la sphère intime, privée ou publique, donc dans un lit, ou sous l'hémicycle d'un parlement.

---

<sup>95</sup> Simonetti, Ilaria. *Violence (et genre), Encyclopédie critique du genre*. Paris : La Découverte, 2016.

<sup>96</sup> « Une femme sur trois dans le monde est victime d'agressions physiques ou sexuelles. » OMS, Etude dans 80 pays, 2013.

<sup>97</sup> Kelly, Liz. *The continuum of sexual violence*. London: Palgrave Macmillan, 1987.

Justifiées dans les représentations sociales par les conditions économiques, les conflits conjugaux, le stress, la nature masculine et la violence communautaire ou institutionnelle<sup>98</sup>, les violences sexistes, systémiques et inter-liées, ne sont pas fondées sur des « *fantasmes individuels* », ni des « *systèmes idéologiques construits* »<sup>99</sup>, mais sur la domination masculine, et plus précisément sur son moteur fondamental : la bicatégorisation sexuelle, où, se méfiant de ce qui est différent, on cultive « *le rejet, l'intolérance, la répulsion, le mépris, et la haine* ». La cohésion, la sécurité et la prééminence absolue de ce qui est considéré comme identique à soi, suppose la destruction de tout ce qui s'y oppose.<sup>100</sup>

Françoise Héritier décompose les besoins et les affects qui s'articulent autour de l'altérité sexuelle pour donner lieu aux violences de genre, et montre comment ces violences sont règlementées par la morale, l'éthique et la loi. Cela transparait dans les lois permissives, qui au nom des crimes d'honneurs, des crimes passionnels, où les femmes « l'ont bien cherché » et où les hommes sont des victimes blessées dans leur dignité ou leur amour, réduisent les violences au silence et à l'invisibilité, les justifient et garantissent l'impunité qui les nourrit, afin de ne pas déranger la domination en place.

Si les féministes ont commencé à parler des violences sexistes dès le milieu du siècle dernier, la communauté internationale a tardé à les condamner ouvertement. Ainsi c'est à partir du début des années 90, que les violences fondées sur le genre sont admises comme une violation des droits fondamentaux,<sup>101</sup> elles sont devenues une préoccupation universelle, sans pour autant arriver à généraliser les mesures nécessaires à les éradiquer.

Dans les discours populaires, féminins comme masculins ; les violences sexistes sont expliquées et justifiées par la vengeance du mari trompé, par la punition de la femme désobéissante ou par la nécessité de se protéger du vice des *provocatrices*<sup>102</sup>. Elles sont naturalisées comme faisant partie intégrante de la masculinité, « *Autant la violence féminine est une transgression, autant la violence masculine est "légitime", une affaire d'hommes.* »<sup>103</sup>

---

<sup>98</sup> Les représentations sociales des Violences Faites aux Femmes chez les hommes, jeunes et adultes, CREDIF, 2018.

<sup>99</sup> Héritier, Françoise. *Quels fondements de la violence ?* Cahiers du Genre, 2003.

<sup>100</sup> Ibid

<sup>101</sup> La Conférence mondiale de Pékin sur le statut des femmes, 1995.

<sup>102</sup> Les représentations sociales des Violences Faites aux Femmes chez les hommes, jeunes et adultes, CREDIF, 2018.

<sup>103</sup> Françoise Héritier, 2002

Les femmes, infantilisées par leur manque<sup>104</sup>, n'atteignant jamais la sagesse et la force de l'esprit, nécessitent éducation continue et discipline. Par la légitimité d'une autorité comme celle exercée sur les enfants qu'il faut discipliner, les femmes peuvent être corrigées, c'est d'ailleurs dans ce contexte que la violence physique contre les épouses est recommandée dans le Coran. « *...Il faut comprendre qu'il y a des moments où la femme mérite d'être battue, tellement elle est dépendante et pas indulgente ... un homme a le droit d'utiliser la force si la femme se comporte mal...* »<sup>105</sup>

Si les violences sexistes résultent des inégalités et des discriminations dont sont victimes les femmes, elles sont également un instrument qui maintient ces inégalités et ces discriminations, qui aide à les produire et les reproduire.<sup>106</sup> Les Nations Unies admettent que les violences sexistes, « *problème de santé publique* », affectent la santé physique et psychique des femmes, les privent d'une véritable autonomie économique et limitent leur participation communautaire et politique. Les violences sexistes rendent également les femmes plus vulnérables à de nouvelles violences, elles les maintiennent dans un état de peur, donc de dépendance face au sexe dominant et alimentent ainsi leurs propres fondements : la hiérarchie et la domination. « *La violence, et son corollaire la menace de la violence, contribuent à renforcer des modalités de contrôle social exercé sur les femmes par les hommes.* »<sup>107</sup>

Le traitement des violences sexistes a mené les féministes et après elles les législateurs à les fragmenter en sous catégories qui varient selon leur nature (psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, politiques...), leur auteur, et leur sphère (privé / publique). Si cette fragmentation a permis de faire la lumière sur l'aspect multiforme des violences, les qualifier pour un meilleur plaidoyer et une meilleure réponse, elle aurait également contribué à diluer le problème en brisant le lien entre ces catégories qui en constituent le continuum<sup>108</sup>. Si je m'intéresse essentiellement aux violences sexistes dans la ville de Tunis, avec un intérêt particulier pour celles vécues dans la sphère publique, je continue à les considérer en tant que continuum qui vulnérabilise les femmes dans l'espace public et y assoit la domination masculine.

---

<sup>104</sup> Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, article « Génération ».

<sup>105</sup> Les représentations sociales des Violences Faites aux Femmes chez les hommes, jeunes et adultes, CREDIF, 2018.

<sup>106</sup> Soriano, Michèle. *Citoyenneté et formes de violence. La violence de genre en Amérique latine*, 2014.

<sup>107</sup> Jalna Hanmer, 1970

<sup>108</sup> Baldeck, 2019

## *Discriminations et violences en Tunisie, focus sur l'espace public*

*« Même si sa fille nous insulte, Rached Ghannouchi n'en est pas responsable, elle est mariée, c'est son mari qui est responsable d'elle »*

Le Président de la République Tunisienne Béji Kaid Essebssi (2014-2019), parlant de Soumaya Ghannouchi, activiste islamiste fille et épouse de leaders islamistes.

Malgré les grandes avancées qu'ont connues les droits des femmes en Tunisie, ces dernières restent discriminées dans le discours politique mais aussi dans les textes de lois, le plus criant étant le droit à l'héritage : les femmes héritent la moitié de la part des héritiers de sexe masculin, conformément à la loi islamique. Cette discrimination fait objet d'une revendication féministe fortement contestée et portée essentiellement par l'*Association Tunisienne des Femmes Démocrates* (ATFD) depuis sa naissance. Elle a été pointée, entre autres atteintes, dans le rapport de la Commission des Libertés Individuelles et de l'Égalité COLIBE créée en 2017 par le Président *Béji Caied Essebssi*.

En Tunisie, 26,6 %<sup>109</sup> des femmes sont actives en dehors du foyer, et elles sont moins payées que les hommes<sup>110</sup>. Il n'existe pas d'études sur les heures que ces femmes consacrent au travail reproductif, à titre comparatif avec les hommes, mais je cite ici les chiffres de l'OCDE qui révèlent que *« quel que soit le pays, les femmes consacrent davantage de temps que les hommes au travail non rémunéré, avec un écart de 2.5 heures en moyenne par jour. »*

Il est aussi important de souligner que, dans un pays instable socialement et politiquement depuis dix ans, l'Etat s'est affaibli et les lois peinent à être appliquées. Même si, en septembre 2017 les circulaires administratives interdisant le mariage de Tunisiennes avec des non-musulmans ont été abrogées, la plupart des fonctionnaires refusent de changer de devise, et les

---

<sup>109</sup> Femmes et Hommes en Tunisie, Indicateurs et chiffres. CREDIF, 2018.

<sup>110</sup> « On remarque qu'en moyenne, le salaire des femmes est inférieur au SMIG (302 Dinars mensuels en 2012) alors que le salaire des hommes lui est supérieur. Le salaire féminin moyen ne représente que 64,5 pour cent du salaire masculin moyen. Institut National de Statistiques, 2012.

femmes concernées s'orientent vers les rares municipalités qui appliquent la loi<sup>111</sup>. Dans le même registre, et malgré la légalisation de l'avortement en Tunisie depuis 1973, les femmes connaissent de plus en plus de difficultés à accéder à ce droit, devant un personnel médical réticent et dissuasif<sup>112</sup>.

Pendant le régime du parti unique, les violences furent considérées minimales, voire inexistantes, « *Dans le pays de la paix et de la sécurité* » comme scandé par le régime en place, aucune place pour des propos remettant en cause le bien être généralisé que vivent les Tunisiens. Parler de violences, serait admettre que LA femme Tunisienne étendard de la modernité du pays, émancipée, éduquée et représentée dans tous les secteurs, cette femme, la plus émancipée de toutes les autres du monde arabe, était en réalité fortement humiliée par des abus de toutes sortes. Pendant la révolution, des violences particulières ont été exercées sur les femmes. Si les manifestantes dans la rue ont subi le même sort que les hommes et ont pour certaines perdu la vie sous les balles des policiers, d'autres ont vu ces derniers faire irruption chez elles en forçant les portes, pour leur faire voir toutes formes de violences.<sup>113</sup>

L'enquête nationale sur les violences faites aux femmes réalisée par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) en 2010 - devant la pression des Nations Unies et de ses pays membres - n'a pu être publiée qu'après la révolution, elle a révélé que 47,6% des Tunisiennes âgées de 18 à 64 ans ont subi au moins une des formes de violence durant leur vie. Une autre étude de 2018 révèle que chez les hommes et les garçons Tunisiens, la domination masculine est naturalisée et coule de source, et doit être maintenue par le biais des violences comme le déclare un répondant à l'enquête : « ...*L'apprentissage de l'obéissance est nécessaire dans la relation, il faut être ferme avec la femme et la battre si nécessaire. L'essentiel est que la pression soit maintenue sur elle...* »<sup>114</sup>

Une victime en particulier, ayant choisi le pseudonyme de Mariem, a attiré l'attention des féministes, des défenseurs des droits humains et de l'opinion publique pendant des mois. Mariem a été accostée en voiture avec son partenaire la nuit du 3 au 4 septembre 2012 par trois policiers.

---

<sup>111</sup> <http://www.leparisien.fr/laparisienne/actualites/le-parcours-du-combattant-d-une-Tunisienne-pour-epouser-un-non-musulman-07-08-2018-7845852.php>

<sup>112</sup> Débat citoyen organisé par l'ATFD, « Désengagement de l'état Tunisien de la santé sexuelle et reproductive ». Novembre 2018

<sup>113</sup> Instance Vérité et Justice, Rapport Final Intégral, 2018.

<sup>114</sup> Les représentations sociales des Violences Faites aux Femmes chez les hommes, jeunes et adultes, CREDIF, 2018.

Etant non mariés, ils ont subi le chantage des policiers corrompus, qui ont fini par éloigner le jeune homme, et violer Mariem à plusieurs reprises. La jeune femme est passée par tous le circuit humiliant et traumatisant des poursuites contre ses agresseurs, à commencer par cette nuit infernale entre postes de police et hôpitaux.

Elle a vu une autre catégorie de l'opinion l'appuyer : celle qui s'insurge contre les dépassements de la police. Mais le fait qu'elle était avec son partenaire, le soir, seuls dans une voiture est un argument qui a joué contre elle, et que le ministère de l'intérieur et les syndicats de la police ont largement utilisé. Elle est aujourd'hui un symbole qui a ouvert la porte à toutes les victimes, même celles dont l'agresseur est la police elle-même.

C'est depuis le début des années 90 que l'ATFD accueille, écoute et oriente les femmes victimes de violences, mais le débat s'est installé sur la place publique Tunisienne à la publication des résultats de cette enquête en 2011. Ce débat avait abouti à la promulgation en 2017 de la loi intégrale 58 pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, visant la fin de l'impunité, la prévention des violences, la protection et la prise en charge des victimes. Si la loi a suscité la fierté et la satisfaction de la société civile et des différent.es intervenant.es, elle a toutefois rencontré des embûches et une grande résistance par souci d'effritement de la famille Tunisienne. De plus la loi ne permet pas de lutter contre toutes les violences, ne prévoyant par exemple aucune disposition explicite contre le viol conjugal.

En 2015, le CREDIF a réalisé une enquête nationale sur les violences faites aux femmes dans l'espace public en Tunisie, qui a révélé que les femmes Tunisiennes n'accèdent pas toutes à l'espace public avec la même liberté : 64% d'entre elles demandent l'autorisation de la famille pour sortir et 76.3% doivent informer sur leur destination exacte contre 23% des hommes. Les tâches ménagères étant une responsabilité essentiellement féminine, 80% d'entre elles doivent les finir pour pouvoir sortir.

Selon cette enquête, 53.5% des femmes ont subi une forme de violence dans un espace public pendant les quatre dernières années (2011-2015). Mais le pourcentage s'élève à 64.5 % à Tunis. Ces violences peuvent atteindre pour certaines catégories de femmes, notamment les étudiantes, des pourcentages très élevés allant jusqu'aux 80%. Les auteurs des violences psychologiques, physiques ou sexuelles dans les rues Tunisiennes sont essentiellement des hommes inconnus.

La majorité des femmes enquêtées pensent que les violences sexuelles sont expliquées par l'appartenance au genre féminin, 9.5% d'entre elles pensent qu'elles sont liées à l'apparence de la femme, et inversent ainsi les responsabilités de l'agresseur et de la victime. La majorité des femmes ne réagissent pas aux violences, 3% d'entre elles seulement portent plainte auprès de la police. La plupart des femmes ayant participé à l'enquête pensent que les violences dont elles sont victimes dans l'espace public ont beaucoup augmenté après la révolution.

Les féministes n'ont cessé d'organiser des marches contre les violences, surtout à l'occasion du 8 Mars, mais aussi à celle du 13 Août date de promulgation du CSP. L'Etat également a lancé un nombre de campagnes, pour faire connaître la loi 58, sensibiliser aux violences conjugales, et à celles exercées dans l'espace public, notamment les moyens de transports.



**De gauche à droite :**

Campagne contre les violences faites aux femmes du ministère de la Femme, « Ne te tais pas, parles » 2016.

Campagne du CREDIF contre les violences faites aux femmes dans les moyens de transport – 2017 – Crédit Photo : CREDIF

Malgré le cadre législatif et les campagnes de grande envergure, le corps des femmes est resté sous contrôle. L'impératif de la chasteté et le mythe de la virginité n'ont pas été balayés par la révolution, et les femmes sont toujours sommées d'étudier, de travailler, de produire des richesses, mais aussi de « *prendre soin* » et de rester chastes, conformément à l'iconographie de LA femme Tunisienne modèle et chérie. Les féministes de la nouvelle génération s'insurgent contre les stéréotypes, les impératifs du corps féminin mais aussi les violences sexistes, elles ont lancé en Octobre 2019 et ce malgré les réticences de leurs aînées, la campagne « *Ena Zeda* », littéralement « *Me Too* ».

Ça dénonce, ça sensibilise, ça déstabilise largement les internautes de sexe masculin, qui relayent des messages de solidarité, ou de « *pas tous les hommes* », allant jusqu'aux propos antiféministes et sexistes, et au harcèlement et violences contre les administratrices des pages FB et les femmes victimes qui témoignent.

Comme explicité dans le sous-chapitre « *Féminisme d'Etat et Droits des Femmes* » le discours qui a émergé après la révolution, opposant les « bourgeoises » aux « femmes du peuple », notamment *LA Femme rurale*, accuse les bourgeoises d'être les complices de la dictature et les garantes du maintien des inégalités sociales, notamment pour discréditer le mouvement féministe et exercer des violences sexistes sur les femmes supposées favorisées.

Encouragé par un dénigrement massif de la révolution et ses revendications par une grande frange favorisée de la population inquiète pour ses acquis, et retranchée dans ses appartenances régionales et idéologiques, ce discours a envahi la toile, face à une télévision qui relaie le discours de la classe dominante.

Une des manifestations de cette violence spécifique est une chanson de Rap produite en Novembre 2019, insultant, menaçant une figure connue de la télévision et du divertissement : une femme sophistiquée, d'un certain âge mais usant de divers moyens pour rester jeune, et tenant souvent des propos dénigrants vis-à-vis de « la masse » et des régions intérieures.

La chanson de *Klay BBJ*, sexiste, âgiste, anti-bourgeoise, extrêmement violente et clairement politique a explicitement appelé au viol de la victime. « *Enlève ton dentier et mets le dans un verre, et viens me tailler une pipe avec ta gencive, toi tata tu aimes le biberon, t'enlève le maquillage tu deviens un tonton. Nous vivons dans un pays ou dans un bordel ? Les vieux veulent nous chasser du pays ! Orphelins de la maudite France, Bourguiba est votre père pas le nôtre.* »<sup>115</sup>

Le référentiel anti-moderniste / anti-féministe transparait dans le rejet de *Bourguiba*, la violence sexuelle vient comme riposte de l'homme humilié par les bourgeoises vendues de la France et de l'ancien régime, le pays est assimilé à un bordel, où les femmes font loi, et enfin transparait la révolte d'un jeune, face aux plus âgés, qui ne cèdent pas le pouvoir.

---

<sup>115</sup> Klay BBJ, Mami Baldi, Novembre 2019

La chanson a été regardée sur YouTube presque 4 millions de fois, elle a occupé pendant des jours le débat public, mobilisant ainsi les féministes du pays mais aussi le procureur de la république. BBJ a été défendue par un grand nombre d'hommes sur les réseaux y compris des leaders d'opinion, au nom de la liberté d'expression et de l'art, mais qui probablement n'en pensaient pas moins...

**Genre et territorialité au prisme de la géographie sociale**

## *Espaces privés et publics, ancrage, anonymat et liberté*

« *Le sérieux de la vie est à l'extérieur* » Jean Paul Sartre.

La géographie sociale a mis du temps à s'ouvrir à la question des rapports sociaux des sexes<sup>116</sup>, jusqu'à la naissance de la géographie du Genre « *Gender Geography* » il y a plus de 20 ans pour expliciter le rôle du genre dans la construction de l'espace social, notamment grâce à la progression des mouvements sociaux des femmes et la participation accrue de ces dernières à la vie politique.<sup>117</sup>

L'espace public que j'étudie ici est le centre-ville de Tunis et se matérialise plus précisément par un ensemble de rues, de trottoirs, de seuils, de places et de jardins. C'est donc un « dehors », que j'oppose ici à d'autres espaces communs, mais surtout à l'espace privé, un « dedans ». Dans la phénoménologie de l'espace, le dehors est « ouvert, mobile, incite au mouvement, à la découverte et à l'affirmation de soi », par opposition au dedans, « clos et immobile, qui recentre l'individu sur lui-même. Le premier est perçu comme masculin, le deuxième comme féminin. »<sup>118</sup>

Cette association du dehors au masculin et du dedans au féminin puise dans différents référentiels, culturels, politiques, religieux et mythologiques. Elle se matérialise en un ensemble d'impératifs sociaux mais aussi corporels que l'analyse chronophotographique née au début du 20<sup>ème</sup> siècle peut relever. Une analyse de la dynamique corporelle dans différents espaces de la médina de Tunis<sup>119</sup>, la maison à patio, le hammam, le souk, la zawiya, la mosquée... a montré une dynamique qui a deux sens et trajectoires différents ; ramenant les femmes à l'espace domestique donc au dedans, et les hommes à l'espace public donc au dehors.

Le voile traditionnel, puis islamique sont une parfaite illustration de cette dialectique, il « différencie les sexes d'un point de vue spatial (...) il parvient à assumer le paradoxe sur lequel il est bâti ; car la femme qui se voile même 'dehors' reste 'dedans'. »<sup>120</sup>

---

<sup>116</sup> Di Méo, Guy. *Éléments de réflexion pour une Géographie Sociale du Genre : Le cas des femmes dans la ville*. Armand Colin | « L'Information géographique », 2012/2 Vol. 76 | pages 72 à 94.

<sup>117</sup> Levy, Jacques Et Michel Lussault. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 2013.

<sup>118</sup> Cousin, Jean. *L'Espace Vivant*. Editions du moniteur, 1980.

<sup>119</sup> Zannad, Traki. *Symboliques Corporelles et Espaces musulmans*. Tunis : Cérès, 1984.

<sup>120</sup> Chebel, Malek. *L'esprit de sérail, mythes et pratiques sexuels au Magreb*. Editions Payot, 2003

En quittant les espaces privés, les citadines Tunisiennes portaient le *Safsari*, qui consiste en un large voile en tissu clair, d'une qualité qui varie selon le statut social où l'occasion. Le voile traditionnel Tunisien, pratiquement disparu puis revendiqué ponctuellement et paradoxalement par la classe moderniste après la révolution, enveloppe tout le corps et la tête. Le *Safsari* est parfois accompagné par une *Khama* qui couvre la bouche et le nez ne laissant apparaître que les yeux, il serre les jambes, mobilise les bras qui le tiennent contre le corps. Il couvre, enveloppe, contient, il préserve et il sépare du monde extérieur. Ce voile entrave leur mouvement, réduit leur mobilité, et limite par conséquent leur emprise sur leur environnement immédiat.

Des lectures plus récentes ont permis de voir l'évolution de cette dialectique du dedans/dehors à travers la naissance des « *nouveaux voiles* »<sup>121</sup>, véritables outils d'affirmation et de visibilité dans l'espace public, utilisés par les femmes comme moyen d'exprimer l'être collectif. Ce qui était un moyen de cacher pour sauvegarder l'honneur des hommes, est devenu un moyen d'afficher, d'affirmer une identité et de garantir la participation féminine à la citadinité, et à la sphère publique<sup>122</sup>. Les discours politiques, éducationnels, ou médiatiques, continuent à rattacher les femmes au foyer, par le biais de l'image éternelle de la mère dévouée, qui fait don de soi et prends soin de la famille, la nourrit et la soigne. L'image de l'homme absent et démissionnaire, ou à vrai dire, non concerné par ces corvées est largement entretenue, l'associant au milieu professionnel, à la rue et à l'espace public.

Par opposition à l'espace privé, protecteur et maternel, espace de la spontanéité<sup>123</sup>, et de l'intimité, l'espace public urbain, dans sa conception utopique, est un espace commun, n'appartenant à aucune personne morale ou physique, il est accessible à toutes les composantes d'une société.<sup>124</sup> L'espace public, lorsqu'on le circonscrit à la ville, confère aux différents acteurs le privilège de l'anonymat<sup>125</sup>, donc une relative liberté du regard et du jugement de l'autre,

Selon Jacqueline Coutras, c'est l'incertitude quant à la personne rencontrée, qui pousse l'utilisateur de l'espace public à délaissé son corps social pour laisser surgir un corps sans garde. Cette liberté est limitée par les normes qui régissent l'espace public, qu'elles soient institutionnelles,

---

<sup>121</sup> Kerrou, Mohamed. *Hijâb, Nouveaux voiles et espaces publics*. Cérès Editions, 2010

<sup>122</sup> Ibid

<sup>123</sup> Bachelard, Gaston. *La poétique de l'espace*. Presses Universitaires de France, 1957

<sup>124</sup> Levy, Jacques Et Michel Lussault. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 2013.

<sup>125</sup> Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*, Presses Universitaires de France, 1957

ou sociales. Elles codifient les pratiques légitimes et les modes de relations possibles dans les espaces privés comme publics<sup>126</sup>. Un socle communicant qui repose sur les représentations sociales des différents groupes et leurs rôles, rendant leur supposé anonymat dans l'espace public, relatif puisqu'ils sont identifiés à ces rôles et à ces représentations.

On ne peut être anonyme quand on porte le fardeau d'un stigma, puisque ce dernier nous définit et nous prive de toute neutralité du regard de l'autre. Je pose ici la question de la possibilité d'un anonymat pour les femmes dans l'espace public, de leurs corps perçus, du moins dans la culture Tunisienne, comme des corps porteurs de l'honneur et de l'identité d'une nation, et toujours appartenant à la famille notamment à ses membres mâles.

Si, en revanche, le corps masculin est universel, neutre, le sexe féminin, étudié et réglementé, est rattaché à la nature. C'est « *la présence du sexe comme tel* » faisant des femmes le particulier (le sexe) alors que l'homme est le général,<sup>127</sup> il est la norme<sup>128</sup>.

Je me pose donc la question légitime, du degré d'anonymat, et donc de liberté des femmes dans l'espace public, au regard de la possibilité qu'elles ont, ou pas, de « *faire surgir un corps sans garde* ». <sup>129</sup> Dans sa dimension socio-politique, l'espace public est associé au travail salarié et à la consommation par opposition à l'espace privé consacré à la famille et à l'entretien de soi. Le premier est donc un espace de travail productif, d'autonomie et d'affirmation de soi donc représenté comme masculin, tandis que le deuxième est un espace de travail reproductif, de don et de relationnel, donc féminin.

Souvent, même dans l'accès au travail productif, l'espace privé reste l'espace privilégié des femmes, on peut constater que les entreprises dirigées par ces dernières en Tunisie sont souvent localisées à domicile (60%), alors que celles dirigées par des hommes correspondent à des locaux indépendants et situés en dehors du domicile (86 %).<sup>130</sup>

---

<sup>126</sup> Levy, Jacques Et Michel Lussault. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 2013.

<sup>127</sup> Fraisse, 1998

<sup>128</sup> Laqueur, 1992

<sup>129</sup> Coutras, Jacqueline. *Territoires du quotidien et espaces sexués. Du voisinage résidentiel aux espaces d'anonymat*. Strates, 14 | 2008

<sup>130</sup> Organisation internationale du Travail. *Femmes, emploi et micro-entreprises en Tunisie*, Rapport préparé par URBACONSULT.

Si on considère d'un côté le taux de chômage des femmes diplômées du supérieur qui est environ le double du taux de chômage de leurs homologues masculins<sup>131</sup>, et le fait que les femmes assument au moins deux fois et demie plus de tâches ménagères et de services de soins non rémunérés que les hommes dans les pays en développement<sup>132</sup>, on peut poser simplement la question : combien de temps passent les femmes et les hommes respectivement dans les espaces privés et ceux publics ?

Au regard des données qui témoignent de leur présence dans les deux espaces, on peut avancer que le « *budget temps* »<sup>133</sup> des deux sexes dans l'espace public n'est pas le même. Mais le partage inégal de l'espace public par les hommes et les femmes, du moins dans la société Tunisienne, ne saurait se limiter à cette dimension inhérente à leurs rôles respectifs dans la société.

Depuis la fin du siècle dernier, l'espace public, en tant « qu'*espace de la pratique sociale des individus* » est conçu dans la littérature géographique, architecturale ou urbanistique comme un « espace vertueux de la citoyenneté » en référence à l'agora grecque. Le rapport à cet « idéal-type » renvoie la conception géographique de cet espace au sens de la « sphère publique » dans la philosophie et les sciences politiques, une relation qu'il acquiert via « *la notion de civilité, consubstantielle à la citadinité.* »<sup>134</sup>

Cette citadinité qui s'acquiert et s'affirme par des biais concomitants et inséparables dans les différentes sphères dans lesquelles évolue l'individu, s'exprime dans l'espace public à travers la civilité qui, gage du bien vivre ensemble, repose entre autres choses sur la séparation entre les distances sociales et personnelles dans l'espace public, anonyme.

Face aux violences sexistes, c'est cette même séparation, c'est la limite entre l'intrusion et la sauvegarde de l'espace personnel qui dessine pour les femmes la frontière entre la sécurité et l'insécurité<sup>135</sup> dans l'espace public. L'accès des femmes à l'espace public, leur liberté et leur jouissance de cet espace, ne sauraient être envisagés en dehors de ce sentiment d'insécurité.

---

<sup>131</sup> Rapport National Genre, Institut National de Statistiques INS, 2015

<sup>132</sup> <https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/csw61/redistribute-unpaid-work>

<sup>133</sup> « La dialectique de l'expansion et du repli sur soi même » Moles et E. Rohmer, *Psychologie de l'espace*, Casterman 1978

<sup>134</sup> Levy, Jacques Et Michel Lussault. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 2013.

<sup>135</sup> Coutras, Jacqueline. *Territoires du quotidien et espaces sexués. Du voisinage résidentiel aux espaces d'anonymat*. Strates, 14 | 2008

## *Insécurité dans l'espace public ; « murs invisibles », typologie d'une exclusion*

« L'ordinaire, disait Tante Lydia, c'est ce à quoi vous êtes habituées. Ceci peut ne pas vous paraître ordinaire maintenant, mais cela le deviendra après un temps. Cela deviendra ordinaire. » La Servante écarlate, Margaret Atwood.

Que ce soit en France, au Québec ou au Maroc les enquêtes sur les violences de genre et l'espace public se multiplient révélant « une inégale vulnérabilité des corps construisant une ligne de partage entre les femmes et les hommes »<sup>136</sup>. Si ces derniers entretiennent un rapport calme et serein à l'espace<sup>137</sup>, les femmes y sont bien plus inquiètes. Elles anticipent le pire, en hiérarchisant leurs inquiétudes allant de l'agression verbale, jusqu'au viol aux « conséquences physiques dramatiques et mutilantes »<sup>138</sup>. Si les hommes peuvent redouter, dans certains espaces et certaines conditions un vol violent, c'est l'idée de viol qui hante les femmes<sup>139</sup>. Ces dernières se placent dans l'espace public comme une éventuelle proie des hommes prédateurs sexuels.

Souvent concomitante à une « peur préoccupation »<sup>140</sup> aveugle au genre mais faisant appel à des inquiétudes liées à la situation sécuritaire, politique ou économique, la peur sexuée est nettement distincte de cette dernière. Cette peur qui accompagne les femmes dans l'espace public leur est spécifique, elle est non seulement un produit de l'inégalité des rapports entre les sexes, mais elle contribue également à les reproduire.<sup>141</sup> Elle résulte, comme décrit par Rod Watson, d'un « dispositif culturel complexe et connu-en-commun », qui entretient les représentations de menaces visant les femmes dans l'espace public, elle est renforcée par l'expérience de victimisation, conditionne les comportements et les trajectoires des femmes, et entrave leur mobilité<sup>142</sup>.

---

<sup>136</sup> Coutras, Jacqueline. *Territoires du quotidien et espaces sexués. Du voisinage résidentiel aux espaces d'anonymat*. Strates, 14 | 2008

<sup>137</sup> Ibid

<sup>138</sup> Ibid

<sup>139</sup> Ibid

<sup>140</sup> Lieber, Marylène. *Genre, violences et espaces publics, la vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po, 2008.

<sup>141</sup> Ibid

<sup>142</sup> Hanmer, 1977 ; Stanko, 1990

Même s'il est connu aujourd'hui, statistiques à l'appui, que la sphère privée est le lieu privilégié des violences sexistes, la hantise des espaces publics demeure. La société entretient et alimente l'idée que la rue est dangereuse pour les femmes, et ces dernières intériorisent cette vulnérabilité naturalisée où le féminin se conjugue au danger<sup>143</sup> et que les récits de harcèlement de rue viennent renforcer, mettant les femmes dans un Etat de « *vigilance mentale* »<sup>144</sup> permanente et considérée ordinaire.

La construction socio-culturelle de cette peur transparait dans son contraste avec les faits relatifs aux violences faites aux femmes. S'il est communément admis que la nuit est le lieu de tous les malheurs pouvant s'abattre sur les femmes dans l'espace public, et où l'éventualité d'un viol devient plus présente, les femmes subissent plus d'agressions pendant la journée.<sup>145</sup> Cette dimension sociale de la nuit est d'autant plus prouvée par la peur des finlandaises pendant les nuits claires de l'été<sup>146</sup>, ce qui montre que c'est bien la fonction de la nuit qui est en cause et non son obscurité : on a toujours persuadé les femmes, dans la littérature et les médias des dangers que cachent les rues sombres de la ville.

Mais les peurs sexuées ne sont pas équitablement réparties, et les vécus des femmes loin d'être uniformes. Les enquêtes précédentes reprises par Marylène Lieber montrent qu'il est vrai que dans une même société la catégorie sociale des femmes ne semble pas être déterminante, mais que leur niveau d'instruction, leur activité professionnelle et leur connaissance de l'espace tendent à baisser le sentiment de peur. D'un autre côté, la vulnérabilité personnelle, l'expérience de victimisation ou la connaissance d'une victime, semblent l'amplifier, tant dis que le capital socio-économique aiderait à mieux se protéger des violences, ne serait-ce qu'en permettant le recours aux taxis et aux voitures personnelles.

Les femmes s'identifiant à « *une victime légitime* » appelée également « *victime idéale* » auraient également plus peur que les autres selon Madriz. Ce qui est entendu ici est ce stéréotype féminin qui n'aurait rien à se reprocher dans l'espace public, dont l'agression ne provoquera que l'indignation et où la victime ne l'aurait pas « cherché ».

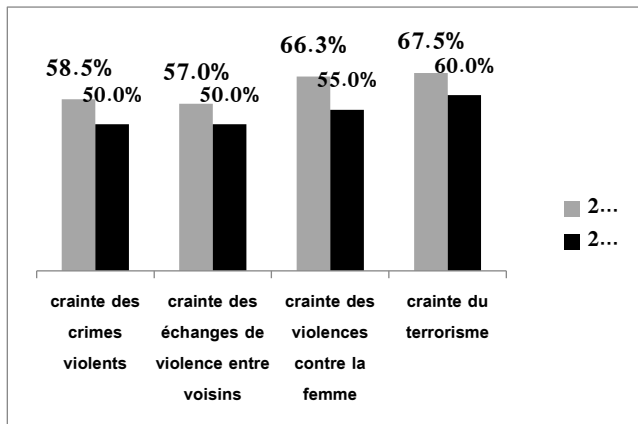
---

<sup>143</sup> Ibid

<sup>144</sup> Condon, Stéphanie, Marylène Lieber et Florence Maillachon, *Insécurité dans les espaces publics : Comprendre les peurs féminines*. Editions Technip & Ophrys | « Revue française de sociologie », 2005/2 Vol. 46 | pages 265 à 294.

<sup>145</sup> Ibid

<sup>146</sup> Ibid



Institut National de Statistiques, Enquête nationale sur les perceptions des citoyens en matière de sécurité de libertés et de gouvernance locale en Tunisie. 2018.

En Tunisie également, l'espace public suscite moins de crainte chez les hommes que chez les femmes.<sup>147</sup> Mais les deux placent la menace des violences faites aux femmes en haut de l'échelle, directement derrière celle du terrorisme. Les femmes qualifient souvent l'espace public de *dangereux, mélangé, souillé, brouillé, incertain, non sécurisant, et non rassurant*.<sup>148</sup>

A Bordeaux, Guy Di Méo relève ces mêmes qualificatifs associés à leurs binômes antinomiques employés par les femmes pour décrire les espaces publics et où l'aspect sécuritaire est central<sup>149</sup>. Ces « *binômes langagiers* » démontrent que les espaces ne se valent pas aux yeux des femmes, et que leur classification du plus apprécié au moins apprécié modifie leurs trajectoires et entrave leur mobilité par la création de « *murs invisibles* »<sup>150</sup> qui délimitent l'espace où elles évoluent et les séparent des espaces qu'elles évitent. Les femmes créent ces frontières sans véritablement les désigner comme telles, et ne semblent pas vouloir voir ce qui se passe au-delà. En Tunisie, elles semblent particulièrement craindre les parcs, les quartiers inconnus et les espaces fréquentés surtout par les hommes comme les alentours des cafés.<sup>151</sup>

Comme la peur n'est pas équitablement répartie entre les femmes et comme leur vécu de l'espace public est multiforme, l'enquête menée par Guy Di Méo a permis de voir que, d'une femme à une autre, les murs invisibles se déplacent dans un mouvement concentrique dont le foyer et son voisinage seraient l'épicentre. Ces frontières se serrent et se dilatent selon l'enquête en fonction des rapports de domination que vivent plus ou moins les femmes interviewées, ce

<sup>147</sup> « *La violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie* », Etude Nationale du Centre de recherches, d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) - 2016

<sup>148</sup> *Ibid*

<sup>149</sup> Di Méo, Guy. *Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre*. Annales de géographie 2012/2 (n° 684), pages 107 à 127

<sup>150</sup> *Ibid*

<sup>151</sup> « *La violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie* », Etude Nationale du Centre de recherches, d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) - 2016

qui peut être corrélé à leur niveau d'instruction, leur activité professionnelle et leur capital socio-économique.

Au même temps, l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) a montré qu'en France, ce sont les femmes qui sortent le plus qui ont le plus peur. Cela pourrait être expliqué par l'expérience répétée de victimisation par la pratique de l'espace ou par la « *réflexion au préalable* » entreprise à chaque sortie<sup>152</sup> et impliquerait un effort de 'bravoure' de la part de ces usagères qui choisissent de surmonter leur peur « *comme si elles sortaient malgré tout ou quoi qu'il en soit* »<sup>153</sup>.

Il existerait donc des lieux variablement inaccessibles aux femmes, et une dialectique inclusion / exclusion qui définit leurs rapports à l'espace. La ville, telle qu'elle se manifeste matériellement et telle qu'elle est vécue par les hommes, ne s'offre pas entièrement aux femmes. Pour ces dernières elle serait morcelée en territoires, qu'elles choisissent ou pas de braver, mais tout en continuant à avoir peur, comme d'habitude, naturellement.

---

<sup>152</sup> Condon, Stéphanie, Marylène Lieber et Florence Maillachon, *Insécurité dans les espaces publics : Comprendre les peurs féminines*. Editions Technip & Ophrys | « Revue française de sociologie », 2005/2 Vol. 46 | pages 265 à 294.

<sup>153</sup> Ibid

## *Territorialité masculine et tactique des femmes*

*« Celui qui contrôle la peur des gens devient le maître de leurs âmes. » Nicolas Machiavel, Le prince.*

Plus de 96% des hommes Tunisiens considèrent que le comportement des femmes constitue la principale cause des problèmes qu'elles subissent dans l'espace public<sup>154</sup>. Les violences infligées aux femmes dans les rues de Tunis seraient donc naturellement conséquentes aux déviances comportementales féminines. Quand tu agis mal, il y aura des conséquences.

La dimension ouvertement coercitive des violences faites aux femmes transparait dans leur justification, mais aussi dans le rapport violence / discipline qui revient dans le discours masculin comme celui de ce jeune homme : *« ...L'apprentissage de l'obéissance est nécessaire dans la relation, il faut être ferme avec la femme et la battre si nécessaire. L'essentiel est que la pression soit maintenue sur elle... »*<sup>155</sup>

Le criminel comme le dit Foucault, *doit avoir sa punition en tête*, c'est un élément fondamental pour faire régner la discipline.

Face aux violences masculines exercées sur elles dans l'espace public, les femmes adoptent un ensemble de tactiques qui leur permettraient de se protéger. 92.6% des Tunisiennes pensent qu'il est préférable que les femmes n'attirent pas l'attention avec leur paraître ou leur comportement quand elles sortent. Entre autres consignes voici ce que les Tunisiennes recommandent : *« marcher aussi vite que possible et non lentement, avoir une destination précise lors de ses déplacements... y être en famille, de préférence avec un homme de la famille, pas le soir, ne pas aller dans des endroits dans lesquels personne ne les connaît ... regarder droit devant soi... ne pas répondre, ne pas parler fort... faire semblant de ne pas entendre... garder la tête en bas et continuer à marcher quand on est accostée, ne pas mettre de vêtement serrés et ne pas se maquiller, ne pas laisser entrevoir ou imaginer les formes du corps féminin*

---

<sup>154</sup> « La violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie », Etude Nationale du Centre de recherches, d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) - 2016

<sup>155</sup> Témoignage d'un répondant, Centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme, Les représentations sociales des Violences Faites aux Femmes chez les hommes, jeunes et adultes, CREDIF, 2018.

*...surtout au niveau de la poitrine, des aisselles, et de la partie postérieure du corps... les jambes et le ventre doivent être couverts également ...»<sup>156</sup>*

Aucun texte de loi en Tunisie ne spécifie aux femmes ce qu'il faut porter, ou pas... Aucun policier ne leur ordonne de baisser les yeux, ou de marcher rapidement ... La municipalité ne délimite pas leurs murs invisibles, mais la coercition continue par le biais des violences et la grande visibilité du corps féminin dans l'espace public les pousse à se surveiller elles-mêmes et installe un « régime normatif, ancré sur l'autodiscipline et la demande de sécurité avant celle de liberté. »<sup>157</sup>

Les corps « contrôlés » des femmes sont ici « travaillés dans le détail » dans leurs « mouvements, gestes, rapidité, attitudes » grâce à une « coercition ténue », pour maintenir un « rapport docilité / utilité » qui garantit leur « discipline »<sup>158</sup>.

Pour se protéger, et sous la pression d'une coercition continue qui les maintient sous le poids de la crainte, les femmes sont menées à réguler leurs corps par elles-mêmes en intégrant cet exercice continu comme une évidence propre à leur sexe. Elles finissent donc par répondre aux injonctions du patriarcat : invisibiliser le corps féminin. Ce corps ainsi dressé<sup>159</sup> par ce pouvoir coercitif puissant finit par se contenir, se surveiller, se discipliner, obéir, se faire discret et éviter certains endroits : il finit par céder du territoire.

Certaines auteures désignent cette obéissance par le terme « stratégies », ce choix serait discutable dans la mesure où « les stratégies sont capables de produire, quadriller et imposer, alors que les tactiques peuvent seulement les utiliser (les espaces), manipuler et détourner. »<sup>160</sup> Les femmes ne seraient pas (toutes) dans une revendication qui met en place des stratégies pour une réappropriation de l'espace, mais dans la mise en œuvre d'un ensemble de tactiques où elles composent avec l'existant pour se préserver, tant bien que mal.

Ces tactiques qu'on pourrait qualifier « d'attention et de vigilance permanente pour devancer les désirs ou pressentir les désagréments » ne fait qu'entretenir les rapports de

---

<sup>156</sup> *La violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie* », Etude Nationale du Centre de recherches, d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) - 2016

<sup>157</sup> Foucault, Michel. *Surveiller et Punir, Naissance de la Prison*. Gallimard, 1975.

<sup>158</sup> Ibid

<sup>159</sup> Ibid

<sup>160</sup> De Certeau, Michel. *L'invention du quotidien, Tome I L'art de faire*. Folio, 1990.

domination<sup>161</sup>, c'est le moyen des dominé.es de négocier les rapports de pouvoir. Victimes de violences qui leurs sont propres, sujettes à une peur qui leur est tout autant propre, ce qu'on appelle tactiques féminines, ne seraient qu'abnégation ?

La réelle abnégation pour les femmes, aurait été de renoncer totalement à l'espace public, comme 15,2% des Tunisien.nes qui pensent que leur place est la maison<sup>162</sup>. De l'autre côté de la méditerranée aussi les femmes ne se sentent pas à leur place dans l'espace public, elles se sentent particulièrement mal à l'aise dans les espaces accueillant des activités masculines.<sup>163</sup> Les femmes « occupent » l'espace dans les limites du « permis », elles « l'occupent » physiquement, mais pas symboliquement.<sup>164</sup>

Pour revenir à la notion d'utilité que Foucault rattache à celle de la discipline, il peut être intéressant de revenir vers l'enquête nationale sur « *La violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie* » qui révèle que les femmes utilisent l'espace public bien plus pour des courses reliées aux besoins de la famille que pour les loisirs. Contrairement aux hommes, elles utilisent donc l'espace public essentiellement à des fins utiles, elles ne l'occupent pas, elles le traversent, pour s'occuper de soi et souvent d'autrui.

Les femmes sont utiles, déjà fortement mobilisées pour être utiles au sein de la famille, pour être utiles à la nation, leur auto-discipline dans l'espace public, qu'elles traversent souvent pour accomplir leurs devoirs, comme toute Tunisienne digne de l'héritage Bourguibien, elles se conforment au modèle de 'LA femme Tunisienne' émancipée pour le bien collectif, mais pas trop émancipée quand même. Pas au point de croire que la rue lui appartient.

« *La dialectique de l'expansion et du repli sur soi même* » définit le budget spatial d'un individu<sup>165</sup>, le budget spatial dont disposent les femmes ne saurait être comparable à celui des hommes, elles « *restent enfermées dans une sorte d'enclos invisible limitant le territoire laissé*

---

<sup>161</sup> Bourdieu, Pierre. *La domination Masculine*. Paris : Seuil, 1998.

<sup>162</sup> La violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie », Etude Nationale du Centre de recherches, d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) - 2016

<sup>163</sup> Lieber, Marylène. *Genre, violences et espaces publics, la vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po, 2008.

<sup>164</sup> Safaa Monqid, Violence against women in public spaces : the case of Morocco, [En ligne], CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales, 2012.

<sup>165</sup> Moles et E. Rohmer, *Psychologie de l'espace*, Casterman 1978.

*aux mouvements et aux déplacements de leurs corps, alors que les hommes prennent plus de place avec leur corps surtout dans les espaces publics. »*<sup>166</sup>

Le territoire étant, le lieu où l'on se sent chez soi, il est évident, comme l'avance Jacqueline Coutras que les femmes ne sont pas chez elles dans l'espace public, qui ne serait donc pas leur territoire autant qu'il ne le serait pour les hommes. Notre territoire serait masculin.<sup>167</sup> . Se référant à la définition de la *territorialité d'un pouvoir*, en tant que relation au territoire reposant sur l'existence *d'une autorité légitime ou non, continuellement effective sur un espace donné, justifiée par une vision idéologique particulière*<sup>168</sup>, il est possible de considérer une territorialité masculine se manifestant à travers les violences sexistes (entre autres), certes illégitimes, mais largement légitimées par une vision désormais toujours patriarcale de la société.

Ce territoire essentiellement masculin, n'appartient pas à tous les hommes. Si les vulnérabilités personnelles sont déterminantes dans l'usage de l'espace public, dans la Tunisie de ZABA, la rue appartenait à ZABA, et à son « armée » qu'elle soit civile ou policière. Ce qui m'intéresse de vérifier ici, c'est l'étendue des redistributions des pouvoirs lors des mouvements sociaux qui ont bouleversé le régime à un moment où les cartes sont redistribuées, entre quête de liberté, et de sécurité. Et si dans la lutte pour reconquérir le territoire monopolisé par l'Etat policier, les femmes ont su négocier leur part du territoire au-delà des tactiques habituelles.

---

<sup>166</sup> Bourdieu, Pierre. *La domination Masculine*. Paris : Seuil, 1998.

<sup>167</sup> Jean Luc Piveteau, Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine. Le territoire, lien ou frontière. Paris 2-4 Octobre 1995.

<sup>168</sup> Levy, Jacques Et Michel Lussault. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 2013.

***Le centre-ville de Tunis et les femmes ; Un champ de représentations, d'usages  
et de peurs***

## *Territoire de la recherche et approche méthodologique*

### *Le centre-ville de Tunis, contexte urbain et charges symboliques :*

La colonisation française (1881-1956) a construit à Tunis une ville européenne dont les espaces publics sont typiques de l'urbanisme français du XIXe siècle. Un héritage qui a du mal à s'imposer comme patrimoine du pays, puisque les perceptions à son égard restent mitigées.<sup>169</sup> Cette ville a été fondée entre le lac de Tunis et la ville ancienne (La Médina de Tunis), dont les fonctions urbaines principales se sont déplacées vers ce nouvel épicentre.<sup>170</sup>

« *La ville coloniale* » qui était tout d'abord destinée à répondre aux besoins des Européen.nes, s'est développée durant les premières années qui ont suivi l'indépendance, toujours sur un modèle occidental. Elle présente jusqu'à aujourd'hui un relatif décalage entre l'espace physique et ses fonctions spatiales, et les usages que les Tunisien.nes en font.<sup>171</sup>

Les voies, jardins et places de la ville européenne ont été des lieux de promenade pour les étrangers installés à Tunis,<sup>172</sup> puis pour l'élite tunisoise avant que cette pratique ne se généralise et ne devienne un besoin pour l'ensemble des citoyens.<sup>173</sup> Ces espaces ont assuré la rupture physique avec le tissu médinal traditionnel et ont servi à mettre en scène le pouvoir du protectorat français, puis celui de l'Etat d'une république fraîchement indépendante qui vise à montrer sa force.<sup>174</sup>

Le cœur du centre-ville de Tunis s'organise autour de *l'Avenue Habib Bourguiba* qui le traverse reliant le lac à la médina. Appelée avenue Jules-Ferry avant l'indépendance, *l'Avenue*, telle qu'elle est familièrement appelée aujourd'hui, regorge de lieux hautement symboliques du pouvoir en place mais aussi de l'histoire du pays et des forces qui l'animent. Lieu de mixité, les terrasses de *l'Avenue* accueillent hommes et femmes, jeunes et seniors, venus de tout le pays.

---

<sup>169</sup> Chiara, Sebastiani et Sami Yessine TURKI. *Espace (s) public(s) en Tunisie. De l'évolution des politiques aux mutations des pratiques*. Les Cahier d'ENAM. Espaces Publics en Méditerranée, 2016.

<sup>170</sup> Abdelkafi, 1989

<sup>171</sup> Chiara, Sebastiani et Sami Yessine TURKI. *Espace (s) public(s) en Tunisie. De l'évolution des politiques aux mutations des pratiques*. Les Cahier d'ENAM. Espaces Publics en Méditerranée, 2016.

<sup>172</sup> Sebag, 1998

<sup>173</sup> Chiara, Sebastiani et Sami Yessine TURKI. *Espace (s) public(s) en Tunisie. De l'évolution des politiques aux mutations des pratiques*. Les Cahier d'ENAM. Espaces Publics en Méditerranée, 2016.

<sup>174</sup> Ibid

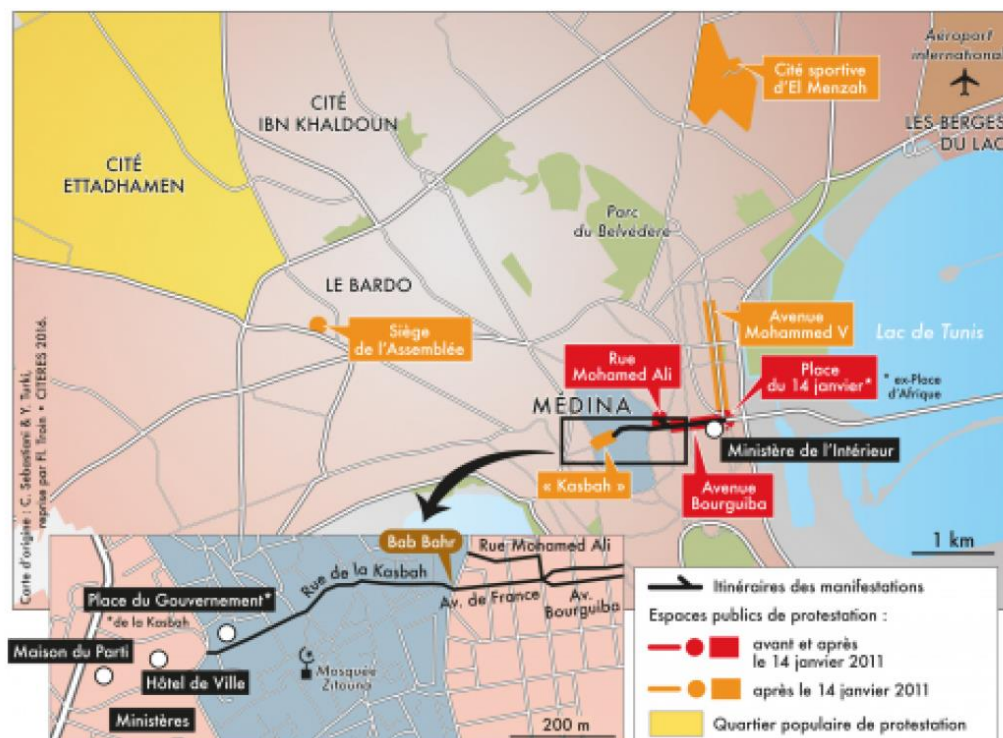


Crédit Photo : Espace Manager



Crédit Photo : Nessma TV

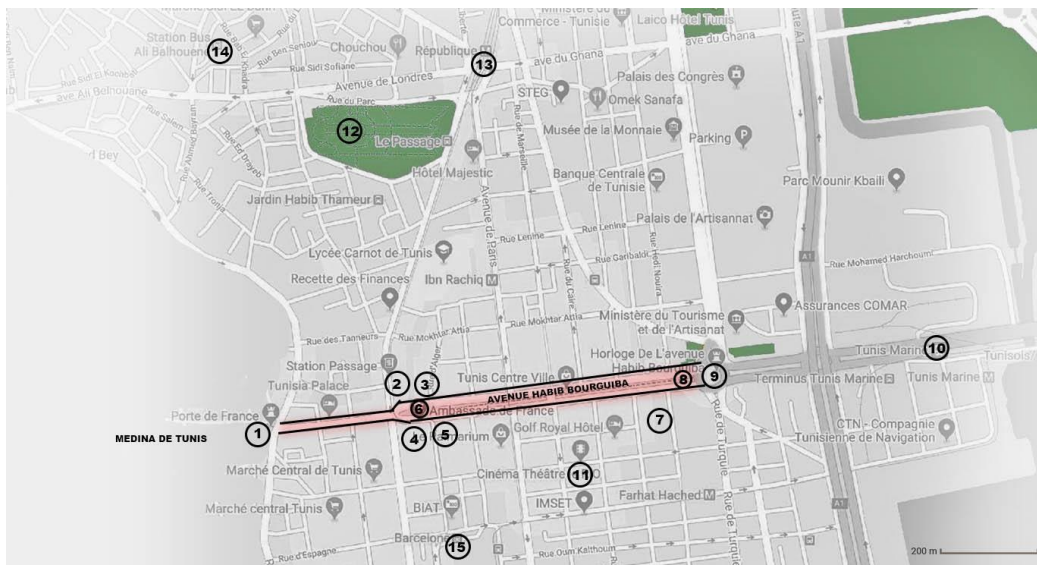
Pendant la révolution, certains points névralgiques du centre-ville de Tunis ont connu les principaux mouvements qui ont traversé la ville. Etaient toujours ciblés des lieux du pouvoir politique : Place du Gouvernement « *Kasbah* », siège de l'Assemblée, Ministère de l'intérieur, en partant souvent du siège de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens à la rue Mohamed Ali. Aux alentours du 14 Janvier, les protestations se sont concentrées dans l'*Avenue Habib Bourguiba*, avant de cibler d'autres lieux stratégiques.



Carte d'origine C. Sebastiani & Y. Turki, reprise par Fl. Troin • CITERES 2016.

S'est construit à l'Avenue Habib Bourguiba et ses environs dans les mois qui ont suivi le 14 Janvier un espace public politique inédit<sup>175</sup>, une sorte « d'espace public occasionnel »<sup>176</sup> où les affaires publiques sont discutées à toute occasion et sans occasion particulière. *Un espace de débat critique et de formation d'une opinion publique influente*, avec une véritable nouveauté pour le pays : la multiplication des sit-in<sup>177</sup>. Cette réappropriation soudaine de l'espace succède à un espace public régité par la police, qui invitait du temps de ZABA tout groupe de plus de deux personnes debout dans la rue et surtout à l'Avenue à circuler : « *Efrek El Hadhba !* »

Plus mixte que jamais<sup>178</sup> l'Avenue est devenue un espace de performance démocratique<sup>179</sup> débats, chants, banderoles, mais aussi gaz lacrymogène et coups de matraques s'y sont succédés pendant des mois. Le choix entrepris dans cette recherche est de circonscrire le territoire objet de ce mémoire à une portion du centre-ville de Tunis qui s'échelonne aux alentours de cette Avenue emblématique et qui est délimité par les 3 grandes gares qui desservent le centre-ville ainsi que de la Porte de France qui sépare la ville européenne de la Médina.



- |                                     |                                 |                          |                          |
|-------------------------------------|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. Porte de France (Bab Bhar)       | 5. Théâtre municipal            | 9. Horloge du 7 Novembre | 13. Station du Passage   |
| 2. Cathédrale Saint-Vincent-de-Paul | 6. Statue de Ibn Khaldoun       | 10. Station TGM          | 14. Station Ali Balhouan |
| 3. Ministère de la Femme            | 7. Ministère de l'Intérieur     | 11. Cinéma Rio           | 15. Station Barcelone    |
| 4. Ambassade de France              | 8. Statue équestre de Bourguiba | 12. Jardin du Passage    |                          |

<sup>175</sup> Chiara, Sebastiani et Sami Yessine TURKI. *Espace (s) public(s) en Tunisie. De l'évolution des politiques aux mutations des pratiques*. Les Cahier d'ENAM. Espaces Publics en Méditerranée, 2016.

<sup>176</sup> Habermas, 1992

<sup>177</sup> Ibid

<sup>178</sup> Ibid

<sup>179</sup> Parkinson, 2012

L’Avenue regorge de bâtiments et monuments symboliques soit de la dictature, soit de la colonisation, soit de la propagande politique ou encore de la culture et de la liberté de la capitale de « l’exception Tunisienne ».



- |                                     |                                 |                          |
|-------------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| 1. Porte de France (Bab Bhar)       | 5. Théâtre municipal            | 9. Horloge du 7 Novembre |
| 2. cathédrale Saint-Vincent-de-Paul | 6. Statue de Ibn Khaldoun       |                          |
| 3. Ministère de la Femme            | 7. Ministère de l’Intérieur     |                          |
| 4. Ambassade de France              | 8. Statue équestre de Bourguiba |                          |



Crédit Photo: Ahmed Ben Cheikh

1. La porte de France (*Bab Bhar*), l’une des portes de la médina de Tunis située à l’est de l’ancienne enceinte, elle remonte au 19ème siècle et a été dégagée des autres bâtiments en 1939 sous le protectorat. Elle marque la limite entre l’ancienne et la nouvelle ville.

2. La cathédrale Saint-Vincent-de-Paul de rite catholique, bâtie dans un style romano-byzantin à la fin du 19ème siècle, elle avait été inaugurée en 1897.



Crédit Photo : megaconstrucciones.net



Crédit Photo : Yassine Gaidi

3. Le Ministère de la Femme créé en 1983, accolé à la cathédrale en face de l'ambassade de France. Symbole du féminisme de l'Etat postcolonial et de la propagande à visée internationale.

4. L'ambassade de France construite en 1861 abrite vingt ans plus tard la résidence générale. Symbole d'une colonisation politique et culturelle passée et toujours de mise dans les représentations d'une partie de la population.



Crédit Photo : TN 24



Crédit Photo : Idéo magazine

5. Le Théâtre Municipal de style Art Nouveau inauguré le 20 novembre 1902, symbole de la Tunisie ouverte, qui fait la promotion de la culture de la modernité et de la liberté.

L'esplanade du théâtre municipal a connu des dizaines de manifestations pendant la révolution, essentiellement à caractère culturel. Les manifestations politiques prônent quant à elles l'égalité, la laïcité et la tolérance.



Source : Wikipédia

Crédit Photo : Emna Khemiri

6. La Statue de l'imminent sociologue Ibn Khaldoun (1332 – 1406) sculptée par l'artiste *Zoubeir Turki* et érigée à la Place de l'Indépendance : symbole de la Tunisie cultivée et productrice de savoir.



Source : Wikipédia



Source : Google Images

7. Le bâtiment accueillant le Ministère de l'Intérieur a été construit dans les années 1940, il fut le bâtiment de la sécurité publique du protectorat Français. Symbole du pouvoir policier et de la main de fer de la dictature, les événements et protestations de la révolution ont connu leur pic devant ce bâtiment le 14 Janvier 2011.

8. La statue équestre de *Habib Bourguiba*, qu'il avait érigée sur l'emplacement de la statue de *Jules Ferry* dès l'indépendance, l'ancien chef du gouvernement Français, à l'origine de l'instauration du protectorat. Elle avait été déplacée par *ZABA* aux premières



Crédit Photo : Tunisie Numérique

années de son mandat et remise en place par *Beji Kaied Essebsi* le 1er Juin 2016, pour marquer l'attachement de la Tunisie à l'Etat Bourguibien, moderniste et indépendant.



Source : Wikipédia

9. L'Horloge pobélisque du 7 Novembre qui aurait été dessinée par *Ben Ali* lui-même, érigée à l'occasion de la rénovation de l'*Avenue* en 2001 à la Place du 14 Janvier et ancienne place du 7 Novembre 1987 date du coup d'Etat de *ZABA*. Symbole de la dictature et du parti unique.

### Approche Méthodologique, les Outils de la recherche

Afin d'étudier les représentations et les usages du centre-ville par les femmes, pendant, avant et après la révolution, la méthodologie proposée permet d'appréhender les femmes (rétrospectivement femmes et filles lors des évènements de la révolution) par la technique des entretiens semi-directifs pour récréer leur mémoire collective notamment en ce qui concerne le vécu de la période de la révolution.

Ces entretiens sont réalisés grâce à un guide d'entretien visant à mesurer et à analyser :

- Le degré d'indépendance de la sphère privée chez les interviewées
- La nature et la fréquence de l'usage qu'elles font du centre-ville de Tunis
- Leur représentation du centre-ville de Tunis dans une approche comparative avec d'autres espaces.
- La dialectique inclusion / exclusion, attractivité / répulsion de cet espace et les facteurs et discours sous-jacents à cette dialectique (discours entourage, usages, interviewées) notamment l'existence des violences et de discriminations
- Les caractéristiques (forme, horaire, lieu, lien avec agresseur...) de ces violences et ces discriminations et les discours qui leurs sont sous-jacents
- Les tactiques développées par ces femmes, en termes d'horaires, de style vestimentaire, trajectoires spatiales ou autre dans l'usage du centre-ville
- Les variations de ces représentations, usages, discours et tactiques dans le temps : avant, pendant, et après la révolution.

Le deuxième outil utilisé est une carte du territoire de la recherche qui servira comme support durant l'entretien individuel, pour retracer la carte mentale de la femme interviewée. Elle permettra de repérer, situer sur l'espace sensible, les lieux d'exclusion, d'inclusion, de peur ou de paix, les lieux fréquentés ou pas, les trajectoires utilisées en fonction de ces paramètres, relever leur usage par tranche horaire, identifier les espaces « interdits » et les horaires évités.

Cette carte permettra d'analyser le ressenti et l'usage en fonction des caractéristiques de l'espace sensible, de point de vue de son usage, sa typologie, sa symbolique ou sa fonction. La typologie des espaces réfère ici à leurs proportions, à leurs échelles, leur luminosité et le rapport entre le bâti et les espaces verts ou tout simplement ouverts. La symbolique renvoie aux représentations culturelles et politiques qui lui sont affectées, et la fonction, à leur segmentation en termes de lieux de passage ou d'accès aux transport, lieux administratifs, de loisir, d'études, ou de culture.

Le troisième outil consiste en l'analyse d'un ensemble de photos du centre-ville de Tunis issues de la presse officielle ou alternative afin de relever des manifestations de la territorialité

masculine à travers le comptage de la présence des deux sexes sur les supports, la posture et le vêtement, selon la nature de l'espace ou de l'évènement photographié.

### Description de l'échantillon

Le centre-ville de Tunis est fréquenté par différentes catégories de femmes et de filles pour des raisons diverses. On y vient pour se promener, pour faire des courses, pour étudier ou pour travailler, et souvent pendant la dernière décennie, pour manifester.

C'est un lieu d'anonymat par excellence, un lieu de liberté relative si on voulait le comparer aux espaces de voisinage où la pression sociale sur les femmes peut se matérialiser dans le contrôle qu'exerce la famille et l'entourage. Ce qui est intéressant ici c'est de mesurer les limites des libertés au cœur de l'anonymat : celles que la société – et non les parents ou la communauté – exercerait sur n'importe quelle femme, non pas parce qu'elle est sa fille, sa cousine ou sa voisine, mais parce qu'elle est simplement femme, et Tunisienne.

Toutefois, et afin d'assurer la faisabilité de ce mémoire à la lumière du temps et des ressources disponibles, il m'est paru important de restreindre cet échantillon aux femmes et aux filles ayant eu entre 15 et 35 ans pendant la révolution de 2010 - 2011, et qui ont donc entre 24 et 44 ans à l'heure de la conduite de l'enquête. L'échantillon comprend 7 femmes du Grand Tunis, c'est-à-dire des quatre gouvernorats de Tunis, Ariana, Ben Arous et Mannouba.

Afin d'assurer la pertinence des résultats, toutes les femmes de cet échantillon sont des femmes actives en dehors du foyer. Ce choix garantit l'étude d'un échantillon qui utilise - ou qui du moins aurait la possibilité d'utiliser - l'espace du Centre-Ville de Tunis de manière significative, en admettant que les femmes qui se consacrent au travail domestique sortent de manière plus occasionnelle et essentiellement dans leurs quartiers de résidence.

Ces femmes sélectionnées sont un pur fruit des politiques émancipatrices de la Tunisie indépendante, elles sont parfaitement représentatives de ce produit de qualité qui fait office de vitrine d'un pays moderne qui fait exception dans sa région : elles ont bénéficié d'un haut niveau d'instruction, elles ont retardé voire renoncé au mariage pour assurer leur autonomie et réussir leurs carrières, elles aspirent à jouir de la vie en dehors des rôles traditionnellement assignés à leur sexe. J'ai choisi de les questionner plutôt que d'autres parce qu'elles ont été dans une certaine mesure le cheval gagnant d'un régime qui a fini par succomber. Mais aussi parce

qu'elles sont justement cette catégorie de femmes qui peut jouir de l'espace public et constituent donc le groupe de femmes qui fait le plus face aux contradictions du régime et des normes sociales, et qui ont les moyens d'éventuellement les relever.

Médecin, coordinatrice de programmes dans une ONG, cadre au Ministère de l'Enseignement Supérieur, architecte d'intérieur, enseignante à la faculté, physiothérapeute et psychologue, les femmes de mon échantillon sont toutes diplômées de l'enseignement supérieur et exercent actuellement une activité qui assure leur autonomie. Leurs métiers restent néanmoins des métiers fortement sexués, majoritairement « choisis » par les femmes, dans le milieu médical, social, ou de l'enseignement.

La variété de l'échantillon émane essentiellement de la nature de la profession des femmes interviewées (salariée, profession libérale, cadre, haut cadre). La variété de leur degré d'indépendance de la sphère privée et leur marge de liberté seront également mesurées pour une éventuelle corrélation avec leur usage de cet espace urbain.

Dans ce qui suit, un tableau récapitulatif met en valeur les profils des répondantes, leurs relations avec le centre-ville, leurs expériences de victimisation, leur degré d'indépendance mais aussi leur positionnement par rapport à la révolution.

Entretien	N°1 - A	N°2 - B	N°3 - C	N°4 - D	N°5 - E	N°6 - F	N°7 - G
<b>Profession</b>	Médecin	Coordinatrice dans une ONG	Cadre au Ministère de l'Enseignement Supérieur	Architecte d'intérieur	Enseignante à la faculté	Physiothérapeute	Psychologue
<b>Age</b>	37 ans	32 ans	43 ans	36 ans	33 ans	25 ans	24 ans
<b>Etat Civil</b>	Célibataire	Divorcée	Mariée	Célibataire	Célibataire	Célibataire	Fiancée
<b>Lien avec le centre-ville</b>	Lieu de travail	Lieu de travail	Ancien lieu de travail, lieu de divertissement	Lieu d'habitation et de travail	Lieu d'habitation et de travail	Proximité avec le lieu de travail et lieu de divertissement	Proximité avec le lieu de travail et lieu de divertissement
<b>Habitation</b>	En famille	Seule	Avec le conjoint	En famille	En famille	En famille	En famille
<b>Permission pour sortir</b>	Non	Non	Non	Informe / Suivi et inquiétude des parents	Informe / Suivi et inquiétude des parents	Oui	Informe / Suivi et inquiétude des parents
<b>Peur dans l'espace public</b>	Oui / agoraphobie	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Evocation du viol comme pire crainte</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Participation aux manifestations de la révolution</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
<b>Peur sexuée pendant la révolution</b>	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Peur Préoccupation pendant la révolution</b>	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Positionnement par rapport à la révolution</b>	Favorable	Favorable	Favorable	Apolitique / Mitigée	Défavorable	Favorable	Favorable
<b>Harcèlement de rue</b>	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
<b>Pré-victimisation</b>	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
<b>Fréquence des sorties</b>	Rares	Fréquentes	Très Fréquentes	Peu Fréquentes	Fréquentes	Fréquentes	Fréquentes
<b>Intériorisation des violences</b>	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non





## *Femmes au centre-ville, des représentations et des restrictions*

Les représentations qu'ont les femmes du centre-ville de Tunis restent ambivalentes, entre lieux de plaisir et lieux d'insécurité, on retrouve les qualifications antinomiques constatées par Guy Di Méo<sup>180</sup> entre le beau et le laid, l'accueillant et le repoussant, les endroits non appréciés y sont qualifiés de sales, mélangés et étroits.

Mais l'espace physique n'est pas systématiquement remis en cause, pour deux répondantes, l'appréciation de l'espace physique se distingue de celle de l'espace vécu : « ... il y a des endroits que je n'évite pas car j'aime bien l'architecture, les rues et les ruelles du centre-ville, mais comme je vous l'ai déjà expliqué, je les évite par peur des problèmes d'insécurité, donc je ne déteste pas les lieux. » B (32 ans). Chez cette répondante, l'évitement de certains espaces est explicite et elle en identifie parfaitement la cause. L'amalgame avec l'espace physique n'existe pas, comme d'autres répondantes, elle décrit comment elle apprécie certaines façades et architectures, sans vouloir fréquenter les lieux.

Dans un échantillon de sept femmes, l'usage du centre-ville varie considérablement en allant de « l'utile » au divertissement, une répondante l'utilise uniquement pour faire les courses, une autre juste pour se rendre au travail, les autres l'utilisent pour les courses et le divertissement en prenant soin d'éviter certains endroits.

Les cartes suivantes ont été colorées par les répondantes, en bleu les rues et les endroits qu'elles fréquentent, en jaune ceux qu'elles évitent, en rouge celles qui leur font peur, et en vert celles qu'elles aiment. On y retrouve des représentations de ressentis provoqués par les dimensions sociales ou sensorielles de ces espaces utiles ou de divertissement.

	Espaces fréquentés
	Espaces évités
	Espaces redoutés
	Espaces aimés

---

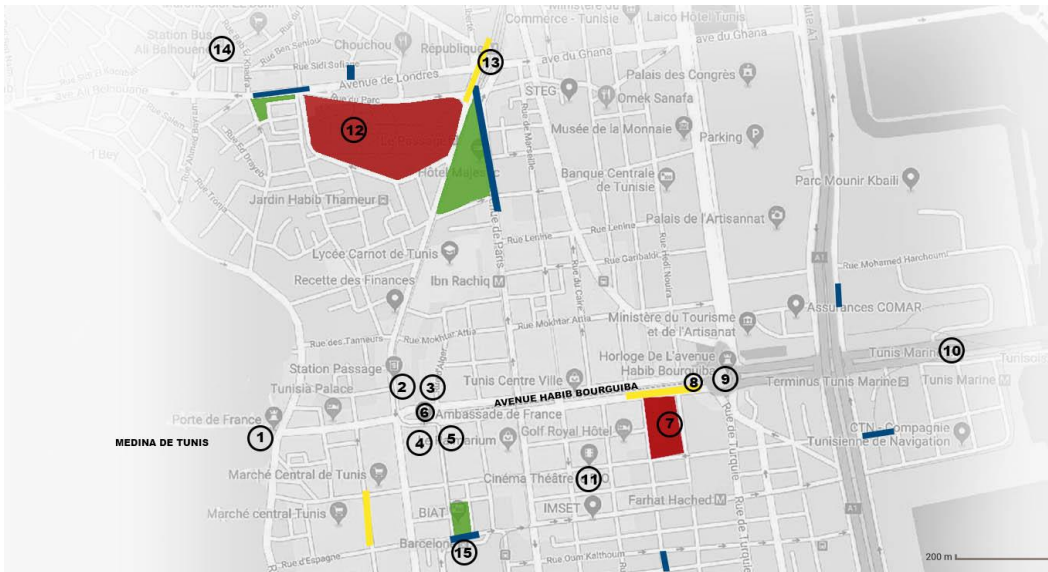
<sup>180</sup> Di Méo, Guy. *Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre*. Annales de géographie 2012/2 (n° 684), pages 107 à 127

### Répondante N°1 – A, Médecin, 37 ans

La carte mentale de la répondante montre un usage éclaté sur tout le territoire de recherche, la répondante ne relie pas ces lieux isolés par des lignes bleues comme si elle ne considère pas qu'elle passe par ces endroits : en réalité elle ne les utilise pas, elle les traverse.

On relève seulement 3 endroits appréciés : lieu de travail, un lieu de rencontre avec les ami.es (hôtel Majestic) et un lieu de service fréquemment utilisé

Les endroits qui lui font peur sont le ministère de l'intérieur et le jardin public.



### Répondante n°2 – B, Coordinatrice dans une ONG, 32 ans

La répondante travaille au nord du territoire de recherche et déclare aimer cette zone.

Elle aime également la rue de Paris où se trouve l'hôtel Majestic et la porte de France. (T) utilise l'Avenue Habib Bourguiba et semble lui être neutre, elle utilise également des rues parallèles où il y a des salles de cinéma et des lieux de culture.

Elle a peur et elle évite des endroits comme le centre commercial Palmarium juxtaposé au Théâtre ainsi que le café de Paris, un café-bar particulièrement masculin, ainsi que l'autoroute qui longe Tunis.





**Répondante N°3 – C, Cadre au Ministère de l'Enseignement Supérieur, 43 ans**

La carte mentale de la répondante montre qu'elle redoute un seul endroit : le ministère de l'intérieur.

Elle apprécie des espaces verts, des bâtiments dont elle apprécie l'architecture, *l'Avenue de Habib Bourguiba*, des lieux de culture et la Porte de France, son usage et les endroits qu'elle apprécie sont étalés sur la carte. Elle a l'air d'éviter des lieux très animés au sud de la carte : le centre commercial Palmarium, le marché central et la grande gare de Barcelone.



**Répondante N°4 – D, Architecte d'intérieur, 36 ans**

La carte mentale de la répondante montre un usage important de l'espace étalé sur les artères principales du territoire de recherche.

Elle redoute le jardin public, une gare périphérique et une rue abritant plusieurs bars à fréquentation masculine.

Elle apprécie particulièrement *l'Avenue Habib Bourguiba* et les alentours du marché central.



**Répondante N°5 – E, Enseignante à la faculté, 33 ans**

Par opposition à toutes les autres, la répondante a l’air de n’apprécier réellement aucun endroit de la ville européenne, qu’elle utilise de façon fragmentée et « utile ». Elle indique en revanche qu’elle aime la médina de Tunis.

Elle n’aime pas particulièrement la plus grande gare qui dessert la ville et un autre point où se concentrent des bars à usage masculin. Elle indique également éviter l’*Avenue Habib Bourguiba*.



**Répondante N°6 - F : Physiothérapeute, 25 ans**

La répondante redoute deux gares à la périphérie du territoire de recherche ainsi que le jardin public du Passage. Elle apprécie et utilise l’*Avenue Habib Bourguiba* et le marché central. Son territoire est assez restreint autour de l’artère, elle évite surtout les rues au sud de la carte où se concentrent des bars à usage masculin.



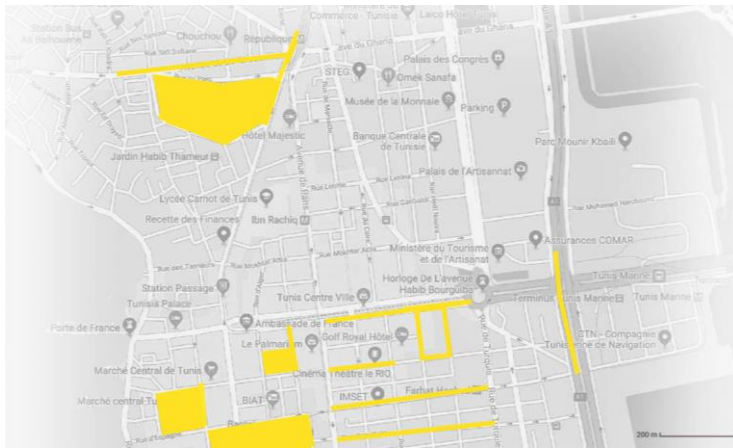
**Répondante N°7 – G, Psychologue, 24 ans**

La répondante ne déclare utiliser que deux endroits commerciaux, *l'Avenue Habib Bourguiba* et la gare du Passage.

Elle ne parait apprécier que *l'Avenue Habib Bourguiba*, éviter le jardin public du Passage et redouter la Médina ainsi que des rues au sud du territoire assez désertes et à usage plutôt masculin.



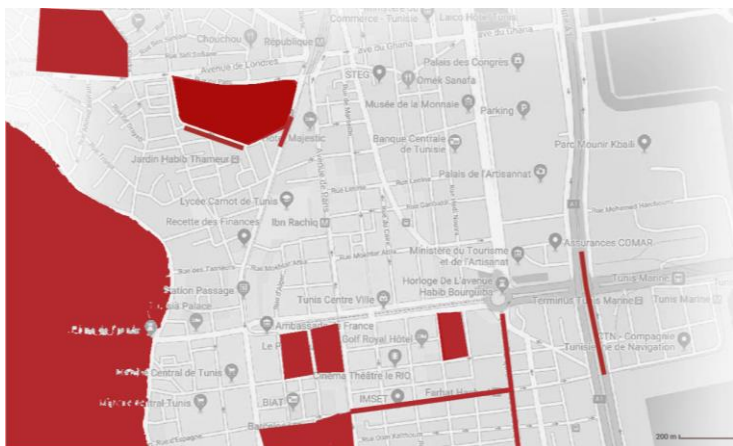
En superposant toutes les cartes représentant l'usage de l'espace (en bleu) nous voyons que l'usage se concentre sur des artères principales dont l'*Avenue* est le centre.



Les endroits évités (en jaune) se situent à la périphérie de mon territoire de recherche notamment au nord et au sud de l'*Avenue Habib Bourguiba*. Le sud, est un territoire avoisinant la grande gare qui dessert la capitale, on y trouve également plusieurs bars à usage essentiellement masculin. Concernant les endroits appréciés (en vert), l'*Avenue Habib Bourguiba* jouit presque de l'unanimité, ainsi que des lieux de culture comme les alentours du cinéma Rio.



À l'*Avenue* ce sont le Ministère de l'intérieur, le centre commercial Palmarium et le Café de Paris (Café-Bar) qui sont redoutés (en rouge), mais ce sont surtout les limites de mon territoire de recherche qui suscitent de la peur chez les répondantes, particulièrement les gares. Les endroits redoutés correspondent aux endroits évités, ils sont soit déserts soit trop animés, à usage masculin, et ceux aimés sont des endroits mixtes, modernes ou de culture. Si tous les endroits redoutés sont évités, tous les endroits utilisés ne sont pas forcément appréciés.



Les Endroits qui suscitent des représentations ambivalentes sont le jardin du passage et la Médina de Tunis, deux typologies distinctes de la ville coloniale.

- Espaces Fréquentés
- Espaces Evités
- Espaces qui font peur
- Espaces aimés

Les femmes les plus engagées politiquement et particulièrement pro-révolution évoquent directement le ministère de l'intérieur comme lieu détesté et sujet de ressentis très négatifs, et parfois également le ministère de la femme, vitrine du féminisme d'Etat de l'ancien régime. L'horloge qui aurait été dessinée par ZABA lui-même est trouvée moche de manière presque unanime, A (37 ans) confie : « ...je n'aime ni la statue de Bourguiba, ni l'horloge, ni le ministère de l'intérieur... Je n'aime pas le ministère de l'intérieur à cause de sa symbolique, nous n'avons pas encore tourné complètement la page... ». Que des symboles politiques de l'ancien régime et de la répression policière qu'il a exercée. « Je ne comprends même pas pourquoi il existe à l'Avenue Habib Bourguiba, c'est absurde de mettre de l'horreur dans un endroit où on est censé se promener. Vu de derrière, le ministère de l'intérieur envoie des ondes négatives incarnant la torture. C'est le pire endroit à l'Avenue. » D (36 ans).

Les trois gares qui délimitent mon territoire de recherche sont également très évitées par les répondantes, pourtant animées, elles sont perçues comme « mélangées » et trop pleines, la grande promiscuité favoriserait un harcèlement plus rapproché et rendrait l'évitement plus difficile, donc pouvant éventuellement représenter une menace pour leur intégrité physique. « Je n'aime pas du tout la place Barcelone, et tout ce qui est sur le passage... j'évite les endroits où il peut y avoir des problèmes, Le TGM aussi, avant je prenais le train car c'est moins cher que les taxis, ce sont les endroits que j'évite, quoi... » B (32 ans).

L'Avenue, est globalement appréciée, notamment son théâtre municipal et la statue de l'imminent Ibn Khaldoun, les symboles de la culture et de la Tunisie ouverte : « ...j'aime trop la statue d'Ibn Khaldoun et sa présence dans un endroit central tel que l'Avenue. Elle symbolise le savoir... C'est tâché par le barbelé en face de l'ambassade de la France... » A (37 ans).



Crédit Photo : Globe Reporter

Mais Tunis est perçue comme entachée par les symboles de pouvoir et d'instabilité, notamment l'agressif barbelé. Le politique semble ne pas se dissocier, chez les femmes fortement engagées politiquement, de leur appréciation de l'espace : « *Je n'aime pas l'ambassade de France surtout après le désastre qu'on nous a fait avec le fil barbelé, on dirait dans les terres colonisées.* » C (43 ans)

	<b>Mélioratif</b>	<b>Péjoratif</b>
<b>Espaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Avenue Habib Bourguiba</li> <li>• Le théâtre municipal (Symbole du Tunis cultivé)</li> <li>• La cathédrale (Symbole de Tunis l'ouverte)</li> <li>• Statue Ibn Khaldoun (Symbole de Tunis la savante)</li> <li>• Les terrasses de cafés mixtes</li> <li>• Les belles façades (architecture et espace physique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'intérieur (symbole de la répression policière)</li> <li>• Horloge « du 7 Novembre » Symbole du RCD et du pouvoir de ZABA</li> <li>• Ministère de la femme (pour les pro-révolution) Symbole du féminisme d'Etat</li> <li>• La Statue de Bourguiba (pour les pro-révolution) symbole du père de la nation</li> <li>• Les 3 grandes Gares (pleines et mélangées)</li> <li>• Les rues où il y a beaucoup de bars pour hommes</li> <li>• Le Jardin du passage (insécurité)</li> <li>• Le barbelé et la présence policière</li> <li>• Parkings, Impasses, Rues désertes</li> </ul>
<b>Terminologie</b>	Le savoir / L'ouverture / Belle architecture /	Horreur / Ondes négatives / Torture / Terres colonisées / Problèmes / Insécurité / Vide / Obscur / Dépeuplé / Gros mots / Regards insistants / Les gens qui <i>guettent</i> / Agoraphobie / Peur / Braquages / Viols

Plus que la moitié de mon échantillon fait face à des restrictions familiales dans leurs sorties, une des plus jeunes (25 ans) doit demander la permission pour sortir au point de limiter ses déplacements en sélectionnant à l'avance ce qui serait acceptable pour son père : « *Oui, obligatoirement. J'informe mon père une semaine à l'avance.... Je fais déjà une sélection : quand je suis sûre qu'il va refuser, je n'accepte pas l'invitation, surtout pour le théâtre ou le cinéma car ils commencent à 19h. Donc, je sais que si je sors, ses appels vont m'embêter, ou alors il refuse carrément. Entre 9h et 18h, j'informe mais en dehors de ça, je préfère ne pas lui dire.* » « F » n'attend plus le refus de son père : elle l'anticipe. La coercition parentale semble avoir donné ses fruits, la répondante s'est spontanément « *disciplinée* », le contrôle n'a presque plus lieu d'être comme l'évoque Foucault, la surveillée se l'impose elle-même sans le remettre en cause.

Certaines se contentent d'informer leurs familles de leurs sorties mais font face à des appels téléphoniques fréquents dès qu'elles tardent à rentrer. Celles qui ne subissent aucune restriction savent bien qu'elles bravent les désirs de leurs parents : « *Avant, il y avait des embêtements du genre "pourquoi tu rentres tard ?" ou alors ils tirent la gueule, mais maintenant ils ne l'acceptent pas avec gaieté de cœur mais ils n'ont pas le choix. Avant, ils étaient contre, ils faisaient tout pour m'empêcher de sortir mais petit à petit, j'ai transgressé ça. Ils ne peuvent pas me punir.* » A (37 ans). Lorsque la répondante, n'intériorise plus la menace d'une punition « *ne l'a plus en tête* », obéir n'est plus une option pour elle.

C (43 ans), est la seule à déclarer ne pas subir des restrictions, mais au fil de l'entretien, on découvre que ces restrictions existent, mais qu'elle les minimise : « *... c'est quelqu'un d'ouvert d'esprit (son frère), il ne m'a jamais fait de remarques sur quoi que ce soit. Il m'en fait occasionnellement, il me dit : " ta jupe est trop courte mets une écharpe sur tes jambes.", et c'est tout, sans plus.* »

La même répondante déclare aussi que le mariage a mis fin au contrôle maternel : « *...quand je vivais avec ma mère, elle me demandait souvent où j'étais, quand j'allais rentrer, avec qui j'étais, de ne pas tarder et tout.* ». Le statut matrimonial de l'interviewée a joué un rôle fondamental dans son autonomisation, le pouvoir familial a été cédé à l'époux, qui visiblement n'en fait pas usage.

Certaines réalisent la dichotomie du discours familial, libéral mais pas trop, conformément à la politique Tunisienne en termes de droits des femmes : « *c'est une famille à la Tunisienne.*

*Ils font les progressistes mais en vrai, ils sont conservateurs.* » A (37 ans). En parlant d'un agresseur elle dit : *« son physique était moderne, la schizophrénie à la Tunisienne. »*. Les femmes fortement engagées politiquement dénoncent les contradictions inhérentes à la Tunisie contemporaine, les autres semblent organiser l'échiquier d'une autre manière : l'Etat moderne versus l'Etat fantasmé par les islamistes.

Les femmes, même autonomes financièrement, seraient à des degrés variables toujours sous la tutelle de quelqu'un, le père, sinon la mère ou le frère, puis l'époux, et parfois le fils. Leur accès à la sphère publique en dépend. En réalité, mes répondantes sont ce paradoxal produit féminin de la république qui réussit études et travail, mène une vie moderne, mais est toujours sommé d'obéir, de se discipliner, et de ne pas franchir les limites du corps, notamment en se couvrant dans l'espace public.

Cet ensemble de photos collectées dans la presse officielle et non officielle revient sur la présence de femmes et d'hommes dans l'espace public du centre-ville de Tunis afin de faire ressortir de manière comparative leurs usages de différents types de lieux et de passages notamment à la lumière des évènements ou des non-évènements qui les caractérisent. Les hommes y ont été mis en valeur par la couleur rouge, les femmes par la couleur verte.



**Photo 1 : Les marches du Théâtre Municipal par un jour ordinaire ; un territoire masculin**

Source : Le blog de Michel Gilberti<sup>181</sup>

Cette Photo illustre les marches du Théâtre Municipal dans une journée « ordinaire ». Cette esplanade joue le rôle d'un grand banc public où, de manière exclusive, des hommes viennent s'asseoir tous les jours, en groupe ou individuellement.



**Photo 2 : Happening culturel ; les marches du Théâtre s'offrent aux femmes**

Source : Webdo<sup>182</sup>

En avril 2012, un groupe de jeunes a organisé un évènement de lecture sur les marches du Théâtre Municipal, le même espace. La mixité, voire une dominance du genre féminin a remplacé l'exclusivité masculine des lieux. Elles occupent les lieux, pas tous les jours, mais un jour particulier pour porter un message.

<sup>181</sup> Blog d'un peintre, photographe et écrivain français né en Tunisie en 1950

<sup>182</sup> Site WEB Tunisien couvrant l'actualité politique, culturelle et économique depuis 2010



**Photo 3 : L'Avenue par un jour ordinaire ; une mixité nuancée**

Source : African Manager<sup>183</sup>

L'Avenue Habib Bourguiba pendant une journée ordinaire, ce lieu mixte est un des rares lieux de promenade dans le centre-ville. On y relève une sensible dominante masculine.

Des photos de l'Avenue Habib Bourguiba pendant les manifestations notamment celle du 14 Janvier ont été insérées au début de ce travail montrant la mixité des lieux, avec des femmes souvent mises en avant et portées sur les épaules.



**Photo 4 : Le Palmarium, un centre commercial qui attire les clientes au cœur de l'Avenue**

Source : RTCI<sup>184</sup>

Ici on voit un point de l'Avenue dans une journée ordinaire, devant le centre commercial Palmarium, une présence féminine plus importante rappelle qu'ici on fait également ses courses.

<sup>183</sup> Journal d'information, économique et financière, Tunisienne et africaine en ligne depuis 2005

<sup>184</sup> Radio Tunis Chaîne Internationale, fondée en 1938.



**Photo 5 : Des islamistes, hommes pour la plupart, manifestent sur les marches du Théâtre Municipal**

Source : Business News<sup>185</sup>

Cette photo montre une manifestation des partisans du parti islamiste *Nahda* contre le terrorisme sur l'esplanade du théâtre Municipal en Juin 2015. Le parti y souhaite se démarquer de cette menace dont il est accusé.

La dominante masculine y est remarquable.



**Photo 6 : Manifestation pour le 13 Aout, fête nationale de LA Femme, sur les marches du Théâtre Municipal**

Source : Economiste Maghrébin<sup>186</sup>

13 Aout 2018, les manifestant.es occupent les marches de la même esplanade pour défendre les droits des femmes. Une dominante féminine y brandit le drapeau national indissociable de la cause.

<sup>185</sup> Journal électronique Tunisien traitant de l'actualité politique et sociale.

<sup>186</sup> Site Web d'informations économiques et sociales de la Tunisie, du Maghreb et du monde.



**Photo 7 : Des hommes prennent leur café sur une terrasse à l'Avenue**

Source : Webdo<sup>187</sup>

Cette photo, montre une terrasse de café sur l'Avenue. On y remarque une dominante masculine mais il serait utile de spécifier que ce n'est pas le cas de tous les cafés de l'Avenue, certains sont plus mixtes parce que portant une charge symbolique différente. L'horaire également est très déterminant dans la mixité des lieux.



**Photo 8 : Les hommes vendent, les femmes achètent ; le commerce informel au centre-ville**

Source : Le blog de Michel Giliberti<sup>188</sup>

Cette photo montre un marché informel dans une des rues périphériques à l'Avenue. Une dominante féminine parmi les client.es montre les femmes occupées, à s'approvisionner pour leur foyer : l'utilité de leur usage de l'espace est apparente. La plupart des hommes que nous voyons ici en revanche, sont des vendeurs et commerçants.

---

<sup>187</sup> Site WEB Tunisien couvrant l'actualité politique, culturelle et économique depuis 2010

<sup>188</sup> Blog d'un peintre, photographe et écrivain français né en Tunisie en 1950

Les deux dernières photos de ce dossier sont celles d'un homme, puis d'une femme dans l'*Avenue*. Les deux n'ont pas l'air pressés, les deux occupent l'espace pour un moment, ne semblant faire rien de particulier. Et pourtant leurs postures pourraient inviter à réfléchir.



**Photo 9 : Un homme, debout, sur les marches du Théâtre Municipal**

Crédit Photo : Ines Tlili, *Mémoire d'une ville*<sup>189</sup>

Cette photo montre un homme debout sur les marches de l'esplanade du théâtre. Dans sa spontanéité confiante, l'air de n'aller nulle part, il occupe l'espace, surplombe la rue qu'il regarde de haut, pose la main sur le réverbère, dans un geste de maîtrise et de domination.



**Photo 10 : Une femme, assise, sur un banc de l'*Avenue***

Source : Nawaat<sup>190</sup>

Cette femme utilise un banc public à la même avenue, les jambes et les pieds vers l'intérieur, le dos sensiblement courbé, les mains entre les genoux. Recroquevillée sur elle-même sur le bord du banc, son usage « timide » de l'espace public est accentué par le masque qu'elle porte pour prévenir la contamination au COVID 19.

<sup>189</sup> Activiste et artiste Tunisienne

<sup>190</sup> Média alternatif traitant de démocratie, de bonne gouvernance et de droits fondamentaux depuis l'année 2004.

## *Peur(s) des femmes dans le centre-ville, une légitimité en question*

Les violences les plus évoquées par les répondantes sont le harcèlement de rue qui est décrit comme du manque de respect, il est accompagné de regards insistants et de gros mots : « ... des hommes passent à côté de moi, presque collés à moi, et me chuchotent un mot grossier. Ils peuvent lancer de gros mots... vous voyez ? » D (36 ans).

Les endroits les plus insécurisants évoqués comprennent les parkings, les impasses, les rues désertes : « Les violences s'exercent le plus dans une rue vide, une impasse, un endroit obscur et dépeuplé... » E (33ans), ou les rues aux fonctionnalités masculines comme les bars pour homme : « ... je ne m'y approche même pas, parce que je sais qu'il y a des gens qui boivent là-bas, et qui n'ont pas d'autres endroits où aller ou qui n'ont pas les moyens. Mais je ne sais pas, il faut toujours faire attention. » B (32 ans). Mais la répondante « C », qui déclare se sentir parfaitement en sécurité dans l'espace public, semble apprécier certains espaces exclusivement masculins : « je trouve qu'il y a beaucoup de respect dans les cafés pour hommes quand il y a une femme... ».

Comme constaté dans les recherches de Jacqueline Coutras, le viol semble être la hantise principale des femmes dans l'espace public et représente le pire scénario d'un ensemble de peurs hiérarchisées, elles l'évoquent souvent spontanément « J'ai peur de la violence, du viol, pour les insultes, je peux faire comme si je n'avais rien entendu, mais j'ai tellement peur de l'agression physique et le paroxysme c'est le viol. » A (37 ans). Il est à noter que cette répondante est la seule à avoir déclaré avoir subi des violences « graves » par le passé. Viennent s'ajouter à une expérience d'inceste pendant l'enfance des violences physiques perpétrées par des hommes dans l'espace public.

Un processus de re-victimisation à échelle familiale et face aux autorités - qui n'ont pas réagi et ne lui ont pas reconnu le statut de victime - a maintenu l'interviewée dans un Etat de peur permanente et a développé chez elle une agoraphobie handicapante et un évitement presque total de l'espace public qui apparaît clairement dans sa carte mentale éclatée avec un usage très fragmenté de l'espace « ...ce qui me fait le plus de mal, c'est que je venais juste d'être victime d'une agression... Je me suis dit "Where is the Problem ?" on reste chez nous, et c'est tout. ». Le manque de protection de l'Etat, matérialisé par l'indifférence de la police qui a été évoquée par l'interviewée, se retrouve aggravé par la participation de cette même police à la

victimisation des femmes qui ne sont plus forcément réconfortées par leur présence : « ...même les flics ont des regards bizarres. » E (33 ans), Mais cela ne peut pas être dissocié de la représentation de la police en tant que bras armé de l'ancien régime et symbole de la répression, une répondante ouvertement révolutionnaire dit éviter la police en particulier dans l'espace public : « J'ai naturellement une phobie des policiers, et je fais de mon mieux pour les éviter. » B (32 ans).

Mais vient s'ajouter à la hantise des viols celle des braquages : « j'évite d'y aller. Quand nous ne sommes que des filles, on évite de mettre la voiture dans un parking. J'ai surtout peur des braquages et du viol. » ... D (36 ans). Cette peur préoccupation est d'une part explicable par la montée de la criminalité à Tunis depuis la révolution, mais elle est retrouvée essentiellement et de manière plus marquée chez les femmes qui subissent plus l'inquiétude parentale face à leurs sorties, notamment celles qui ont un positionnement politique conservateur.

L'inquiétude des parents paraît se transmettre aux répondantes, ces dernières, persuadées de l'insécurité grandissante après la révolution et regrettant parfois « la Tunisie de paix et de sécurité » du parti unique, vivent dans la peur préoccupation des braquages qui peine à masquer leur peur sexuée. Comme repris par Marylène Lieber, *les personnes se positionnant le plus à droite sur l'échiquier politique* semblent être plus concernées par la peur préoccupation liée à la stabilité politique mais surtout à la situation socio-économique et largement transmise par les médias et les ouï-dire.<sup>191</sup>

C (43 ans), est la seule femme de mon échantillon à déclarer se sentir parfaitement en sécurité dans le centre-ville, comme on peut voir sur sa carte mentale où le territoire apprécié et celui utilisé sont étalés de manière importante sur l'ensemble de la carte. Elle avance qu'elle n'est jamais victime de harcèlement, pourtant elle confie que : « Je n'aime pas non plus les endroits où les gens ne cessent de me guetter. » L'interviewée ne déclare aucune peur, mais elle a l'impression dans certains endroits d'être surveillée, ce qui la met mal à l'aise.

« C » dit ne pas se sentir menacée, pouvoir aller aux parking la nuit, puis elle évoque l'agression sexuelle comme la chose qui peut le plus lui faire peur dans l'espace public. « Viol, harcèlement et attouchements. » « ... on freine devant nous, et on nous met dans un danger mortel pour que monsieur s'affiche. Vous n'avez aucune idée des violences qu'on subit au

---

<sup>191</sup> Zauberman Robert et Lys Pottier

*volant.* ». Certaines répondantes disent avoir peur mais minimisent l'impact de certaines agressions, elles semblent continuer à jouir de l'espace public grâce à un déni des violences : « *les gros mots ne me dérangent pas* » déclare G (24 ans), qui sort fréquemment dans le centre-ville de Tunis.

Contrairement aux résultats de l'enquête ENVEFF, dans mon échantillon, même s'il est vrai que la femme qui a déjà été gravement victime est celle qui a le plus peur dans l'espace public, elle est celle qui sort le moins. C'est en revanche celle qui dit avoir le moins peur qui sort le plus. Mais cette dernière a comme décidé de ne pas voir cette peur, pour continuer à jouir de l'espace public : « *Quand je circule dans la rue, je ne subis pas beaucoup d'agressions, même pas un harcèlement verbal, croyez-moi, je ne sais pas pourquoi.* » C (43 ans). Elle précise : « *beaucoup* », il est difficile de juger de ce que représenteraient « beaucoup » d'agressions pour la répondante, mais il est possible de dire qu'il y a une tendance à les minimiser, et de supposer que ce processus aide la répondante à sortir plus fréquemment.

La plupart des interviewées déclarent faire attention à ce qu'elles portent pour sortir, de manière spontanée et sans que la famille ou un conjoint le leur demande explicitement : « *Je pense parfois si je peux porter une jupe courte ou un décolleté dans certains endroits, donc automatiquement, je sais que les vêtements que je porte doivent dépendre de l'endroit où je vais, je que je me permets de porter à La Marsa, je ne me le permets pas au centre-ville* » B (32 ans). Leurs corps restent malgré leur capital socio-économique fortement sexués, mettre des vêtements serrés qui montrent leurs formes dans le centre-ville de Tunis est exclu, leurs attributs féminins sont à cacher.

Certaines réalisent qu'il s'agit d'un conditionnement et qu'elles l'utilisent comme une tactique d'évitement « *... le problème est qu'on est devenues conditionnées, dans certains endroits, si on porte un pantalon ajusté ou une jupe courte, on est sûr qu'il y a des personnes qui vont nous mater ou nous déranger... je ne porte plus ce que je veux pour éviter ces problèmes et pour être à l'aise ... je n'ai aucunement envie de faire face à ce genre de problèmes.* » B (32 ans). Le terme « *conditionnées* », est revenu plusieurs fois dans le discours de cette répondante, fortement impactée par les restrictions spatiales, mais continuant à sortir tout en réalisant toutes les fois où elle en est privée, elle constate ses « murs invisibles », les identifie et sait ce qui se passe derrière.

Mes répondantes intériorisent donc que le harcèlement varie selon la tenue de la potentielle victime, complètement couverte elle pourrait courir moins de risques : « *Maintenant, je pense que ce n'est pas le même degré d'agression, par exemple, on ne dit pas à une femme entièrement voilée qu'elle est une pute.* » C (43 ans). Ce qui renvoie à l'aspect légitimant et libérateur du voile, celui qui maintient les femmes à l'intérieur et paradoxalement leur concède l'accès à l'espace public. Mais une femme voilée ne saurait être considérée comme simplement plus couverte, le voile contemporain étant essentiellement un outil de revendication d'une appartenance à un groupe social voir politique, quoique utilisé également par une frange importante comme outil d'émancipation.<sup>192</sup>

Le moyen de transport est déterminant dans l'accès des femmes à l'espace public, les femmes interviewées semblent éviter autant que possible les transports publics, certaines avancent que leur voiture est un élément essentiel pour assurer leur sécurité : « *Quand la voiture tombe en panne, je deviens malade moi aussi, c'est ma source d'indépendance, d'autonomie et de liberté. Quand la voiture tombe en panne, je perds mes repères.* » A (37 ans), les autres en recours aux taxis : « *...maintenant je ne suis pas motorisée et je ne prends jamais ni bus, ni train ni métro. Je dépense tout mon argent dans les taxis* » B (32 ans). Si elles sont obligées de les prendre, elles tentent de fondre dans la masse : « *quand je prends le transport public, il faut porter des baskets et un truc discret.* » G (24 ans)

Utiliser des taxis, aller dans des cafés plus chers pour certaines, ces femmes semblent dépenser plus d'argent pour accéder à l'espace public, certaines déclarent fréquenter des « *endroits de bourgeois* » pour éviter les problèmes, voire même les choisir comme lieu d'habitation : « *alors je ne veux habiter qu'à la banlieue, près de la mer, c'est un peu mieux que le centre-ville...* » B (32 ans). « *Quand on se rencontre, mes amis me disent toujours que je fréquente les endroits chers, mais au contraire, je vais à de beaux endroits.* » F (25 ans) Il faudrait mentionner ici que les cafés, les restaurants et les bars les moins chers, sont souvent exclusivement masculins, la question de capital économique reste fortement en lien avec la question de l'émancipation des femmes.

Les femmes interviewées expriment souvent que les violences sont plus fréquentes quand elles sont seules, ou la nuit, comme constaté dans les recherches effectuées en Europe ou en Amérique du Nord : « *Je ne vais jamais seule au centre-ville... Même maintenant quand je sors*

---

<sup>192</sup> Kerrou, Mohamed. *Hijâb, Nouveaux voiles et espaces publics*. Cérès Editions, 2010

*tard, rien de mal ne m'est arrivée, mais quand même je ne me sens pas à l'aise, et je préfère être accompagnée pour attendre un taxi. Je préfère être accompagnée d'un garçon pour éviter les problèmes qui puissent avoir lieu en étant deux filles seules tard la nuit » B (32 ans).*

La compagnie d'un homme la nuit semble importante pour la répondante, plus légitime qu'elle dans l'espace public il pourrait dissuader les agresseurs. L'entourage semble visiblement tolérer les sorties de jours plus que celles de nuit : *« Pour eux, tant que je sors pendant la journée, il n'y a aucun problème. G (24 ans).*

Les tactiques d'évitement qui ont été évoquées par les femmes interviewées sont nombreuses, elles comprennent le choix des vêtements, des horaires, des endroits, de la compagnie, du moyen de transport, et une des répondantes a déclaré utiliser des écouteurs pour éviter d'entendre les propos des harceleurs. Passer inaperçue, ne surtout pas attirer l'attention dans un territoire hostile est de mise : *« Non, pas du tout, je ne trouve pas que j'ai quelque chose qui attire l'attention, donc ça va, je peux passer discrète. » G (24 ans).* L'attitude corporelle a également été évoquée : *« Les gens me fixent du regard dans la rue, alors que parfois, quand une femme obèse passe, ils ne la regardent même pas. Je dirais que c'est dû à la façon de marcher plutôt qu'au corps. » E (33 ans).*

Il paraît évident pour la plupart des répondantes qu'il ne faut pas répondre au harcèlement de rue comme constaté dans l'étude du CREDIF sur les violences faites aux femmes dans l'espace public en Tunisie : *« Ce qui se passe c'est que j'entends des mots ou des paroles lancées par des garçons qui se foutent de ma gueule, mais je fais comme si je n'avais rien entendu, c'est entré dans le quotidien, mais ça dérange toujours. » B (32 ans).* Néanmoins elles déplorent que les témoins ne réagissent pas quand les violences s'aggravent, conformément aux résultats de ladite étude.

Le budget temps dans les rues du centre-ville de toutes les répondantes est variable mais toujours parfaitement délimité, le temps qu'elles passent dans ce quartier où elles habitent ou travaillent si ce n'est les deux à la fois est certes défini selon leurs besoins : marché, boutiques, heures de travail, mais aussi selon leur appréciation d'une éventuelle menace, et aussi selon les directives ou insistances de la famille et de l'entourage. Même ma répondante « C » qui semble sortir plus fréquemment que les autres et ne pas ressentir de peur au centre-ville déclare : *« Par exemple, en hiver, pendant cette période, en décembre et en janvier la nuit tombe tôt, donc je n'y vais pas fréquemment. »*

D'autres ont des horaires bien précis, notamment celle qui a le plus de restrictions pour sortir, elle déclare avec une grande précision et sans hésitation qu'elle utilise le centre-ville près duquel elle travaille deux fois par mois entre 9 heures du matin et jusqu'à 14h ou 15h, sachant qu'elle refuse toute sortie au-delà de 19h par crainte qu'elle ne soit pas autorisée par son père.

La notion de l'utilité de l'usage de l'espace public revient chez deux répondantes, une première, « A », qui « choisit » de n'utiliser l'espace du centre-ville que pour les déplacements professionnels, et une deuxième, « D », déclare n'aller au centre-ville que pour faire des courses, jamais pour se promener, pourtant elle y habite et y travaille également. Mais pour des questions d'appréciation, cette dernière a choisi de limiter son usage du quartier où elle passe finalement le plus de temps et de privilégier d'autres endroits socialement plus « branchés » et perçu comme des lieux de liberté.

Visiblement, mes interviewées, *ayant leur punition en tête* comme dirait Foucault « se privent », limitent leur usage de l'espace public : « *Moi, j'aime sortir à 20h faire une marche, et ça me freine, donc je reste, et je fais des choses dont je n'ai pas envie à ce moment-là.* » B (32 ans). A la question : « *Imaginons s'il n'y avait plus de violence au centre-ville, ça changerait quoi pour vous ?* » elles ont quasiment toutes répondu qu'elles se sentiraient plus libres et qu'elles sortiraient plus fréquemment.

Mais ceci est indissociable de la situation politique pour les plus politisées d'entre elles, le barbelé, symbole d'un territoire du pouvoir en place, les dérange tout autant que les violences sexistes ou les braquages : « *...il y aurait de jolis endroits et on se débarrasserait du fil barbelé. On pourrait s'asseoir sur un banc public... je ne l'ai jamais fait, quand je passe à côté d'un banc, je me dis que c'est beau et je souhaite pouvoir m'asseoir dessus et lire un livre à côté de la statue d'Ibn Khaldoun, sous le soleil. Mais maintenant, c'est non envisageable.* » A (37 ans).

L'aspect punitif, disciplinaire des violences sexistes apparaît dans les propos de la répondante « ... et j'ai senti qu'il se sentait bien après m'avoir giflée, ajouté aux deux phrases qu'il m'a lancées. Pour lui, il m'a recadrée, l'affaire était réglée. » Infantilisée, la victime réalise que cette violence a eu lieu pour asseoir une autorité. Cette autorité dans l'espace public matérialisée par la punition, et la surveillance qu'on a vu dans les propos de « A », permettent la territorialité masculine, renforcée par les restrictions et les privations que les femmes « se

sont » imposées. Elles restent dans cette vigilance mentale<sup>193</sup> qui les conditionne, les limite et les pousse à devancer tout désagrément<sup>194</sup>. Les violences entretiennent donc la domination des hommes de l'espace public, et renforcent l'exclusion des femmes et le contrôle social qui s'exerce sur elles en maintenant l'ordre hiérarchique établi.

Les restrictions familiales montrent que le dedans matérialisé par la maison - et maintenant par le lieu de travail - est la règle, et que le dehors, ici les rues et les espaces publics du centre-ville, est l'exception, qui nécessite permissions, discussions, argumentations, et suscite beaucoup de ressentis. Continuellement confrontées aux violences et à la « surveillance » dans ces lieux perçus comme non naturels pour elles notamment par leur entourage, mes répondantes semblent illégitimes dans l'espace public, ou du moins pas autant que les hommes.

Les femmes de mon échantillon sont peu représentatives : citadines, économiquement indépendantes et d'un niveau d'études élevé, elles sont presque toutes d'accord à condamner les violences, elles n'ont pas l'air de douter de la responsabilité de l'agresseur, et revendiquent leur légitimité dans l'espace public, certaines réalisent même qu'il s'agit de l'expression d'une hégémonie qui risque de s'affaiblir dans une démocratie naissante. *« Imaginez que quelqu'un est privilégié pendant toute sa vie, et on vient lui dire que cette situation va changer ... la majorité est consciente qu'elle va perdre du terrain et que son pouvoir est menacé »* A (37 ans).

Une seule répondante semble légitimer les violences sexistes, mais pas de prime abord. Tout en les condamnant, elle semble intégrer la notion de victime idéale, celle qui ne l'a pas cherché, et de relativiser la responsabilité de l'agresseur : *« Bien sûr qu'elle n'est pas fautive. Mais je pense que ça fait partie du destin, et pour se garder à l'abri des choses pareilles, il faut éviter de sortir tard la nuit par exemple, je ne dis pas que quand une femme sort tard ou quand elle porte une robe courte par exemple, on a le droit de la violer. ... les hommes deviennent excités quand ils voient une femme portant quelque chose qui expose son corps ou quelque chose de sexy... Toutefois, il y a des femmes qui ne sont nullement fautives et qu'on viole quand même. »* D (36 ans).

La répondante n'associe pas totalement les violences sexistes qu'elle vit au quotidien à une domination masculine quelconque, elle pense que les hommes qui harcèlent les femmes

---

<sup>193</sup> Condon, Stéphanie, Marylène Lieber et Florence Maillolochon, *Insécurité dans les espaces publics : Comprendre les peurs féminines*. Editions Technip & Ophrys | « Revue française de sociologie », 2005/2 Vol. 46 | pages 265 à 294.

<sup>194</sup> Bourdieu, Pierre. *La domination Masculine*. Paris : Seuil, 1998.

dans la rue sont des « *incultes et des clochards.* » Fière des acquis des femmes, elle ne semble pas en attribuer une partie des mérites aux féministes mais seulement à l'ancien régime, et intègre l'idée que c'est chez les gueux qu'on ne respecte pas les femmes.

Elle semble trouver les féministes - largement invisibilisées avant la révolution et dénigrées après cette dernière - particulièrement excluantes voire sexistes, elle ne verrait donc pas véritablement l'utilité de leur lutte : « ... pendant les manifestations des Femmes Démocrates, il n'y avait aucun homme, à part un retardé mental. Je trouve que les femmes sont sexistes, c'est elles qui veulent être seules, pas parce que les hommes ont refusé de participer. » C'est d'ailleurs le seul exemple de sexisme que « D » évoque explicitement en parlant de la période de la révolution.

## *Une révolution à Tunis, quels usage(s) et quelle(s) peur(s) pour les femmes*

A la peur sexuée propre aux femmes, et celle préoccupation corrélée à la situation sécuritaire, économique ou politique<sup>195</sup>, je vais rajouter la « peur de la répression » pour désigner dans ce contexte particulier qu'est la révolution, les inquiétudes relatives aux violences policières mais aussi aux débordements sécuritaires. Je vais tenter d'analyser en me basant sur les dires des femmes de mon échantillon les différentes peurs qu'elles ont ressenties lors des évènements de 2011.

Il faudra tout d'abord préciser que sur les sept répondantes, une seule d'entre elles est farouchement opposée à la révolution, elle est d'ailleurs la seule à ne pas avoir participé aux manifestations qui ont provoqué la chute du régime : « *Moi, je suis contre, pour moi ce n'était pas une vraie révolution, c'était plutôt un coup d'Etat, nous étions tranquilles sous le règne de Ben Ali. Après la révolution, les barbus chassent les femmes et les dérangent pour leurs tenues ; c'est un nouveau harcèlement au nom de la religion.* » E (33 ans). La carte mentale de la répondante n'indique aucun espace apprécié de la ville européenne s'échelonnant autour de l'Avenue Habib Bourguiba, étant donné qu'elle rejette cet espace fortement politisé et sujet à de nombreuses manifestations voire à des attentats ponctuels.

Une deuxième, D (36 ans), est mitigée quant à la question elle se dit « *apolitique* » ; en parlant de la révolution elle dit : « *A vrai dire, c'était une blague pour nous, pas vraiment pour manifester, c'était comme si c'était un festival, pas pour la politique.* » Les cinq autres sont entièrement favorables à un bouleversement du régime, trois d'entre elles semblent avoir fortement participé à la vie politique et ont des positions confirmées quant à la révolution.

Les cinq femmes utilisent une terminologie fortement positive de la révolution : « *c'était du romantisme révolutionnaire... Une joie, une extase, j'étais sur un nuage ! ...* », A (37 ans), « *Donc, c'était une euphorie, c'est quelque chose qui a créé en moi une certaine excitation.* » B (32 ans), « *On éprouvait des sensations magnifiques.* » F (25 ans). Certaines ont vanté le civisme soudain dans les semaines qui ont suivi la révolution : « *Et puis la période que j'aimais le plus, c'est la période qui suivait le 14 janvier.... Les gens discutaient dans le calme, il y avait des discussions politiques profondes, c'est un truc qui m'a énormément touchée .... On*

---

<sup>195</sup> Lieber, Marylène. *Genre, violences et espaces publics, la vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po, 2008.

*n'entendait pas de klaxons dans l'Avenue Habib Bourguiba... Les gens traversaient le passage piétons au feu vert, personne ne brûlait le feu...sans qu'il y ait de policiers. Il n'y avait pas un seul policier pendant cette période » C (43 ans). L'esthétique et la dynamique particulières d'un espace physique élevé au rang d'une agora transparait dans le discours de ces femmes, elles en parlent avec nostalgie comme d'un idéal perdu à reconquérir. Et revient ici, un sentiment de sécurité renforcé par l'absence de la police, qui n'a pas empêché que les lois soient appliquées.*

Quoique la peur de la répression, et de toute forme de violence policière soit partagée par toutes les répondantes, les trois femmes ayant participé activement non seulement aux manifestations mais aussi à la vie politique semblent l'accepter, voire la naturaliser : *« Cela ne me dérange pas d'être battue par un policier, c'est le prix à payer et c'est normal... Pendant la révolution, la violence était acceptée, elle faisait partie du décor, même juste après la révolution... Sinon, je trouve que le contexte politique est en grand rapport avec la violence, elle a atteint son paroxysme maintenant. » A (37 ans).*

Ce sont en quelque sorte des violences assumées, et bravées, elles le sont parce qu'elles sont la conséquence naturelle d'un acte voulu, choisi et perçu comme légitime, celui de se révolter : *« Les gens avaient trop peur et ils restaient chez eux, alors que moi, je descendais en pleine manifestation, au milieu des bombes lacrymogènes, des snipers dont on ne cessait de parler à l'époque, des tanks, des fils barbelés et je traversais toute l'avenue. Je l'ai vécu de vraiment très près, et je n'ai eu peur en aucun moment, au contraire, je me sentais en sécurité. Je savais à quoi je m'attendais, donc n'en parlons pas. » C (43 ans).*

L'enjeu territorial se jouait clairement avec la police, c'est à cette dernière qu'il fallait arracher de l'espace public, et il est apparent dans le discours de mes répondantes, notamment C (43 ans), que c'était chose accomplie : *« C'est hallucinant, le symbole de la répression avec tous ses aspects carrément*



*Credit Photo : Nacer Talel, www.imagesdetunisie.com*

*demande le pardon du citoyen... C'est très, ça a beaucoup de sens, le policier, qui deux mois auparavant tabassait le citoyen, et lui arrachait son argent, baisse sa tête. Vous n'avez aucune idée de sa posture en demandant pardon, avec son uniforme. »*

L'idée que les violences (policières) sont naturelles lors de la révolution et que c'est bien après que les violences sont devenues inacceptables reviennent dans les propos d'une autre répondante : « ... j'avais alors 22 ans et je rêvais pleinement de la liberté et la dignité et je ne pensais aucunement à ces problèmes-là, et je ne pense pas qu'il y avait quelqu'un qui y pensait, à part les parents qui avaient peur pour leurs enfants, et c'était une peur légitime. » B (32 ans). La même répondante évoque plus tard, sa préoccupation par rapport aux actes terroristes qui ont suivi la révolution.

La préoccupation quant aux islamistes n'apparaît pas de manière égale parmi les femmes de mon échantillon. Si certaines sont préoccupées par des valeurs comme la liberté et la dignité et évoquent les objectifs de la révolution, d'autres semblent associer les défis actuels notamment sécuritaire à la menace islamiste en faisant un rapprochement direct et presque exclusif avec les droits des femmes. Ce discours, même s'il est fondé sur une réalité évidente d'un mouvement qui ne croit nullement à l'égalité entre les sexes, rejoint le discours dominant d'avant la révolution et toujours d'actualité qui utilise les droits des femmes comme le rempart essentiel contre l'islamisme.

Les cinq femmes pro-révolution ne semblent avoir ressenti pendant les quelques mois de la révolution que la peur de la répression qu'elles relativisent largement, leur discours ne laisse voir aucune peur préoccupation à cette période, présentes dans toutes les manifestations, elles semblent ne pas avoir fait face à des tentatives de braquages ou de violences citoyennes ; la préoccupation était la police, et quand un civil les attaquait, elles relient cela à un positionnement politique pro-régime.

Magnifiant toujours la révolution, ces femmes ne relatent aucune violence sexiste : « J'essaie de me rappeler une agression que j'ai subie parce que je suis une femme, mais il n'y en a pas... ...il y avait une très grande solidarité entre hommes, femmes, vieux, enfants, blanc, métisse, tout le monde était un bloc homogène. » A (37 ans). Les citoyens sont perçus comme solidaires face à l'ancien régime, se substituant à l'Etat, ils auraient fait régner un nouvel ordre solidaire où les hommes ne sont plus perçus comme une menace : « On protégeait les quartiers à cette période-là, et dans la rue, je n'ai pas senti que j'avais besoin d'un homme pour me

*protéger comme c'est le cas maintenant... » à l'époque, je n'ai pas senti ça, je sortais à tout moment et les hommes ne me dérangeaient pas du tout, ils ne présentaient pas une grande menace. » B (32 ans).*

Cela semble être justifié par un sentiment d'égalité, mais aussi de « cause commune » avoir le même objectif, être animé.es par le même rêve : « *Mais c'était parce que nous étions tous égaux, les hommes et les femmes, et nous vivions tous le même rêve et les gens avaient acquis une certaine sensibilité, comme les garçons qui n'osaient pas harceler les filles, parce que c'était un contexte de révolution et de révolte, comme chacun aimerait l'appeler. » B (32 ans).* Les interviewées évoquent également leur participation aux funérailles, qui représente une grande transgression féminine, comme une marque d'égalité et de révolution.

Cet enthousiasme n'apparaît pas chez les deux répondantes qui s'opposent à la révolution. L'une d'elle, D (36 ans) déclare pour répondre à la question : « *Vous vous souvenez qu'à cette époque-là, il y avait du harcèlement dans la rue ? » Bien sûr, c'était le désordre total. ». Cette femme (27 ans lors de la révolution) n'a en réalité pas utilisé l'espace public à cette époque par peur, ses propos sont une supposition qui découle de sa conviction du chaos régnant lors de la révolution, puisqu'elle voit cette période comme une période d'instabilité, de menaces et d'insécurité.*

La révolution aurait été même un bouleversement permettant un affranchissement féminin individuel, « A » victime d'inceste n'a parlé de son agression à son entourage qu'en 2009, suite aux prémisses ayant eu lieu au bassin minier : « *Je me suis rendu compte que la révolte est possible ... En 2009, j'ai fait une certaine analogie entre ma vie et le bassin minier ... Quand la révolution arriva, on est tous devenus fous. » A (37 ans).*

« C » quant à elle déclare n'ayant pris conscience des inégalités entre les hommes et les femmes qu'à la révolution, quand elle a intégré la société civile : « *Jusqu'à cette période-là, je ne réalisais qu'il y avait une différence entre l'homme et la femme. ». La répondante, autonome et jouissant d'un capital socio-culturel élevé, était persuadée du temps de l'ancien régime et conformément à la propagande de ce dernier, que les femmes étaient de fait et dans les faits les égales des hommes. Ce n'est que quand le régime est tombé, que plusieurs femmes comme elles ont découvert les discriminations faites aux femmes, les violences dont ZABA ne voulait pas entendre parler dans un pays paisible comme une carte postale, des discriminations et des*

violences exacerbées dans les milieux les plus paupérisés justement ceux qui se sont soulevés contre le régime.

Ces deux dernières interviewées, fortement contestatrices, ont également bravé toute restriction familiale, à travers la confrontation ou par le biais de choix de vie, tout comme le pays, elles déclarent également porter ce qu'elles veulent dans la rue, leur cocotte<sup>196</sup> a éclaté et sa soupape ne suffisait plus. Elles ont transformé leurs vies, la révolution servant de modèle à calquer ou de prétexte à saisir. Dans leur discours, il y a un avant, un pendant et un après 2011, des phases nettement délimitées contrairement aux répondantes moins impliquées politiquement voire opposées à la révolution qui donnent des réponses générales non contextualisées en disant plutôt : avant, et maintenant, sans que l'en ressent le moindre impact sur leur vie personnelle hormis un sentiment d'insécurité clairement limitatif de leurs libertés.

Néanmoins, même si les femmes en question déclarent ne pas avoir eu affaire à des violences sexistes pendant la révolution, certaines rapportent que des hommes leur ont dit qu'une fois ZABA et sa femme icône partis, il n'y avait plus personne pour les protéger, elles déclarent avoir eu affaire à deux types d'hommes : les solidaires, et les autres. Mes répondantes sont bien évidemment des femmes favorisées, à haut niveau d'instruction, citadines et autonomes, elles ne correspondent en rien, à la nouvelle figure féminine méliorative promue par les révolutionnaires : la femmes bûcheuse, ouvrière ou surtout « rurale ».

Elles sont de fait dans la représentation dominante celles qui ont été protégées et gâtées par l'ancien régime, celles qui lui ont servi de prétexte, et qui maintenant n'ont plus de soutien politique. Ce discours a en réalité éclaté de manière plus visible après les élections qui ont suivi la révolution, qui ont mis fin à l'euphorie et conduit les islamistes au pouvoir. Une des interviewées ayant fortement investi l'espace public pendant la révolution en se sentant en parfaite sécurité, a développé ensuite une sorte d'agoraphobie qu'on pourrait relier à sa déception de cet espace qui l'a accueillie puis l'a rejetée. De manière générale, les répondantes se sentent moins en sécurité à Tunis depuis la révolution : « ...*mais ces dernières années, je ne sors plus.* » D (36 ans), elles ont l'air d'affirmer que les violences de toutes sortes se sont multipliées, et semblent éviter encore plus l'espace public.

---

<sup>196</sup> En référence à l'Œuvre du plasticien Tunisien Halim Karabiben

## **Conclusion : La révolution, rupture d'une territorialité**

Le travail de terrain entrepris permet d'avancer que les femmes et les filles perçoivent l'espace public du centre-ville de Tunis comme un territoire complexe, majoritairement hostile pour la plupart d'entre elles, mais ponctuellement et occasionnellement agréable. Elles doivent y produire des tactiques déambulatoires en allant d'un point A à un point B parfois sans même considérer qu'elles utilisent réellement les chemins qui les relient : elles ne les investissent pas en tant que lieux, elles ne font que les traverser.

Entre les lieux qu'elles utilisent, ceux qu'elles évitent et ceux qu'elles traversent presque malgré elles, se dressent les *murs invisibles*<sup>197</sup> qui délimitent leurs territoires. Ces limites immatérielles se déplacent, se rétractent ou se dilatent d'une femme à une autre, selon l'ampleur des peurs qu'elles peuvent ressentir mais aussi selon leur niveau d'autonomie, ce qui rend l'appréhension de l'espace public pour ces femmes indissociable de la question de la sécurité. Elles en développent des cartes mentales où elles hiérarchisent les espaces selon le niveau de peur qu'ils suscitent. Ces niveaux ne sont pas forcément corrélés à la fréquence des violences dans un point donné à un moment donné, mais à un ensemble de caractéristiques de l'espace dans ses dimensions sensibles, symboliques et fonctionnelles.

Au-delà du vécu des violences, ou des représentations que certaines femmes Tunisiennes actives en dehors du foyer ont du centre-ville de Tunis, leurs familles joueraient un rôle déterminant dans leur appréhension et usage de ses espaces et de ses lieux. Les parents en particulier, resteraient fortement présent.es et décisif.ves dans leurs vies de femmes, aussi autonomes soient-elles sur le plan financier. Ils se positionnent de fait comme un régulateur de leur usage de l'espace public, par le biais de l'interdiction, ou à défaut, en les culpabilisant et en attisant leur sentiment de peur.

Se pose également dans le discours familial, la question de la légitimité de leurs filles dans l'espace public, un discours qu'on retrouve chez des hommes, mais aussi chez les femmes elles-mêmes. Certaines violences sont parfois perçues comme légitimes puisque le comportement des femmes lui-même est jugé illégitime. La notion d'une punition méritée revient souvent dans le discours qui accompagne les violences, et les femmes intègrent cette

---

<sup>197</sup> Guy Di Méo, 2012

punition, la gardent à l'esprit, et conditionnées, elles agissent en conséquence et limitent leurs déplacements.

Si la catégorie sociale des femmes, leur niveau d'instruction, leur vie professionnelle ou leur connaissance de l'espace sont déterminants dans leur sentiment d'insécurité ou leur usage de l'espace public, l'homogénéité de notre échantillon à ces points de vue a permis de faire apparaître l'importance de trois autres facteurs : l'expérience de victimisation, l'indépendance du noyau familial et l'appartenance politique. Les femmes qui ont subi les violences les plus graves, notamment si elles viennent renforcer une expérience de victimisation précédente, vont développer des formes de peur et d'évitement plus importantes. Celles qui ne se sont pas affranchies du noyau familial vont également se retrouver avec un usage plus restreint de l'espace public. L'appartenance politique en revanche, est un facteur que ce travail a permis de dégager grâce au focus réalisé sur le vécu de l'espace public par les femmes pendant la révolution.

Les femmes interviewées les plus engagées sur les plans politique et social sont essentiellement pro-révolution. Remettant en cause les formes de domination et les hiérarchisations qui traversent la société, elles acceptent et intériorisent beaucoup moins les discriminations et les violences sexistes que celles qui s'intéressent moins à la chose publique et qui ont tendance à normaliser avec l'ordre établi. Mais même les femmes les plus politisées, les plus avisées de l'existence de ces violences, et les plus connaisseuses en la matière, peuvent se refuser le rôle de victime et ne pas voir les violences qu'elles subissent, comme est le cas de la répondante qui affirme ne pas être victime de violences, mais qui se contredit au fil de l'entretien. Ce processus de déni leur permettrait de s'en affranchir et de jouir de leurs droits, notamment celui à l'espace public.

Ces femmes et ces filles pro-révolution ont bénéficié d'une liberté certaine et paradoxalement, d'une sécurité plus grande dans le centre-ville de Tunis pendant la révolution. Celles qui s'y opposent ont au contraire expérimenté un sentiment de peur plus accru. En réalité, les peurs des femmes ne sont pas à considérer comme un sentiment systématiquement corrélé aux violences : bien qu'elles soient fondées sur ces dernières, elles sont une question de vécu, de représentations, mais aussi de positionnement politique, donc d'une manière de se représenter la légitimité et les rapports de force entre les différents groupes sociaux.

Tout dépend des outils dont disposent les femmes, ou pas, leur permettant de « choisir » de surmonter la peur de la répression d'une dictature et d'un ordre policier en place, et de se

représenter la population comme une entité unie contre cette dernière. Comme les femmes du bassin minier en 2008, il y a parmi celles de Tunis qui ont - sur les pas de *Aljiya Jedidi* la dame qui a guidé les troupes face au régime et sommé le peuple d'avancer - bravé normes sociales et peur, toutes les peurs.

Le discours des femmes les plus engagées politiquement sur la période de la révolution de 2011, démontre que leur peur sexiste s'est déplacée, et que l'expression spatiale de la domination masculine, du moins à leurs yeux, a été momentanément bouleversée. L'hostilité du territoire n'étant plus le corolaire des violences sexistes, mais de celles policières, il y a eu un bouleversement des forces qui régissent l'espace se manifestant par un déplacement des violences et des peurs, qui a occasionné un déplacement de la territorialité des hommes mais aussi celle des femmes. Il serait difficile d'affirmer que la territorialité masculine a cédé complètement la place à un territoire mixte, à conquérir pour les femmes et les hommes, même s'il apparaît que cette territorialité a de fait été ébranlée.

Cette corrélation entre la territorialité masculine, les rapports de forces politiques et les régimes en place dans le pays apparaît davantage dans le lien que font les femmes entre le regain de citoyenneté et le recul des discriminations. Certaines répondantes ont évoqué la civilité de la population pendant les semaines et les mois qui ont suivi la révolution, cette notion est indissociable de celle de citoyenneté nouvellement acquise qui a engendré un plus grand respect de l'intégrité physique et morale des autres, notamment celle des femmes.

Dans un régime policier où l'Etat de droit est fragile, la re-victimisation des femmes est fréquente et certaines subissent les violences masculines doublement, le recul du régime autoritaire et la faillite de son bras armé souvent complice et garant de ces violences, fragilise l'impunité des agresseurs et donne aux femmes un plus grand sentiment de sécurité, à condition qu'elles soient favorables à cette chute du régime. Un soulèvement populaire, pourrait de ce fait, en cas d'adhésion du ou de la discipliné.e, rompre son intériorisation des impératifs disciplinaires, le surveillant devenant complice, les lois ayant été perturbées, et le territoire étant à reconquérir.

Les discours des femmes de mon échantillon ne suffisent pas à affirmer que toute violence sexiste de rue a disparu lors des événements de 2011 dans cet espace de consécration citoyenne. Mais il est possible d'affirmer que la révolution a suscité chez elles des discours fortement passionnés, dans l'éloge ou le dénigrement, l'amour ou la haine, selon leurs positions politiques, elles la magnifient ou la discréditent, et en fonction, elles investissent l'espace

public et arrachent du territoire ou pas. En réalité ce sont les représentations des femmes elles-mêmes, guidées par leur adhésion ou pas aux mouvements sociaux, qui jouent un rôle déterminant dans leur accès juste et équitable à l'espace public. Leur autodiscipline aurait succombé dès que la demande de liberté a primé sur la demande de sécurité,<sup>198</sup> il en surgit un corps moins vigilant qui n'a été *ni formaté ni contraint, un corps sans garde*<sup>199</sup>. Celles pour qui la sécurité, ou ce semblant de sécurité assuré par l'ancien régime était à préserver, n'ont pas pu jouir de cette liberté dans l'espace public, et leurs peurs ont non seulement perduré, mais aussi augmenté.

Si nous admettons, que les violences sexistes dépendent de la situation politique du pays, dans la mesure où un sentiment de liberté, de citoyenneté et de solidarité peut représenter une trêve pour les femmes dans l'espace public, cela relativise le poids du culturel et des normes sociales en tant que fondement du sexisme et des violences sexistes. Le politique aurait une place bien plus déterminante dans les rapports de genre, et dans la manière par laquelle les hommes et les femmes se partagent toutes sortes de rôles et de territoires. La situation des femmes est de fait très sensible aux bouleversements sécuritaires et politiques dans un territoire donné.

Il serait intéressant de réviser notre vision de la domination masculine ou des privilèges masculins, dans un contexte où la répression et la violence d'un régime totalitaire s'exerce sur toute une population, avec une vulnérabilité féminine certainement maintenue. Comment parler des hommes dans l'espace public révolutionnaire de Tunis, comme d'un genre dominant et privilégié, lorsque s'ajoutent aux vulnérabilités et variations sociales habituelles, de grandes divisions opposant la police et les agents de l'ancien régime d'un côté et les révolutionnaires d'un autre. Dans cette déconstruction des pouvoirs, naissent de nouveaux enjeux impliquant des groupes d'hommes portant des projets de société différents, dont certains appellent à l'islamisation du pays, et que cette mixité soudaine dérange plus que tout.

Le discours d'un régime, son positionnement par rapport aux droits des femmes, son respect des droits humains et des valeurs de la citoyenneté, sont visiblement déterminants dans l'accès des femmes à l'égalité et en l'occurrence à la jouissance de l'espace public. Le féminisme d'Etat en Tunisie a certainement représenté un levier important pour les droits des femmes, mais il a été un véritable frein devant l'atteinte d'une réelle égalité et a constitué une

---

<sup>198</sup> Foucault, Michel. *Surveiller et Punir, Naissance de la Prison*. Gallimard, 1975.

<sup>199</sup> Coutras, Jacqueline. *Territoires du quotidien et espaces sexués. Du voisinage résidentiel aux espaces d'anonymat*. Strates, 14 | 2008

source de stigmatisation pour toute une catégorie de femmes, qui subissent des formes de violences qui leur sont spécifiques.

Les études similaires ont démontré l'existence d'une territorialité masculine, qui impose la discipline telle que décrite par Foucault. Cette territorialité qui s'impose de fait, qui s'exerce sournoisement à travers l'intériorisation des femmes et leurs peurs, est fortement menacée par l'évènement, comme dans une prison qui subirait un assaut, ou un incendie, où les règles intériorisées n'ont plus de sens, et où les prisonniers vont rompre avec les gestes et les réflexes quotidiens. Une fois l'ordre politique ou social interrompu, le discipliné, va prendre « conscience » que ces chaînes même réelles, sont bien surmontables, puisque souvent elles ne sont plus matérielles mais faites de représentations, toutes proportions gardées.

Dans ce travail de recherche, qui a permis de sonder les représentations et les vécus d'un échantillon de femmes, avant, pendant et après la révolution et de ressortir le positionnement de ces dernières par rapport à cet évènement comme un facteur déterminant de leur sentiment de peur et de leur usage de l'espace public, il apparaît qu'il aurait été d'un grand apport scientifique, de sonder les représentations que se font les hommes, des femmes ayant participé aux actions contestataires et de les comparer aux résultats des études précédentes sur les représentations qu'ont les hommes des femmes dans l'espace public. Cette démarche aurait permis de vérifier si cette rupture du territoire a été vécue par les deux sexes, et le cas échéant, de vérifier si elle représente bien plus qu'une projection faite par les femmes elles-mêmes.

Quoiqu'il en soit, les territoires masculins, étant également faits par les représentations des femmes, apparaissent de ce fait fragiles et ébranlables, ce qui pousse à se poser la question, si leur socle, les normes sociales seules sont capables de les maintenir. Nous ne saurons les dissocier de la situation sociale, politique et sécuritaire. Fragile et non immuable, les politiques publiques étudiées pour la promotion des droits humains, de la citoyenneté, et de la justice spatiale seraient en mesure d'affaiblir la territorialité masculine et de garantir une justice spatiale, permettant la jouissance des femmes de l'espace public.

Ce mémoire a été rédigé pendant un autre évènement majeur qui traverse la Tunisie mais aussi le monde entier qui n'est autre que la pandémie liée au virus COVID 19. Dans la continuité de la réflexion menée dans ce mémoire, une recherche sur l'impact de cet évènement sur les rapports hommes-femmes pourrait être d'un grand intérêt, surtout que l'usage de l'espace en a été totalement transformé, dans une dialectique de distanciation et de

confinement, de vivre ensemble et d'éloignement qui aurait bouleversé les relations entre les sexes jusque dans leur intimité.

Concernant l'évènement qui a fait l'objet de ce mémoire, les discours révolutionnaires antiféministes avancent que la révolution n'est pas née pour revendiquer l'égalité entre les sexes. Elle viendrait d'abord et avant tout mettre en avant un ensemble d'impératifs socio-économiques indépendants de la question de genre. Il n'a pas été question dans ce mémoire de discuter cette thèse, mais il permet clairement d'avancer que la révolution a été et demeure également un théâtre de tractations et de batailles contre la domination masculine, par sa nature même, en tant qu'évènement historique qui bouleverse les rapports de force et ébranle les croyances. La révolution est aussi, et dans une grande mesure, une question de genre.

## **Bibliographie**

1. BACHELARD, Gaston. *La poétique de l'espace*. Presses Universitaires de France, 1957.
2. BAILLY, Antoine. S. *La Perception de l'Espace Urbain*, Centre de Recherches d'Urbanisme, 1977.
3. BARD, Christine, Christian BAUDELLOT, Janine MOSSUZ-LAVAU. *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et Pouvoir*. France : La Martinière, 2004.
4. BESSIS, Sophie. *Le féminisme institutionnel en Tunisie*. Clio. Histoire, femmes et sociétés, 9, 1999. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/clio.286>
5. BORSALI, Noura. *30 ans après novembre 1987 : Illusions, désillusions et enseignements de l'Histoire*. Nawaat, 14 Nov. 2017. Disponible à l'adresse : <https://nawaat.org/portail/2017/11/14/30-ans-apres-novembre-1987-illusions-desillusions-et-enseignements-de-lhistoire/>
6. BOURDIEU, Pierre. *La domination Masculine*, Paris : Seuil, 1998.
7. CHANLAT, Jean François. *L'individu dans l'organisation*. Presses de l'Université Laval, 2003.
8. CHATER, Souad. *Les mutations de la condition de la femme tunisienne (1956-1994)*. Cahiers de la Méditerranée, n°49, 1, 1994. *La Tunisie, une dynamique de mutation*. pp. 37-60.
9. CHEBEL, Malek, *L'esprit de sérail, mythes et pratiques sexuels au Maghreb*. France : Editions Payot, 2003.
10. CHIARA, Sebastiani et Sami Yessine TURKI. *Espace (s) public(s) en Tunisie. De l'évolution des politiques aux mutations des pratiques*. Les Cahier d'ENAM. Espaces Publics en Méditerranée, 2016. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/emam.1247>
11. CLERO, J.P. *Théorie de la perception, de l'espace à l'émotion*. Presses Universitaires de France, 2000.
12. CONDON, Stéphanie, Marylène LIEBER et Florence MAILLOCHON. *Insécurité dans les espaces publics : Comprendre les peurs féminines*. Editions Technip & Ophrys. Revue française de sociologie. 2005/2 Vol. 46, pages 265-294. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2005-2-page-265.htm?contenu=resume>
13. COUSIN, Jean. *L'Espace Vivant*. France : Editions du moniteur, 1980.

14. COUTRAS, Jacqueline. *Territoires du quotidien et espaces sexués. Du voisinage résidentiel aux espaces d'anonymat*. France : Strates, 2008. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/strates.6737>
15. *Cuisiner, s'occuper des enfants, construire ou réparer : Le travail non rémunéré à travers le monde*. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2011. Disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/els/soc/48448172.pdf>
16. DAKHLI, Leila. *Une Lecture De La Révolution Tunisienne*. La découverte. Le Mouvement Social, 2011. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2011-3-page-89.htm>
17. DARGHOUTH MEDIMEGH, Aziza. *Droits et Vécu de la femme en Tunisie*. France : L'Hermès - Edilis, 1992.
18. DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe (1949). T. I : Les faits et les mythes suivi de T. II : L'expérience vécue*. Paris : Gallimard, 1997.
19. DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien, Tome I L'art de faire*. France : Gallimard, 1990.
20. DELAGE, Pauline, Marylène LIEBER et Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ. *Lutter contre les violences de genre, des mouvements féministes à leur institutionnalisation*. Les cahiers du genre, N°66, 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2019-1-page-5.htm>
21. DELOUSTAL, Laetitia. *Figurer la féminité. Narration ou revendication ? Rives méditerranéennes*, 52 2016, pp 85-104. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/rives.4997>
22. DEVREUX, Anne-Marie, Éric FASSIN, Helena HIRATA, Ilana LOWY, Catherine MARRY, Marc BASSIN et Irène JAMI. *La critique féministe et la domination masculine*. La Découverte. Mouvements, 2002/5. No24, pp 60-72
23. DI MEO, Guy, *Eléments de réflexion pour une géographie sociale du genre : Le cas des femmes dans la ville*. France : Armand Colin. L'Information géographique, 2012/2. Vol. 76, pp 72-94. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2012-2-page-72.htm>
24. DI MEO, Guy. *Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre*. Annales de géographie, 2012/2 (n° 684), pp 107-127. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2012-2-page-107.htm>

25. DKHILI, Leyla. *Une lecture de la révolution tunisienne*. France : La Découverte. Le Mouvement Social. 2011/3 N236, pp 89-103. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2011-3-page-89.htm>
26. *Enquête nationale sur les perceptions des citoyens en matière de sécurité de libertés et de gouvernance locale, 2017*. Tunisie : Institut National de Statistiques (INS), 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/rapport-gouvernance-avec%20couv%2022062018.pdf>
27. *Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF)*. France : l'Institut national d'études démographiques (Ined), 2000. Disponible à l'adresse : <http://nesstar.ined.fr/webview/?v=2&study=http%3A%2F%2Fnesstar.ined.fr%3A80%2Fobj%2FfStudy%2FIE0221&mode=documentation&submode=ddi&node=0&top=yes>
28. *Enquête Violences et Rapports de Genre (Virage)*. France : Institut National d'Etudes Démographiques, 2015.
29. *Enquête nationale sur la Violence à l'égard des femmes en Tunisie*. Rapport principal Tunisie : Office National de la Famille et de la Population (ONFP), 2010. Disponible à l'adresse : [http://www.onfp.tn/liens/violence\\_29/brochure.pdf](http://www.onfp.tn/liens/violence_29/brochure.pdf)
30. *Etude nationale sur la violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie*. Tunisie : Centre de recherches, d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF), 2016. Disponible à l'adresse : <https://morocco.unwomen.org/fr/ressources-medias/publications/2017/01/la-violence-fondee-sur-le-genre-dans-l-espace-public-en-tunisie>
31. *Femmes et hommes en Tunisie, Indicateurs et Chiffres*. Tunisie : Centre de recherches d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF), 2018.
32. *Femmes et République : un combat pour l'égalité et la démocratie*. Association Tunisienne des Femmes Démocrates, 2008.
33. FREEDMAN, Jane et Jérôme VALLUY (Collectif). *Persécutions des femmes, savoirs, mobilisations et protections*. France : Editions du Croquant, 2007.
34. GRACIET, Catherine et Nicolas BEAU. *La régente de Carthage, Main basse sur la Tunisie*. France : La découverte, 2010.
35. HALIMI, Gisèle. *La cause des femmes*. France : Gallimard, 1992.
36. HALL, Edward. T. *La dimension cachée*. France : Editions du Seuil, 1979.
37. HANCOCK, Claire. *Genre, identités sexuelles et justice spatiale*. Université Paris Ouest Nanterre La Défense. UMR LAVUE 7218, Laboratoire Mosaïques, 2011. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01581662/document>

38. HERITIER, Françoise. *Masculin féminin. T. I, La pensée de la différence, suivi de T. II, Dissoudre la Hiérarchie*. Paris : Odile Jacob, 1996 - 2002.
39. HERITIER, Françoise. *Quels fondements de la violence ?* Cahiers du Genre, N°35, 2003. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2003-2-page-21.htm>
40. HIBOU, Béatrice. *Entretien avec Sadri Khiari, La révolution Tunisienne de vient pas de nulle part*. France : Editions Karthala. Politique africaine, 2011/1. N121, pp 23-34. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2011-1-page-23.htm>
41. HIRATA, Héléna, Françoise LABORIE, Hélène LE DOARE et Danièle SENOTIER. *Dictionnaire critique du Féminisme*. Presses Universitaires de France, 2000.
42. HMED, Choukri. *Le peuple veut la chute du régime, Situations et issues révolutionnaires lors des occupations de la place de la Kasbah à Tunis, 2011*. France : Le Seuil. Actes de la recherche en sciences sociales, 2016/1. N211-212, pp 72-91. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2016-1-page-72.htm>
43. JEANNIERE, Abel. *Anthropologie sexuelle*. France : Aubier Montaigne, 1964. Recherches économiques et sociales.
44. JODELET, Denise. *Les représentations sociales*. Presses universitaires de France, 1989.
45. KAUFFMAN, Jean Claude. *Corps de femme, Regards d'hommes, Sociologie des seins nus*. France : Nathan, 1995.
46. KERROU, Mohamed. *Hijâb, Nouveaux voiles et espaces publics*. Tunisie : Cérès Editions, 2010.
47. KRIDIS, Noureddine. *Communication et Famille*. Tunisie : Editions du Sud, 2002.
48. LACAN, Jacques, Par J.A. MILLER. *Le Séminaire, Encore*. France : Editions du Seuil, 1975.
49. LACOSTE, Yves. *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. France : Maspero, 1976.
50. LARGHUECHE, Dalenda. *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*. Tunis : Centre des Publications Universitaires, 2000.
51. LECLERC, Annie. *Parole de femme*. France : Grasset et Fasquelle, 1974.
52. *Les femmes dans le monde, 2010 Des chiffres et des idées*. Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, 2010. Disponible à l'adresse : [https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesk/seriesk\\_19f.pdf](https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesk/seriesk_19f.pdf)
53. *Les représentations sociales des Violences Faites aux Femmes chez les hommes, jeunes et adultes*. Tunisie : Centre de recherches d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF), 2018. Disponible à l'adresse : [https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Etude\\_CREDIF\\_20\\_02\\_2019.pdf](https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Etude_CREDIF_20_02_2019.pdf)

54. LEVY, Jacques et Michel LUSSAULT. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. France : Belin, 2013.
55. LIEBER, Marylène. *Ce qui compte et ce qui ne compte pas : Usages des statistiques et violences faites aux femmes*. France : Harmattan. Cahiers du Genre, 2011/3 HS n° 2, pp 157-177. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2011-3-page-157.htm>
56. LIEBER, Marylène. *Genre, violences et espaces publics, la vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po, 2008.
57. LIEBER, Marylène. *Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ?* Suisse : Editions Antipodes. Nouvelles Questions Féministes, 2002/1 Vol21, pp 41-56. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2002-1-page-41.htm>
58. LORRIAUX, Aude. *Quand les femmes reprennent la ville*. France : Égalités, 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.slate.fr/story/99371/femmes-ville>
59. MAHFOUDH, Amel et Christine DELPHY. *Entre dictatures, révolutions et traditions, la difficulté d'être féministe au Maghreb*. Editions Antipodes. Nouvelles Questions Féministes, 2014. Vol.2, pp. 4-12. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2014-2-page-4.htm>
60. MARTINEZ, Carmen, Consuelo PATERNA et Carmen YAGO. *Le discours des femmes sur la répartition des tâches domestiques et de soins*. Suisse : Editions Antipodes. Nouvelles Questions Féministes, 2010/1. Vol29, pp 94-114. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2010-1-page-94.htm>
61. MEAD, Margaret. *Mœurs et sexualité en Océanie*. France : Librairie Plon, 1963.
62. MOLES, Abraham et Elisabeth ROHMER. *Psychologie de l'espace*. Belgique : Casterman 1978.
63. MONQID, Safaa. *Violence against women in public spaces: the case of Morocco*. Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales (CEDEJ, 2012.
64. NACCACHE, Gilbert. *Tunisie, une révolution en marche*. TV5 Monde, JT6H du samedi 9 avril 2011. Disponible à l'adresse : <https://www.dailymotion.com/video/xic4lp>
65. PIVETEAU, Jean Luc. *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine*. Actes de colloque, *Le territoire, lien ou frontière*. Paris 2-4 Octobre, 1995. Disponible à l'adresse : [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers08-09/010014865-77.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-77.pdf)

66. RAIBAUD, Yves. *Géographie du genre : ouvertures et digressions*. France : Armand Colin, L'Information géographique, 2012, n°76, pp 7-15. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2012-2-page-7.htm>
67. RAIBAUD, Yves. *La ville n'aurait donc de féminin que son nom ? Actes de colloque Femmes et hommes quel usage de la ville*. Rennes, 8 Octobre 2015. Disponible à l'adresse : <http://alter1fo.com/femmes-hommes-quels-usages-de-la-ville-98117>
68. RAIBAUD, Yves. *Une ville faite par et pour les hommes*. Demain ma ville. Revue Friture Mag N°21 printemps 2014, pp 12 -13. Disponible à l'adresse : [https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00974265/file/Une\\_ville\\_faite\\_par\\_et\\_pour\\_les\\_hommes.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00974265/file/Une_ville_faite_par_et_pour_les_hommes.pdf)
69. *Rapport National Genre*. Tunisie : Institut National de Statistiques (INS), 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/rapport%20national%20genre%20Site%200.pdf>
70. TOURAINE, Alain. *Le monde des femmes*. Paris : Fayard, 2006.
71. TRIKI, Souad. *UNE FÉMINISTE POUR LA DÉMOCRATIE EN TUNISIE*. Propos recueillis par Thérèse Locoh et Monique Meron. La Découverte. Travail, genre et sociétés, 2017/2 n° 38, pp 5-25. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-5.htm>
72. *Tunis capitale coloniale*. Carnet Histoire et culture dans la Tunisie Contemporaine, 2016. Disponible à l'adresse : <https://hctc.hypotheses.org/1543>
73. VIDAL, Catherine et Dorothée Benoit-BROWAEYS, *Cerveau, sexe et pouvoir*, Paris, Belin, 2005.
74. *Violence Basée sur le Genre dans la Rue*. Tunisie : Observatoire Genre et Egalité des Chances, Centre de recherches d'études de documentation et d'information sur la femme (CREDIF), 2016.
75. WOOLF, Virginia. *Une chambre à soi*. Paris : Robert Marin, 1951.
76. ZANNAD, Traki. *Symboliques Corporelles et Espaces musulmans*. Tunis : Cérès Editions, 1984.
77. ZAZZO, Bianka. *Féminin Masculin à l'école et ailleurs*. Presses Universitaires de France, 1993.

## *Annexes*

## Guide d'entretien

Nom et Prénom :	Pseudo : / Numéro :
Age :	
Gouvernorat Domicile :	Quartier Domicile :
Niveau d'étude :	
Activité Professionnelle :	
Lieu de travail :	Statut Matrimonial :

Merci d'avoir accepté de m'accorder cet entretien, je le réalise dans le cadre d'une recherche académique sur les femmes et l'espace public. L'entretien sera anonyme, et j'aimerais enregistrer notre conversation si cela ne vous dérange pas.

### I. Rapport à la ville

- Mis à part le travail, que faites-vous de vos journées ? (Milieu et fin de la semaine)
- Pour sortir de chez vous, racontez-moi comment ça se passe, si vous devez informer quelqu'un ?
- Devez-vous demander la permission ?
  - a. Celle de qui et pourquoi ?
- Racontez-moi comment réagit votre entourage à vos sorties qu'elles soient pour travailler, pour se divertir ou pour étudier.
- Décrivez-moi comment vous choisissez vos vêtements avant de sortir, selon quels critères ?

### II. Usage de l'espace public

- Racontez-moi ce que vous faites et où vous allez pour vous divertir, vous promener, faire du shopping, voir des amis, boire quelque chose.
- Décrivez-moi votre rapport avec le centre-ville de Tunis.
  - a. Pour quelles activités utilisez-vous le centre-ville ?
  - b. Qu'est-ce que vous y faites ?
  - c. A quelle fréquence ?
  - d. Seule ? sinon avec qui ?
  - e. Dans quelles plages horaires ? Quels jours ?
  - f. Pourquoi ?

- g. Où allez-vous exactement dans le centre-ville ?
- h. Pourquoi ?

### **III. Représentation / perception de l'espace public, insécurité et murs invisibles**

- Racontez-moi ce que vous aimez dans le centre-ville ?
  - a. Pourquoi, pouvez-vous décrire ?
- Racontez-moi ce que vous n'aimez pas dans le centre-ville ?
  - a. Pourquoi, pouvez-vous décrire ?
- Et ce que vous vous sentez en sécurité dans le centre-ville ?
  - a. Pourquoi ?
  - b. Décrivez votre sentiment et ce qui peut vous faire peur (le cas échéant)
- Décrivez-moi ce que vous redoutez le plus dans le centre-ville ?

**Montrer carte. (Marquer les endroits fréquentés, les endroits évités, les endroits qui repoussent ou qui invitent)**

Endroits fréquentés : **Bleu**

Endroits aimés : **Vert**

Endroits évités : **Jaune**

Endroits qui repoussent, qui font peur (éventuellement) : **Rouge**

(**Ligne pointillée** si c'est une rue, **cercle** si c'est un point dans l'espace)

**Si les violences sont mentionnées :**

- Dans quelles conditions, situations, quand, sentez-vous la menace de violences sexistes
  - a. Quel espace
  - b. Quel horaire
  - c. Quel type d'homme
  - d. Quelle situation
- Racontez-moi (si cela ne vous dérange pas) une expérience de harcèlement
  - a. Qu'est-ce que le harceleur a dit ?
  - b. Qu'est-ce qu'il a fait ?
  - c. Décrivez ce que vous avez ressenti
  - d. Décrivez ce que vous avez fait

- Comment définissez-vous, décrivez, les violences exercées par les hommes sur les femmes dans l'espace public ?
- S'il n'y avait pas de harcèlement dans le centre-ville de Tunis, racontez-moi ce que cela changerait pour vous ?

#### **IV. Usage et perception du centre-ville pendant la révolution :**

- Décrivez-moi comment vous avez fréquenté le centre-ville pendant la révolution notamment début de l'année 2011 ?
  - a. Pouvez-vous nous décrire ce que vous avez fait au centre-ville pendant cette période, quelles activités ?
  - b. Comment avez-vous vécu cette expérience ?
  - c. Quel sentiment avez-vous eu ?
  - d. Qu'est-ce que vous avez aimé ?
  - e. Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé ?
- Décrivez-moi comment se comportaient les autres pendant cette période.
  - a. Décrivez-moi comment se comportaient les autres avec vous en particulier pendant cette période.
- Est-ce que vous vous sentiez en sécurité ?
  - a. Si oui, Pourquoi ?
  - b. Si non, pourquoi ?

#### **Si les violences masculines ont déjà été mentionnées :**

- Décrivez-moi comment les hommes, surtout les hommes inconnus se comportaient dans les rues pendant cette période ?
- Racontez-moi s'il y avait un harcèlement de rue pendant cette période